



Formations et métiers dans la construction bois, le mobilier et l'agencement

Orientation Lycée Industriel Sacré Cœur



Lycée Privé Sacré-Coeur - Secteur Industriel

43 avenue de la gare

48200 Saint-Chély-d'Apcher

Téléphone : 04 66 31 00 99 Télécopie : 04 66 31 38 85

E-mail : administration@lycee-sacre-coeur.fr



Yolande ALLANCHE, enseignante-documentaliste
Année Scolaire : 2011-2012

Sommaire

➤ Les métiers

*Les métiers de la construction bois.....	5
Charpentier bois	6
Chef d'atelier	7
Constructeur Bois	8
Ingénieur Bois	9
Menuisier de bâtiment.....	10
Monteur de maisons en bois	11
Responsable production	12
Technicien(ne) bureau d'études - Dessinateur.....	13
Technicien(ne) de production – Technicien(ne) de fabrication, d'ordonnancement, méthodes, qualité	14
Technico-Commercial(e) produits bois – Acheteur s'il occupe cette fonction	15
Vendeur interne en négoce de produits bois	16
*Les métiers du mobilier et de l'agencement	17
Agenceur(euse) de cuisines et de salles de bains	18
Agent de montage, agent de fabrication, opérateur de production, monteur, assembleur.....	19
Chef d'atelier	20
Designer – Créateur de meubles – Créateur-designer	21
Ebéniste – Ebéniste industriel, ébéniste menuisier, ébéniste marqueteur, fabricant de jouets en bois, maître ébéniste, sculpteur sur bois, restaurateur de meubles anciens	22
Ingénieur bois	24
Menuisier(ière).....	25
Responsable production.....	26
Technicien(ne) bureau d'études en agencement d'intérieur.....	27
Technicien(ne) de fabrication de mobilier et de menuiserie	29
Technicien(ne) méthode	31
Technico-Commercial(e) produits bois – Acheteur s'il occupe cette fonction	33
Vendeur(se)-concepteur(trice) cuisine, salle de bains, rangement.....	34
Vendeur interne en négoce de produits bois	35

➤ Les formations

*Les CAP.....	39
*Les BP, BCP et MC.....	50
Les brevets professionnels	51
Les mentions complémentaires	56
*Les Baccalauréats	61
Baccalauréat Professionnel Agencement de l'Environnement Architectural (remplace le BT Agencement).....	62

Baccalauréat Professionnel Artisanat et métiers d'art option ébéniste	64
Baccalauréat Professionnel Ouvrages du bâtiment : aluminium, verre et matériaux de synthèse	66
Baccalauréat Professionnel Productique Mécanique option décolletage.....	68
Baccalauréat Professionnel Technicien Constructeur Bois.....	70
Baccalauréat Professionnel Technicien de fabrication bois et matériaux associés	72
Baccalauréat Professionnel Technicien menuisier agenceur.....	74
Baccalauréat technologique STD2A (Sciences et Technologies du Design et des Arts Appliqués)	76
Baccalauréat technologique STI2D AC (Sciences et Technologies Industrielles, développement durable spécialité architecture et construction)	78
*Les BM, BMA et BTM	80
BM Ebéniste.....	81
BMA Ebéniste.....	82
BMA Graphisme et décor option décorateur de surfaces et volumes	83
BTM Ebéniste	84
*Les Brevets de technicien supérieur (BTS) et Diplômes universitaires technologiques (DUT) : diplômes de niveau III (bac + 2)	85
BTS Agencement de l'environnement architectural.....	87
BTS Aménagement finition.....	88
BTS Charpente-Couverture.....	89
BTS Design d'espace	90
BTS Développement et réalisation bois.....	92
BTS IPM (Industrialisation des produits mécaniques)	93
BTS SCBH (Systèmes constructifs bois et habitat).....	94
BTS Technico-Commercial spécialité bois, matériaux dérivés et associés.....	95
BTS Technico-commercial, spécialité produits d'origine forestière (Produits de la filière forêt-bois)	96
DUT Génie mécanique et productique.....	99
*BTMS, DMA et autres diplômes niveau bac + 2 : diplômes de niveau III	101
BTMS Ebéniste	102
DMA Arts de l'habitat option décors et mobiliers	104
DMA Arts de l'habitat option ornements et objets	105
*Les Licences professionnelles de niveau Bac + 3 : diplômes de niveau II.....	106
*Diplômes d'Ingénieurs de niveau Bac + 5 et les Masters	134
*Le DNAT (Diplôme National d'Arts et Techniques) de niveau Bac + 3	149
*Les DSAA (Diplômes Supérieurs des Arts Appliqués) de niveau Bac + 4.....	149
*Bibliographie et sitographie.....	155

Les métiers

Les métiers de la construction bois

Activités :

En atelier, épure et façonnage. Quand il réalise une charpente, le charpentier en fabrique les pièces de A à Z. Son travail s'organise en trois temps. En amont du chantier, à partir des plans fournis par l'architecte ou le dessinateur, il dessine en grandeur réelle les éléments de l'ouvrage. C'est l'épure. Ensuite, il choisit le bois avec le client, trace les repères sur le matériau, coupe et façonne les pièces à l'aide de machines à commande numérique (scie mécanique, toupie...).

Sur le chantier, assemblage. Avec d'autres ouvriers, il effectue un essai d'assemblage des pièces pour vérifier l'ensemble et apporter des corrections. Une fois assuré de la solidité de son ouvrage, il organise le transfert de l'atelier au chantier. C'est là qu'il monte et assemble la structure, aidé par son équipe.

Charpentes et lucarnes. Le travail du charpentier ne se limite pas à la construction de charpentes. Il s'étend à la fabrication d'accessoires de charpente de type lucarne ou soupente, qui permettent d'aménager les combles, ainsi qu'à la construction d'ouvrages tout en bois : hangars agricoles, chalets..

Compétences requises :

Compétences en informatique. Savoir lire et interpréter un plan ou projeter des formes et des volumes dans l'espace sont autant de compétences indispensables au charpentier, qui maîtrise la géométrie et le dessin industriel, et manie la souris de l'ordinateur aussi bien que la scie. En effet, les calculs sont désormais informatisés, et la conception assistée par ordinateur (CAO) est devenue incontournable.

Esprit d'équipe et habileté. Le travail du bois exige de connaître sa résistance, sa dureté, de comprendre comment les forces s'équilibrent en fonction du choix des essences, du façonnage des poutres, de leur assemblage et de l'installation de l'ensemble. Habile de ses mains, de solide condition physique, le charpentier possède aussi le sens de l'équilibre et une bonne vue. Il n'est pas sujet aux vertiges ni allergique à la poussière ! Enfin, c'est un homme ou une femme d'équipe, qui a le sens du relationnel.

Débouchés :

La profession cherche des jeunes qualifiés et offre de bonnes perspectives. Après quelques années de pratique, un salarié qui possède le sens du contact et des facultés d'organisation peut devenir chef d'équipe ou exercer d'autres métiers du bâtiment (agencement, réhabilitation, travaux d'étanchéité et d'isolation). Autre évolution possible : s'installer à son compte, à condition de posséder des bases en gestion et en comptabilité. Attention cependant, la mise de fonds est élevée, car les machines coûtent cher.

Métier proche :

Constructeur(trice bois) ; Charpentier(ière) d'atelier traceur ; Charpentier(ière) escaliateur ; Charpentier(ière) levageur

Quels diplômes ?

-Niveau CAP : CAP charpentier bois ; CAP charpentier de Marine ; CAP constructeur bois ;
-Niveau bac : Bac pro technicien constructeur bois ; Bac Pro Interventions sur le patrimoine bâti ; Bac techno STI2D (développement durable) ; BP charpentier ; BP Charpentier de Marine ; BM Charpentier Bois
-Niveau bac + 2 : BTS charpente-couverture ; BTS SCBH (systèmes constructifs bois et habitat).

Activités :

Le ou la chef d'atelier anime et gère une ou plusieurs équipes afin d'assurer la production de l'atelier dans les conditions de rendement, qualité, coûts, sécurité et délais requis par le plan de production. Il ou elle a un rôle majeur dans l'organisation du travail et contribue à la rentabilité de l'atelier. Selon la taille et l'organisation de l'entreprise, il ou elle assure tout ou partie des activités suivantes :

- animer et gérer son ou ses équipe(s) ;
- organiser et suivre l'activité de l'atelier ;
- veiller à la sécurité, la propreté et la qualité ;
- améliorer la gestion de production de l'atelier.

Compétences requises :

-Compétences spécifiques : Encadrer et animer une équipe de production. Réussir à impulser une dynamique d'équipe et à développer la motivation. Organiser le travail, les équipes, les plannings. Evaluer les performances, les potentiels et assurer la formation. Gérer les priorités. Résoudre les conflits ou problèmes relationnels. Bien connaître les caractéristiques des matières premières. Maîtriser les applications utilisées en production et gestion de production. Analyser les données, les ressources, les contraintes, les coûts. Organiser le travail et ajuster le flux de production pour atteindre les objectifs. Suivre la production, anticiper les problèmes, les dysfonctionnements. Etre très réactif. Maîtriser les techniques et équipements de l'atelier, pour apporter une assistance technique et améliorer la gestion de production. Informer et former aux règles de sécurité et aux méthodes qualité. Communiquer avec facilité dans l'atelier et avec les autres services de l'entreprise.

-Compétences transversales : S'adapter aux évolutions : produits, technologies, formes d'organisation du travail. Organiser son travail avec rigueur et gérer les priorités. Analyser et synthétiser des données multiples ; Résoudre des problèmes variés, techniques, organisationnels, proposer des améliorations. Connaître et faire respecter les règles d'hygiène et de sécurité ; Savoir rédiger des comptes-rendus et réaliser des tableaux de suivi de production ;

Débouchés :

Evolution possible vers un poste de chef de département ou de responsable de production si son niveau de formation le permet. Evolution possible vers un poste similaire dans toute autre entreprise de production industrielle en se formant à ses techniques de production et de gestion.

Quels diplômes ?

-Niveau Bac + 2 : BTS Développement et Réalisation Bois ; BTS SCBH (Systèmes Constructifs Bois et Habitat) ;

-Niveau Bac + 3 : Licence pro bois et ameublement ; Licence pro Construction bois : Conception-structures ; Licence pro Licence pro construction bois : conduite de travaux ; Licence pro Sciences et technologies gestion de la production industrielle spécialité construction, bois et ameublement ; Licence pro Sciences et technologies production industrielle spécialité qualité et processus industriels dans les industries du bois ; Licence pro Sciences, santé, technologies bois et ameublement spécialité techniques et management dans les industries du bois ; Licence pro Sciences, technologies, santé bois et ameublement spécialité construction bois ; Licence pro Sciences, technologies, santé bois et ameublement spécialité construction bois : réalisation, conduite de travaux.

Activités :

Le constructeur bois réalise des constructions aussi diverses que des maisons à ossature bois, des hangars agricoles, des ateliers, des passerelles ou des bâtiments publics. Il prépare à l'atelier et **met en œuvre sur le chantier les ouvrages en bois et en matériaux dérivés du bois.**

Le constructeur bois réalise des travaux de préparation à l'atelier et/ou sur le chantier. L'assemblage des ossatures (panneaux, poutres, planchers) se fait en atelier, avec une mise en œuvre sur le chantier des éléments ainsi préfabriqués, ou sur place en rénovation, après un exercice de montage préalable en atelier. L'évolution des techniques de conception (assistée par ordinateur), de fabrication et de levage facilite le travail et permet **une construction plus rapide** que les autres modes de construction.

Compétences requises :

Elles sont différentes suivant le niveau de responsabilité. Mais en général, ce métier nécessite des connaissances dans le matériau et les techniques en bâtiment ; la maîtrise des équipements, des technologies et de leur évolutions ; des **capacités d'organisation et de coordination** ; le sens des responsabilités et de la décision en sachant donner des priorités. Il est particulièrement important d'aimer **travailler en équipe**. La polyvalence est indispensable, car les tâches dévolues à un constructeur bois sont variées. Le métier reste physique, même si les conditions de travail évoluent, il faut aimer travailler en plein air.

Débouchés :

Le métier évolue en fonction du niveau de diplôme. Il se pratique dans les entreprises de fabrication et de construction de structures bois ou en bureau d'études.
CAP : il réalise le dimensionnement d'éléments simples de construction bois. Il fabrique en atelier ou sur chantier les éléments de structure en bois et en assure la pose sur chantier.
Bac Pro : ce diplôme permet d'occuper des postes avec des responsabilités comme conducteur de travaux, chef de chantier, métrage, étude et chiffrage de projets simples et suivi de chantier.
BTS : il réalise l'étude de bâtiments bois, simples à complexes, les différents dessins techniques de détail, les assemblages, le descriptif quantitatif des matériaux, le chiffrage, l'organisation du chantier et son suivi. Il organise la fabrication en atelier.
Avec de l'expérience, il peut devenir chef d'entreprise. Selon sa formation et son degré d'expérience, le constructeur bois peut travailler dans de moyennes et grandes entreprises, ou être installé à son compte.

Métiers proches :

Charpentier

Quels diplômes ?

- Niveau CAP : CAP charpentier bois ; CAP charpentier de Marine ; CAP constructeur bois ;
- Niveau bac : Bac pro technicien constructeur bois ; Bac Pro Interventions sur le patrimoine bâti ; Bac techno STI2D (développement durable) ; BP charpentier ; BP Charpentier de Marine ; BM Charpentier Bois ;
- Niveau bac + 2 : BTS charpente-couverture ; BTS SCBH (systèmes constructifs bois et habitat).

Activités :

Un généraliste qui a le choix de son emploi. L'ingénieur du bois est au départ un généraliste du bois. En revanche, les écoles préparant ce diplôme offrent la possibilité de se spécialiser dans une activité : construction bois, scierie ou autre industrie du bois, négoce ou... création d'entreprise! **Il occupe des postes de responsable**, dans des entreprises industrielles de transformation et de mise en œuvre du bois, allant du service recherche et développement à commercial en passant par la fabrication et l'ingénierie. Les fonctions des ingénieurs du bois sont très variées mais ne sont pas forcément toutes représentées dans une même entreprise. Les principales sont les suivantes : conception, études et méthodes. Créateur de nouvelles solutions techniques ou concepteur de produits ou de procédés de fabrication nouveaux, il peut aussi rechercher les solutions les plus efficaces et les plus économiques dans l'organisation des ateliers de production.

Production et qualité. En production, il organise le programme de fabrication des ateliers, il gère l'ensemble des opérations de fabrication et d'approvisionnement en matières premières. En qualité, il applique la politique qualité de l'entreprise, avec l'ensemble du personnel, il gère aussi le contrôle qualité.

Commercial. Il a alors un rôle de conseiller technique auprès des équipes de vendeurs. Sa mission peut aussi englober la responsabilité marketing.

Compétences requises :

Un ingénieur possède à la fois des compétences techniques, de gestion et d'organisation, mais aussi d'animation d'équipe. Une solide culture générale et une formation de base dans le domaine du bois avec une spécialisation en production, management, environnement ou autre sont nécessaires. Il doit faire preuve de leadership afin de piloter des équipes et/ou des projets. La rigueur, l'esprit d'entreprise, la créativité, la capacité à prendre des responsabilités et à manager font partie intégrante des capacités requises.

Emplois et évolutions :

Les emplois se trouvent dans toute la filière : entreprises ou organismes associés, en recherche et développement, bureau d'études, méthodes, qualité, production, commercial, marketing, etc.. Les opportunités de carrière sont nombreuses et conduisent rapidement à des missions d'encadrement et d'expertise. Il peut être intégré dans une entreprise de construction bois ou travailler en indépendant.

Métiers proches :

Responsable recherche et développement ; Responsable bureau d'études ; Responsable bureau des méthodes ; Responsable fabrication ; Responsable qualité ; Responsable technico-commercial ; Responsable marketing ; Chef de produit

Quels diplômes ?

- Diplôme d'ingénieur (ESB, ENSTIB, écoles généralistes avec option bois...)
- Ingénieur de l'École supérieure du bois ;
- Ingénieur des arts et métiers ;
- Ingénieur de l'École nationale supérieure des technologies et industries du bois ;
- Diplôme de responsable gestionnaire des industries du bois.

Activités :

En neuf ou en rénovation, il est partout dans la construction.

Il participe à l'**aménagement de tout type de locaux**. Il conçoit fabrique et pose portes, fenêtres, volets, placards, parquets et escaliers. Il travaille en atelier ou sur chantier et met en œuvre différents matériaux : bois, lamellé-collé, panneau de fibres mais aussi aluminium ou PVC.

A l'atelier, le menuisier de bâtiment fabrique chaque élément, de la découpe à la finition. Les machines à commandes numériques modifient désormais profondément les méthodes de travail.

Sur le chantier le menuisier effectue la pose et les ajustements. **Il coordonne son intervention avec les autres corps de métier, maçon, plombier, peintre.**

Compétences requises :

Il doit faire preuve de doigté et de précision.

Il doit être polyvalent, surtout s'il travaille comme artisan, mais, même en menuiserie de type industriel, il faut savoir réaliser du "sur-mesure" et adapter rapidement la fabrication aux besoins du client.

Débouchés (emplois et évolution) :

En fonction du métier il peut travailler en atelier ou sur chantier. Il peut diversifier ses compétences et évoluer vers le poste de chef d'équipe. Après quelques années d'expérience professionnelle, le menuisier peut devenir chef d'équipe ou contremaître dans une grande entreprise ou bien s'installer à son compte. Il peut aussi acquérir une spécialisation : agencement de cuisines ou de bateaux, pose de plafonds d'isolation acoustique, fabrication et montage de décors...

Métier proche :

Menuisier d'agencement

Quels diplômes ?

-Niveau CAP : CAP menuisier, fabricant de menuiserie, mobilier et agencement ; CAP menuisier installateur ; CAP charpentier, bois ; CAP constructeur bois ;

-Niveau BAC ou équivalent : BP menuisier ; Bac pro technicien constructeur bois ; Bac pro technicien menuisier agenceur ; Bac pro technicien de fabrication bois et matériaux associés ;

- Niveau BAC + 2 : BTS SCBH (Systèmes Constructifs Bois et Habitat).

Activités :

Face au succès grandissant des maisons en bois, le métier de monteur se développe. Il met sur pied des habitations à partir d'éléments pré-assemblés en atelier. Ecologique, naturel, esthétique, isolant, résistant... Les adjectifs ne manquent pas pour décrire les nombreux avantages du bois. Alors, quand il s'agit de l'utiliser pour construire sa maison, de plus en plus de Français sont séduits. Il existe trois procédés pour fabriquer une maison en bois : le madrier empilé horizontalement (comme pour les chalets), le poteau poutre (qui permet d'aménager de grands espaces) et l'ossature bois. Pour ce dernier dispositif, qui est le plus couramment utilisé, le monteur commence son travail à l'atelier. Pendant environ 15 jours, il y assemble les panneaux de bois qu'il a préalablement commandés pour son client et remplit les intervalles avec un isolant. Il se rend ensuite avec son équipe sur l'emplacement de la future demeure où une dalle de béton a été coulée. Il y pose, à l'aide d'un camion-grue, les morceaux assemblés. Cette phase dure rarement plus de 2 jours. La plupart du temps, le monteur s'occupe aussi de l'installation des portes et des fenêtres. Pour les travaux de second œuvre (chauffage, sanitaire, électricité...) le client fait appel à des entrepreneurs spécialisés. A l'origine, le monteur de maisons en bois était charpentier, mais sa spécialisation devient de plus en plus un métier à part entière.

Qualités requises :

Etre très méticuleux et en bonne forme physique. Bien appréhender les formes et les volumes dans l'espace. Aimer travailler en équipe.

Débouchés :

La profession cherche des jeunes qualifiés et offre de bonnes perspectives. Après quelques années de pratique, un salarié qui possède le sens du contact et des facultés d'organisation peut devenir chef d'équipe ou exercer d'autres métiers du bâtiment (agencement, réhabilitation, travaux d'étanchéité et d'isolation). Autre évolution possible : s'installer à son compte, à condition de posséder des bases en gestion et en comptabilité. Attention cependant, la mise de fonds est élevée, car les machines coûtent cher.

Métiers proches :

Charpentier ; Constructeur bois

Quels diplômes ?

- Niveau CAP : CAP Constructeur Bois ;
- Niveau Bac + 2 : BTS SCBH (Systèmes Constructifs Bois et Habitat) ;
- Niveau Bac + 3 et au-delà : Licence Professionnelle Construction Bois à l'École supérieure du bois (Nantes) et l'École nationale supérieure des technologies et industries du bois (Epinal).

Activités :

Le ou la responsable de production applique la politique industrielle définie par la direction : il ou elle organise, planifie et suit la production pour atteindre les objectifs définis. Il ou elle contribue à l'amélioration des process de production afin d'améliorer la productivité et garantir la mise en conformité.

Selon la taille et l'organisation de l'entreprise, il ou elle assure tout ou partie des activités suivantes :

- Assurer la production selon la politique industrielle définie par la direction ;
- Animer les responsables d'atelier ;
- Améliorer les process de production et anticiper les évolutions ;
- Contribuer à la conception de nouveaux modèles.

Compétences requises :

-Compétences spécifiques : Optimiser la production : implantation des ateliers, flux, organisation du travail. Maîtriser son système de gestion de production. Maîtriser le process de production et les technologies associées. Recruter ou participer au recrutement de collaborateurs. Evaluer les compétences et promouvoir ses collaborateurs. Résoudre des problèmes de natures différentes dans l'urgence. Analyser les écarts prévu/réalisé et proposer un plan d'action. Communiquer, négocier avec des interlocuteurs différents, internes, externes. Former, encadrer et animer une équipe. Anticiper les évolutions technologiques, assurer une veille technologique. Elaborer un cahier des charges pour un fournisseur. Concevoir, lancer et gérer un projet. Elaborer un budget prévisionnel (fonctionnement, investissement) et le suivre. Elaborer et suivre des tableaux de bord pertinents.

-Compétences transversales : Etre à l'écoute et disponible. Savoir être réactif(ve) devant un aléas. Etre à la fois ferme et diplomate, savoir gérer des conflits. Travailler en équipe. Analyser et synthétiser de nombreuses informations chiffrées. Gérer des priorités. Organiser et planifier les activités. Maîtriser les outils de l'informatique de gestion.

Débouchés :

Evolution possible, après une expérience significative à ce niveau, vers un poste de directeur technique ou directeur industriel. Evolution possible vers un poste similaire dans toute autre entreprise de production industrielle en se formant à ses techniques de production et de gestion.

Quels diplômes ?

- Niveau Bac + 3 : Licence pro bois et ameublement ; Licence pro Construction bois : conception-structures ; Licence pro construction bois : conduite de travaux ; Licence pro Sciences et technologies gestion de la production industrielle spécialité construction, bois et ameublement ; Licence pro Sciences et technologies production industrielle spécialité qualité et processus industriels dans les industries du bois ; Licence pro Sciences, santé, technologies bois et ameublement spécialité techniques et management dans les industries du bois ; Licence pro Sciences, santé, technologies bois et ameublement spécialité construction bois (réalisation, conduite de travaux) ;
- Diplôme d'ingénieur de l'Ecole nationale supérieure des technologies et industries du bois de l'Université Henri Poincaré de Nancy I (ENSTIB).

Activités :

Il travaille sur **la conception des produits à partir d'un cahier des charges** établi suivant les besoins des clients, mais aussi suivant des critères économiques, techniques ou environnementaux. Il réalise ainsi des plans à partir de modèles existants, en fournissant toutes les indications techniques nécessaires à la fabrication du produit. À lui de choisir les matériaux appropriés (bois, dérivés du bois, aluminium, verre, inox, panneaux revêtus, vernis ou laque pour la finition). Il peut aussi concevoir de nouveaux produits et en dessiner les plans sur ordinateur. Dans l'industrie, avant de lancer la fabrication d'un produit en grande série, il réalise d'abord un prototype et des essais pour vérifier la conformité à l'utilisation prévue.

Au sein d'une entreprise de construction, le technicien bureau d'études prend en charge plus particulièrement la gestion complète d'un « projet de vie » (projet client) depuis l'obtention du permis de construire jusqu'au démarrage du chantier de ce dernier. **Il traduit techniquement la commande du client**, l'évalue financièrement, et confirme la faisabilité de leurs demandes. Il est ainsi le garant du respect des choix des clients dans la coordination de la réalisation de leur projet. Il réalise les métrés et les plans de fabrication des composants bois. En collaboration avec le conducteur de travaux, il produit les bons de commandes nécessaires au bon déroulement du chantier.

Compétences requises :

Le technicien maîtrise le **dessin industriel** (DAO : dessin assisté par ordinateur ; CAO : conception assisté par ordinateur) et sait tracer des plans. Il connaît le bois, les essences et matériaux dérivés et les utilisations en fabrication (qualités, contraintes) ainsi que les techniques de production ou de construction. **Organisé et rigoureux, il dispose d'un sens du relationnel développé** pour assurer le lien avec la partie commerciale et avec la fabrication.

Débouchés :

Les emplois sont dans les tous les secteurs de l'industrie du bois : emballage, ameublement, panneaux, menuiserie, charpente, construction à ossature bois. Dans les secteurs de la construction, il peut aussi assurer la conduite de travaux. Quelques années de pratique du métier permettent d'accéder à des fonctions d'encadrement : responsable de bureau d'études.

Métiers proches :

Quels diplômes ?

-Niveau Bac : Bac Pro Technicien de fabrication bois et matériaux associés ;
-Niveau Bac + 2 : BTS Développement et réalisation bois (ex BTS Productique et ameublement avec 2 options) ; BTS SCBH (Systèmes Constructifs Bois et Habitat) ; Formations en écoles spécialisées (niveau Bac + 2) : Diplôme 3D design industriel ou Diplôme d'école de design - dessin.

Technicien(ne) de production – Technicien(ne) de fabrication, d'ordonnancement, méthodes, qualité

Activités :

Coordonner et gérer les relations humaines avant tout. Définir des méthodes pour concevoir les produits et pour les fabriquer, participer au lancement et au suivi de la fabrication... : telles sont les fonctions du technicien de production.

Homme ou femme de process et d'organisation, le technicien est amené à occuper diverses fonctions, plus ou moins étendues suivant la taille et l'organisation de l'entreprise. En bureau des méthodes, il peut concevoir de nouveaux produits (dessin industriel) et en étudier ensuite leur fabrication en atelier et leur coût. Il améliore les postes de travail ou les conditions de fabrication des produits existants.

En atelier, il planifie la fabrication selon les commandes, en affectant les moyens techniques et humains nécessaires. **Il manage alors les équipes de production.** Il organise l'approvisionnement des postes en composants. Il gère aussi bien le stock de matières premières que les produits finis. Il effectue la préparation des livraisons. Il peut assurer également la mise en place des démarches qualité, de sécurité ou de respect de l'environnement au sein de l'entreprise.

Compétences requises :

Les connaissances dans le travail du bois et des technologies font partie de la base. Organisé et responsable, le technicien dispose des qualités nécessaires pour **animer une équipe, écouter et défendre ses idées auprès de ses interlocuteurs.** La maîtrise de l'informatique est indispensable. Être très curieux et, surtout, savoir s'adapter et anticiper sont des qualités essentielles car les évolutions technologiques, de méthodes ou réglementaires sont de plus en plus rapides.

Débouchés :

Les emplois sont variés dans tous les secteurs de l'industrie du bois : scierie, menuiserie industrielle, emballage, ameublement, panneaux, ossature bois... : agent de maîtrise ou cadre ; chef d'atelier ; responsable du planning ; technicien méthodes ; technicien qualité... Les évolutions sont nombreuses vers des postes d'encadrement : responsable de fabrication etc. ou des missions avec de plus grandes responsabilités. Avec de l'expérience et/ou une formation complémentaire, il est possible d'évoluer vers le métier d'ingénieur bois.

Métiers proches :

Agent de maîtrise ou cadre dans l'industrie du bois et du meuble (menuiserie industrielle, emballage industriel, fabrication de panneaux, ameublement...); Dessinateur d'ameublement; Dessinateur industriel; Technicien bureau d'études; Technicien bureau des méthodes; Technicien qualité.

Quels diplômes ?

-Niveau Bac : Bac Pro Technicien de fabrication bois et matériaux associés ; Bac Technologique ST2D Développement Durable ;

-Niveau Bac + 2 : BTS Développement et Réalisation Bois (ex BTS Productique Bois et Ameublement).

Technico-Commercial(e) produits bois - Acheteur s'il occupe cette fonction

Activités :

Le technico-commercial bois exerce ses activités dans des entreprises industrielles ou commerciales, distribuant des produits relevant de la filière bois. Il est l'intermédiaire entre les services de production, les services commerciaux et les clients ou les fournisseurs. Il **gère et développe les relations avec les clients**, analyse leurs attentes et collabore avec le bureau d'études et les services de la fabrication. Il négocie également les conditions de vente, assure le contrôle des commandes et fait le lien avec le service facturation. Il participe à des salons professionnels (en France ou à l'étranger) et peut être amené à concevoir, seul ou en équipe, des outils et des supports commerciaux.

Le technico-commercial peut aussi exercer la fonction d'acheteur des matières premières, composants ou équipements.

Compétences requises :

Ce travail fait appel à une bonne connaissance des techniques, des produits, des métiers, du prix de revient. **Une grande capacité à négocier et à communiquer**, ainsi que le goût des contacts humains, sont des qualités indispensables pour exercer ce métier. Autonome, le technico-commercial doit réaliser des objectifs annuels, qui nécessitent **un grand sens de l'organisation et de la détermination** à obtenir des résultats. Il faut également aimer les voyages, car les déplacements sont fréquents. De la curiosité, de l'ouverture d'esprit, de la rigueur et puis l'amour du matériau bois sont nécessaires pour exercer ce métier.

Débouchés :

Les emplois sont dans toute la filière bois : exploitation, scierie, emballage, construction, ameublement, négoce etc... Le technico-commercial peut évoluer vers un poste de responsable des ventes ou de directeur commercial.

Métiers proches :

Commercial ; Chef des ventes.

Quels diplômes ?

- Niveau Bac + 2 : BTS Technico-commercial spécialité bois, matériaux dérivés et associés ; BTSA Technico-commercial, spécialité produits d'origine forestière ;
- Niveau Bac + 3 : Licence pro Commerce bois.

Activités :

Un commerçant dans l'âme possédant une bonne expérience du matériau bois. Lorsqu'il est spécialisé dans les bois et matériaux dérivés, le commercial travaille dans des entreprises de négoce ou chez des fabricants de maisons à ossature bois, de charpentes, de meubles, d'outillage... L'importation des bois exotiques fait appel à des métiers très spécifiques liés au commerce international dans l'import-export, domaine qui tend à se développer dans les entreprises confrontées aux marchés internationaux. Le vendeur interne en négoce bois accueille le client à l'agence ou par téléphone. Il analyse sa demande, identifie ses besoins, et le conseille pour le choix et la mise en œuvre des produits. Il l'informe sur les nouveautés, les promotions, ainsi que sur la disponibilité des matériaux et leurs prix. Il s'assure que le client dispose de tout le matériel pour effectuer ses travaux, puis fait une proposition cohérente et conclut la vente ou remet un devis qu'il devra suivre. Mettre en avant les produits sur la surface de vente fait également partie de ses attributions. Le vendeur interne gère les stocks et les approvisionnements du dépôt. Il effectue les commandes auprès des fournisseurs, suit les évolutions de gamme proposées, négocie les prix d'achat avec eux. Il intervient en soutien aux commerciaux sur les aspects techniques et tarifaires, et tient les dossiers clients s'il est vendeur sédentaire associé à un ou plusieurs ATC (attachés technico-commerciaux). Certaines agences spécialisées ne travaillent qu'avec des professionnels (menuisiers, agenceurs, standistes...). D'autres sont ouvertes aux particuliers.

Compétences requises :

Pour discuter avec les clients, souvent des professionnels, de très bonnes connaissances techniques sont nécessaires ainsi qu'un bon sens du contact. Le vendeur doit se tenir au courant des constantes évolutions des matériaux.

Débouchés :

Des évolutions de carrière sont possibles en tant que : attachés technico-commerciaux, vendeur externe, responsable de la vente interne, deviseur spécialisé, chef d'agence....

Métiers proches :

Commercial ; Chef des ventes.

Quels diplômes ?

- Niveau Bac + 2 : BTS Technico-commercial spécialité bois, matériaux dérivés et associés ;
- CQP Vendeur interne en négoce ;
- Niveau Bac + 3 : Licence pro Commerce bois.

Les métiers du mobilier et de l'agencement

Activités :

Du plan au choix des couleurs. L'agenceur prend les mesures de l'espace à aménager, puis dessine un plan avec l'emplacement du mobilier. Il choisit les matériaux les mieux adaptés et les coloris, puis soumet le projet à son client. Il fait alors une proposition avec croquis et devis et l'adapte jusqu'à ce que le client soit satisfait. Du standard au sur mesure. Il établit ensuite les plans de fabrication et d'installation. Il commande les matériaux et les pièces nécessaires, organise le chantier, planifie le transport des éléments et en assure la pose. S'il est artisan, il fabrique lui-même toutes les pièces. Il peut aussi choisir de travailler avec des éléments préfabriqués en atelier et ajustés ensuite aux mesures de l'espace. Dans tous les cas, il reste responsable de la qualité, de la conformité aux exigences du client, du respect des délais et du montant des travaux figurant au devis.

Compétences requises :

Créativité et technicité. Installer une salle de bains ou une cuisine nécessite un savoir-faire technique. L'agenceur possède des notions liées à d'autres corps de métier : carrelage, vitrerie, plomberie, électricité... Toujours à l'affût des nouvelles techniques, il doit aussi proposer des solutions innovantes, rechercher de nouveaux matériaux pour les équipements.

Connaissances informatiques. Il doit maîtriser le dessin et les logiciels spécialisés qui permettent de calculer précisément les emplacements des différents éléments et de représenter la pièce une fois aménagée.

Fibre commerciale. Un bon sens relationnel et des qualités d'organisation sont des atouts pour coordonner la réalisation d'un chantier. Enfin, négocier des contrats et gérer les relations avec les clients demandent une fibre commerciale et le sens du service.

Débouchés :

Artisanat, grande distribution. Les entreprises artisanales sont encore majoritaires en matière d'agencement. Elles recrutent des agenceurs qui travaillent généralement sur un projet dans sa totalité, de la création à la pose. La grande distribution propose également des services d'agencement de cuisine et de salle de bains.

L'expérience, un atout. Artisanales ou industrielles, les entreprises recherchent des jeunes qualifiés, dotés d'une solide formation technique en menuiserie et en agencement. L'expérience acquise sur les chantiers, la connaissance des matériaux et des techniques d'agencement sont indispensables pour progresser.

Évolution de carrière. Après quelques années d'activité, un agenceur peut évoluer vers des chantiers plus complexes. Autre option : se mettre à son compte et installer des cuisines intégrées, par l'intermédiaire des distributeurs industriels.

Métiers proches :

Menuisier agenceur ; Bainiste ; Cuisiniste

Quels diplômes ? Niveau bac recommandé

-Niveau CAP : Les CAP (certificats d'aptitude professionnelle) menuisier installateur et menuisier fabricant de menuiserie sont adaptés aux travaux de pose. Ces diplômes se préparent en deux ans, après la classe de 3e, en lycée professionnel ou par apprentissage dans un CFA. Il existe aussi le BCP Menuisier-Agenceur ;

-Niveau Bac et au-delà : le Bac Pro Technicien menuisier agenceur ; le Bac Pro Agencement de l'espace architectural. Le métier d'agenceur, lui, requiert un diplôme de niveau bac à bac+2, selon le degré de responsabilité exercé. Le bac pro technicien constructeur bois ou le bac pro technicien menuisier-agenceur se préparent en trois ans après la classe de 3e.

Agent de montage, agent de fabrication, opérateur de production, monteur, assembleur

Activités :

Il intervient dans la fabrication en série des pièces de meubles, sièges ou éléments d'agencement en utilisant des techniques modernes de production : machines à commande numérique, gestion informatisée de production..., ou assure l'assemblage des pièces suivant un plan de montage. Selon la taille et l'organisation de l'entreprise, il assure tout ou partie des activités suivantes :

- préparer la fabrication ou le montage suivant le planning de travail : s'approvisionner en panneaux ou en pièces, régler les machines, programmer la machine à commande numérique etc...
 - assurer la fabrication avec les machines ou outils appropriés, en respectant les instructions de production, de qualité et de sécurité ;
 - réaliser des opérations particulières d'assemblage ou d'assortiment de commandes et contrôler la qualité ;
 - entretenir son poste de travail et effectuer la maintenance de premier niveau
- Il peut aussi évoluer sur un poste de finition (peinture, vernissage...).

Compétences requises :

Il faut connaître le bois ou les panneaux, placages ; savoir lire les plans et respecter les consignes de sécurité. **Le sens de l'observation et de la précision** sont importants pour les réglages et les contrôles. Il est nécessaire d'être polyvalent et de savoir s'adapter à différentes techniques et machines. Faire preuve de **dextérité et d'habileté manuelle** est également fort utile.

Débouchés :

Dans le secteur de l'ameublement : meubles de style, contemporain, meubles de cuisines, salles de bains, bureaux, agencement, sièges... L'agent de montage peut évoluer vers la conduite de machines plus complexes ou d'une ligne de fabrication, devenir chef d'équipe. Il peut aussi devenir poseur en clientèle.

Métiers proches :

Menuisier ; Technicien de fabrication de mobilier et de menuiserie.

Quels diplômes ?

- Niveau CAP (niveau V) : CAP Menuisier fabricant de menuiserie, mobilier et agencement ; CAP Menuisier installateur ; BCP Menuisier Agenceur ;
- CQP (Certificats de Qualification Professionnelle de branche) : CP Monteur-assembleur de meubles Poseur Cuisines et salles de bains ; CP Poseur agenceur ;
- FCIL (Formations Complémentaires d'Initiative Locale) : FCIL Agenceur décoration d'intérieur ; FCIL Aménagement intérieur de bateaux ;
- Niveau BAC ou équivalent : Bac Techno STD2A (sciences et technologies du design et des arts appliqués) ; Bac pro Agencement de l'espace architectural ; Bac Pro Technicien menuisier agenceur ; Brevet des Métiers d'Art (BMA) : BMA Graphisme et décor option décorateur de surfaces et volumes.

Activités :

Le ou la chef d'atelier anime et gère une ou plusieurs équipes afin d'assurer la production de l'atelier dans les conditions de rendement, qualité, coûts, sécurité et délais requis par le plan de production. Il ou elle a un rôle majeur dans l'organisation du travail et contribue à la rentabilité de l'atelier. Selon la taille et l'organisation de l'entreprise, il ou elle assure tout ou partie des activités suivantes :

- animer et gérer son ou ses équipe(s) ;
- organiser et suivre l'activité de l'atelier ;
- veiller à la sécurité, la propreté et la qualité ;
- améliorer la gestion de production de l'atelier.

Compétences requises :

-Compétences spécifiques : Encadrer et animer une équipe de production. Réussir à impulser une dynamique d'équipe et à développer la motivation. Organiser le travail, les équipes, les plannings. Evaluer les performances, les potentiels et assurer la formation. Gérer les priorités. Résoudre les conflits ou problèmes relationnels. Bien connaître les caractéristiques des matières premières. Maîtriser les applications utilisées en production et gestion de production. Analyser les données, les ressources, les contraintes, les coûts. Organiser le travail et ajuster le flux de production pour atteindre les objectifs. Suivre la production, anticiper les problèmes, les dysfonctionnements. Etre très réactif. Maîtriser les techniques et équipements de l'atelier, pour apporter une assistance technique et améliorer la gestion de production. Informer et former aux règles de sécurité et aux méthodes qualité. Communiquer avec facilité dans l'atelier et avec les autres services de l'entreprise.

-Compétences transversales : S'adapter aux évolutions : produits, technologies, formes d'organisation du travail. Organiser son travail avec rigueur et gérer les priorités. Analyser et synthétiser des données multiples ; Résoudre des problèmes variés, techniques, organisationnels, proposer des améliorations. Connaître et faire respecter les règles d'hygiène et de sécurité ; Savoir rédiger des comptes rendus et réaliser des tableaux de suivi de production ;

Débouchés :

Evolution possible vers un poste de chef de département ou de responsable de production si son niveau de formation le permet. Evolution possible vers un poste similaire dans toute autre entreprise de production industrielle en se formant à ses techniques de production et de gestion.

Quels diplômes ?

-Niveau Bac + 2 : BTS Développement et Réalisation Bois ; BTS SCBH (Systèmes Constructifs Bois et Habitat) ;

-Niveau Bac + 3 : Licence pro bois et ameublement ; Licence pro Construction bois : Conception-structures ; Licence pro Licence pro construction bois : conduite de travaux ; Licence pro Sciences et technologies gestion de la production industrielle spécialité construction, bois et ameublement ; Licence pro Sciences et technologies production industrielle spécialité qualité et processus industriels dans les industries du bois ; Licence pro Sciences, santé, technologies bois et ameublement spécialité techniques et management dans les industries du bois ; Licence pro Sciences, technologies, santé bois et ameublement spécialité construction bois ; Licence pro Sciences, technologies, santé bois et ameublement spécialité construction bois : réalisation, conduite de travaux.

Activités :

Il crée des meubles esthétiques, fonctionnels, correspondant aux désirs des clients et des consommateurs mais également conformes aux impératifs de production. Il assure tout ou partie des activités suivantes :

- concevoir un produit d'après le cahier des charges "marketing", tout en apportant un "plus" par rapport aux modèles existants ;
- exprimer son idée par un dessin et/ou une maquette ;
- travailler sur les composants, tester de nouveaux matériaux ;
- réaliser un prototype et travailler en lien avec le bureau d'études pour l'améliorer ;
- trouver des solutions techniques avec le service production pour la réalisation industrielle du meuble, au meilleur coût de revient ;
- faire valider le projet de création et être le garant de l'idée tout au long de la production et de la promotion du meuble.

Qualités requises :

Il doit faire montre d'originalité et de créativité audacieuse tout en étant concret et pragmatique. Il se doit d'être au fait des tendances et des goûts de l'époque et de l'évolution des techniques. Il doit développer son sens de l'observation, être à l'écoute et créer des relations de confiance avec des interlocuteurs variés. Il maîtrise les logiciels de dessin et conception. Il possède une bonne connaissance des moyens de production et des matériaux.

Débouchés :

Les emplois sont dans l'ameublement.

Le designer peut évoluer vers un poste de recherche et développement ou de communication, ou création d'autres produits.

Métier proche :

Quels diplômes ?

- Niveau Bac : Bac Pro Technicien de fabrication bois et matériaux associés ;
- Niveau Bac + 2 : BTS Développement et réalisation bois (ex BTS Productique et ameublement avec 2 options) : BTS SCBH (Systèmes Constructifs Bois et Habitat) ; Formations en écoles spécialisées (niveau bac + 2) : Diplôme 2D design industriel ou Diplôme d'école de design – dessin.

Ebéniste - Ebéniste industriel, ébéniste menuisier, ébéniste marqueteur, fabricant de jouets en bois, maître ébéniste, sculpteur sur bois, restaurateur de meubles anciens

Activités :

À la conception. En respectant les choix de son client, l'ébéniste définit le modèle et son ornementation, établit ses dimensions et les espèces de bois qui seront utilisées. Il dessine alors une esquisse, puis un plan grandeur nature du meuble avec tous ses détails (ornements, bronzes...).

À la réalisation. Son travail se poursuit par le débit du bois. Il scie les pièces, les rabote et les met aux dimensions exactes. Puis, il assemble et colle des feuilles de bois minces, selon l'effet décoratif désiré (motifs géométriques droits ou courbes). Avant-dernière étape : vérifier le parfait ajustement des différentes pièces par un montage à blanc. La finition se fait par raclage, ponçage, vernissage ou cirage. Parfois, un spécialiste (marqueteur, doreur, sculpteur sur bois) parfait la décoration en travaillant le bois ou en incrustant des motifs en nacre, en ivoire, en ébène...

À la restauration ou à la copie. L'ébéniste peut également restaurer des meubles anciens appartenant aux collections des musées ou à des particuliers, participant ainsi à la conservation du patrimoine. Enfin, certains clients font appel à son savoir-faire pour copier des meubles d'époque (buffet Louis XV, commode Louis-Philippe...).

Qualités requises :

Un artisan polyvalent. Des connaissances en géométrie et une bonne vision dans l'espace, pour lire et élaborer les plans des meubles, constituent un préalable à l'exercice du métier. L'ébéniste possède également des notions d'art ou d'histoire de l'art et maîtrise les techniques d'assemblage des meubles propres aux différentes époques pour pouvoir restaurer et copier des meubles anciens. Bien entendu, les diverses essences de bois n'ont pas de secret pour lui.

Adroit et résistant. Créatif, perfectionniste, méticuleux et patient, l'ébéniste joue avec les matières et les styles de mobilier. Il combine habileté manuelle et sens de l'esthétique. Le métier, qui s'exerce debout, est assez fatigant. Mieux vaut donc avoir une bonne résistance physique et surtout ne pas être allergique à la poussière !

Convaincant et adaptable. L'ébéniste tient compte des exigences de son client, mais il sait faire preuve d'une certaine assurance pour lui expliquer que l'objectif du zéro défaut ne peut être obtenu quand on travaille le bois. Détenteur d'un savoir-faire traditionnel, il sait aussi s'adapter à l'évolution des techniques et travailler d'autres matières que le bois, comme le verre, les métaux ou les matériaux de synthèse.

Débouchés :

Seuls les plus doués et les plus motivés perceront dans cette branche de l'artisanat qui touche aux techniques les plus variées. Mieux vaut donc se préparer à de longues années d'apprentissage comme salarié au sein d'une entreprise artisanale, et compter au moins cinq ans d'expérience avant d'être qualifié.

Une fois aguerrri aux pratiques du métier, il est possible de s'installer à son compte, ce qui permet de gagner en liberté dans la création et dans l'organisation du travail. Mais, attention, devenir indépendant implique de gérer une clientèle, des commandes et une comptabilité !

Métiers proches :

Encadreur(euse) ; Luthier(ière) ; Marqueteur(euse) ; Sculpteur(euse) sur bois ;
Tablet(ière) ; Tonnelier(ière) ; Tourneur(euse) sur bois.

Quels diplômes ?

- Niveau CAP : CAP Dessinateur pour l'Ameublement ; CAP Ebéniste ;
- Niveau BAC : Bac Pro Artisanat et métiers d'art option ébéniste ; BM Ebéniste ; BMA Ebéniste ; BTM Ebéniste ;
- Niveau BAC + 2 : BTMS Ebéniste ; DMA Arts de l'habitat option décors et mobiliers.

Activités :

Un généraliste qui a le choix de son emploi. L'ingénieur du bois est au départ un généraliste du bois. En revanche, les écoles préparant ce diplôme offrent la possibilité de se spécialiser dans une activité : construction bois, scierie ou autre industrie du bois, négoce ou... création d'entreprise! **Il occupe des postes de responsable**, dans des entreprises industrielles de transformation et de mise en œuvre du bois, allant du service recherche et développement à commercial en passant par la fabrication et l'ingénierie. Les fonctions des ingénieurs du bois sont très variées mais ne sont pas forcément toutes représentées dans une même entreprise. Les principales sont les suivantes : conception, études et méthodes. Créateur de nouvelles solutions techniques ou concepteur de produits ou de procédés de fabrication nouveaux, il peut aussi rechercher les solutions les plus efficaces et les plus économiques dans l'organisation des ateliers de production.

Production et qualité. En production, il organise le programme de fabrication des ateliers, il gère l'ensemble des opérations de fabrication et d'approvisionnement en matières premières. En qualité, il applique la politique qualité de l'entreprise, avec l'ensemble du personnel, il gère aussi le contrôle qualité.

Commercial. Il a alors un rôle de conseiller technique auprès des équipes de vendeurs. Sa mission peut aussi englober la responsabilité marketing.

Compétences requises :

Un ingénieur possède à la fois des compétences techniques, de gestion et d'organisation, mais aussi d'animation d'équipe. Une solide culture générale et une formation de base dans le domaine du bois avec une spécialisation en production, management, environnement ou autre sont nécessaires. Il doit faire preuve de leadership afin de piloter des équipes et/ou des projets. La rigueur, l'esprit d'entreprise, la créativité, la capacité à prendre des responsabilités et à manager font partie intégrante des capacités requises.

Emplois et évolutions :

Les emplois se trouvent dans toute la filière : entreprises ou organismes associés, en recherche et développement, bureau d'études, méthodes, qualité, production, commercial, marketing, etc.. Les opportunités de carrière sont nombreuses et conduisent rapidement à des missions d'encadrement et d'expertise. Il peut être intégré dans une entreprise de construction bois ou travailler en indépendant.

Métiers proches :

Responsable recherche et développement ; Responsable bureau d'études ; Responsable bureau des méthodes ; Responsable fabrication ; Responsable qualité ; Responsable technico-commercial ; Responsable marketing ; Chef de produit.

Quels diplômes ?

- Diplôme d'ingénieur (ESB, ENSTIB, écoles généralistes avec option bois...)
- Ingénieur de l'Ecole supérieure du bois ;
- Ingénieur des arts et métiers ;
- Ingénieur de l'Ecole nationale supérieure des technologies et industries du bois ;
- Diplôme de responsable gestionnaire des industries du bois.

Activités :

À partir de plans, le menuisier crée l'aménagement extérieur (fenêtres, volets) et intérieur (escaliers, portes, placards, parquets) des habitations, des magasins et des bureaux. Sur le chantier, il pose aussi les éléments qu'il a préfabriqués. Travailler sur mesure. Le menuisier travaille essentiellement sur mesure. Il étudie les plans du dessinateur et choisit son matériau en fonction de sa résistance à l'usure, de sa couleur, de son adaptation au lieu de résidence... Puis, il trace les éléments, les découpe, les ajuste, les ponce, les pose et assure les finitions. Poser du préfabriqué. Cependant, en raison de l'expansion des préfabriqués, le menuisier pose de plus en plus des éléments fabriqués en série pour la grande distribution, qu'il s'agisse de portes, de fenêtres, de lambris... Isoler, insonoriser... Si le bois demeure son matériau de prédilection, le menuisier utilise aussi du plastique, de l'aluminium, des matériaux composites... qui élargissent son champ d'activité. Ainsi, il est de plus en plus sollicité pour des travaux d'isolation, d'insonorisation et d'étanchéité.

Compétences requises :

Polyvalence technique. Les compétences du menuisier se multiplient. S'il doit toujours savoir lire un plan, maîtriser la géométrie, le calcul, le dessin industriel, il lui faut aussi désormais posséder des connaissances en informatique, étanchéité, isolation, électricité, pose de carrelage, plâtrerie, maçonnerie...

Minutie et créativité. De la conception à la réalisation, le menuisier veille à réaliser un travail soigné. Il doit allier sens de l'esthétique, créativité et technicité... tout en veillant au maniement des machines qui peuvent se révéler dangereuses.

Emplois et évolutions :

Chez un artisan. Près de 90 % des jeunes sont embauchés par les entreprises artisanales. Ces dernières réalisent la majorité de leurs travaux pour la réhabilitation, la rénovation et l'agencement. S'ils possèdent des bases en gestion et en comptabilité, les menuisiers expérimentés peuvent s'installer à leur compte.

Salarié en entreprise. Les entreprises de construction recherchent aussi des jeunes menuisiers qualifiés auxquels elles offrent des perspectives d'évolution. Après quelques années de pratique, ceux qui possèdent le sens du contact et des facultés d'organisation peuvent devenir chefs d'équipe, puis contremaîtres.

Métiers proches :

Menuisier d'agencement ; Agenceur ; Agent(e) de maîtrise de la ville de Paris (agencements bois).

Quels diplômes ?

-Niveau CAP : BCP Menuisier-agenceur ; CAP Arts du bois option marqueteur ; CAP Arts du bois option sculpteur ornemaniste ; CAP Arts du bois option tourneur ; CAP Constructeur d'ouvrages du bâtiment en aluminium, verre et matériaux de synthèse ; CAP Développement option 2 construction et entretien des bâtiments (Polynésie Française, Nouvelle-Calédonie) ; CAP Menuisier en sièges ; CAP Menuisier fabricant de menuiserie, mobilier et agencement ; CAP Menuisier installateur ; MC Parqueteur ;

-Niveau BAC ou équivalent : Bac pro Artisanat et métiers d'art option ébéniste ; Bac pro Ouvrages du bâtiment : aluminium, verre et matériaux de synthèse ; Bac Pro Technicien constructeur bois ; Bac Pro Technicien de Fabrication bois et matériaux associés ; Bac Pro technicien menuisier agenceur ; BP Construction d'ouvrages du bâtiment en aluminium, verre et matériaux de synthèse ; BP Menuisier.

Activités :

Le ou la responsable de production applique la politique industrielle définie par la direction : il ou elle organise, planifie et suit la production pour atteindre les objectifs définis. Il ou elle contribue à l'amélioration des process de production afin d'améliorer la productivité et garantir la mise en conformité.

Selon la taille et l'organisation de l'entreprise, il ou elle assure tout ou partie des activités suivantes :

- Assurer la production selon la politique industrielle définie par la direction ;
- Animer les responsables d'atelier ;
- Améliorer les process de production et anticiper les évolutions ;
- Contribuer à la conception de nouveaux modèles.

Compétences requises :

-Compétences spécifiques : Optimiser la production : implantation des ateliers, flux, organisation du travail. Maîtriser son système de gestion de production. Maîtriser le process de production et les technologies associées. Recruter ou participer au recrutement de collaborateurs. Evaluer les compétences et promouvoir ses collaborateurs. Résoudre des problèmes de natures différentes dans l'urgence. Analyser les écarts prévu/réalisé et proposer un plan d'action. Communiquer, négocier avec des interlocuteurs différents, internes, externes. Former, encadrer et animer une équipe. Anticiper les évolutions technologiques, assurer une veille technologique. Elaborer un cahier des charges pour un fournisseur. Concevoir, lancer et gérer un projet. Elaborer un budget prévisionnel (fonctionnement, investissement) et le suivre. Elaborer et suivre des tableaux de bord pertinents.

-Compétences transversales : Etre à l'écoute et disponible. Savoir être réactif(ve) devant un aléas. Etre à la fois ferme et diplomate, savoir gérer des conflits. Travailler en équipe. Analyser et synthétiser de nombreuses informations chiffrées. Gérer des priorités. Organiser et planifier les activités. Maîtriser les outils de l'informatique de gestion.

Débouchés :

Evolution possible, après une expérience significative à ce niveau, vers un poste de directeur technique ou directeur industriel. Evolution possible vers un poste similaire dans toute autre entreprise de production industrielle en se formant à ses techniques de production et de gestion.

Quels diplômes ?

- Niveau Bac + 3 : Licence pro bois et ameublement ; Licence pro Construction bois : conception-structures ; Licence pro construction bois : conduite de travaux ; Licence pro Sciences et technologies gestion de la production industrielle spécialité construction, bois et ameublement ; Licence pro Sciences et technologies production industrielle spécialité qualité et processus industriels dans les industries du bois ; Licence pro Sciences, santé, technologies bois et ameublement spécialité techniques et management dans les industries du bois ; Licence pro Sciences, santé, technologies bois et ameublement spécialité construction bois (réalisation, conduite de travaux) ;
- Diplôme d'ingénieur de l'Ecole nationale supérieure des technologies et industries du bois de l'Université Henri Poincaré de Nancy I (ENSTIB).

Activités :

Le (la) technicien(ne) du bureau d'études d'agencement d'intérieur réalise le devis, l'élaboration technique du projet d'agencement ainsi que sa préparation pour l'atelier de production et la pose. Il ou elle élabore ses études, plans et calculs, à partir du cahier des charges fourni par le chargé d'affaires, le concepteur ou l'architecte.

Selon la taille et l'organisation de l'entreprise, il ou elle assure tout ou partie des activités suivantes d'après le cahier des charges fourni par le chargé d'affaires :

- Préparation du devis et de l'avant-projet ;
- Préparation du dossier de fabrication.

Compétences requises :

-Compétences spécifiques : Maîtriser les techniques de dessin industriel. Maîtriser la géométrie dans l'espace : perspectives, tridimensionnelle... Réaliser rapidement des calculs, des plans en respectant avec rigueur des normes et un cahier des charges. Connaître la réglementation et les sources disponibles. Travailler avec rigueur et précision (calculs, cotes, plans, coûts). Maîtriser les logiciels de DAO et de CAO (2 et 3 D). Avoir des connaissances bois /ameublement et d'autres corps d'état. Avoir des bases de méthodes de production. Connaître les process et équipements de fabrication, les bases de la pose. Etablir un devis fiable.

-Compétences transversales : Etre diplomate et communiquer avec des interlocuteurs variés. Recueillir, synthétiser et transmettre de nombreuses informations. Transposer en données techniques des données fournies par les autres services. Travailler en équipe. Etre polyvalent(e) et autonome dans son travail. Résoudre rapidement des problèmes, les anticiper. Etre inventif(ve) et réactif(ve). Comprendre des termes techniques en anglais.

Débouchés :

Evolutions possibles vers :

-des responsabilités de chef de projet qui coordonne une équipe de dessinateurs et gère des projets complexes, voire même à terme, devenir responsable du bureau d'études ; des métiers de création (design) ou d'architecture ou encore plus de technique : production ou technico-commercial. Evolution également possible vers un poste du même type dans des entreprises d'autres secteurs industriels comme la menuiserie industrielle, ou du secteur du BTP.

Quels diplômes ?

-Niveau Bac ou équivalent : Bac techno STD2A sciences et technologies du design et des arts appliqués ; Bac pro Agencement de l'espace architectural ; Bac pro Productique mécanique option décolletage ; Bac Pro Technicien constructeur bois ; Bac Pro Technicien de fabrication bois et matériaux associés ; Bac Pro Technicien menuisier agenceur ; Brevet de Technicien (BT) Agencement ; BT Dessinateur en arts appliqués spécialité volumes architecturaux ; Brevet des Métiers d'Art (BMA) Graphisme et décor option décorateur de surfaces et volumes ; Brevet Professionnel (BP) Menuisier ;

-Niveau Bac + 2 : BTS Agencement de l'environnement architectural ; BTS Aménagement finition (BTP) ; BTS Design d'espace ; BTS Développement et réalisation bois ; BTS Industrialisation des produits mécaniques (IPM) ; BTS SCBH (Systèmes Constructifs Bois et Habitat) ; DUT Génie Mécanique et Productique (GMP). Diplômes des métiers d'arts (DMA) : DMA Arts de l'habitat option décors et mobiliers ; DMA Arts de l'habitat option ornements et objets ; DMA Décor architectural option décor du mur ; DMA Décor architectural option matériaux de synthèse ; DMA Décor architectural option métal ; DMA Décor architectural option traitement plastique et de la transparence.

Activités :

Au coeur de la chaîne de fabrication, ce technicien travaille à la conception et à la production de meubles, de fenêtres, d'escaliers... en conjuguant sens artistique, esprit d'analyse et relations commerciales.

Un suivi de A à Z. Définir des méthodes pour concevoir et fabriquer différents ouvrages en bois, participer au lancement et au suivi de la fabrication... telles sont les missions du technicien de fabrication dans les entreprises de mobilier et de menuiserie. Des missions qui diffèrent selon qu'il exerce en bureau d'études ou en atelier.

Concevoir les produits. Au sein d'un bureau d'études, il travaille sur la conception et sur le design des produits. Il réalise des plans à partir de modèles existants, en fournissant toutes les indications nécessaires à la fabrication de mobiliers et autres ouvrages : études avec plan grandeur nature, prototype, méthodes, contrôle, qualité, gestion des stocks...

Organiser la production. En atelier, il est responsable d'une cellule de production dont il organise et contrôle le travail à l'aide de machines automatisées. En fonction des plans remis par le bureau d'études, il dresse la liste des opérations techniques à réaliser, définit les paramètres d'usinage (vitesse de coupe du bois notamment), les traduit en langage machine en utilisant les commandes numériques, puis en vérifie le bon déroulement.

Compétences requises :

Un bon coup de crayon. Polyvalence oblige, le technicien de fabrication maîtrise le dessin industriel et sait tracer des plans. Doté d'un sens esthétique et créatif, il peut intervenir dans le design d'un meuble par exemple.

L'esprit d'analyse. Il doit aussi posséder un esprit d'analyse et de synthèse afin de résoudre les problèmes qui surviennent à l'atelier en cours de production. Réactif, il anticipe les dysfonctionnements éventuels des machines et s'adapte aux nouvelles techniques de fabrication.

Un animateur d'équipe à l'écoute. Organisé et responsable, le technicien dispose des qualités nécessaires pour animer une équipe, écouter chaque ouvrier et défendre ses idées auprès de ses interlocuteurs.

Débouchés :

Élargir ses horizons. Les entreprises de fabrication de meubles ou de menuiserie offrent peu de débouchés. Aussi est-il conseillé d'étendre ses recherches d'emploi à l'agencement, autre branche du secteur de la transformation du bois. Cette activité est, aujourd'hui, en plein essor grâce aux demandes des cuisines industrielles ou encore de l'industrie nautique.

Promotion possible. Quelques années de pratique du métier permettent d'accéder à des fonctions d'encadrement : chef d'atelier ou responsable de bureau d'études. Ce responsable supervise alors le travail de l'opérateur de fabrication et du conducteur de ligne.

Métiers proches :

Technicien(ne) de production bois bâtiment ameublement ; Technicien(ne) des industries de l'ameublement et du bois ; Agent(e) de maîtrise de la ville de Paris (agencement bois).

Quels diplômes ?

Si plusieurs diplômes préparent à ce métier, il faut savoir qu'un niveau d'études plus élevé conduit à des postes avec davantage de responsabilités.

-Niveau bac : Bac techno STI2D (développement durable) ; Bac pro technicien de fabrication bois et matériaux associés ; Bac Pro ouvrages du bâtiment : aluminium, verre et matériaux de synthèse ;

-Niveau bac + 2 : BTS Développement et Réalisation Bois (ex BTS productique bois et ameublement, options développement et industrialisation) ;

-Niveau bac + 3 : Licences pro sciences et technologies, bois et ameublement, spécialité ameublement ; sciences et technologies, gestion de la production industrielle, spécialité construction, bois et ameublement ; sciences et technologies, production industrielle, spécialité qualité et processus industriels dans les industries du bois ; sciences, technologies, santé, bois et ameublement, spécialités techniques et management dans les industries du bois...

Activités :

Le ou la technicien(ne) méthodes établit les instructions, documents techniques et les programmes nécessaires à la fabrication de meubles en séries dans les délais impartis. Il ou elle peut aussi intervenir dans l'organisation du travail et l'optimisation de la production d'un atelier. Selon la taille et la complexité de l'entreprise, il ou elle assure tout ou partie des activités suivantes à partir du dossier de fabrication (plans) fourni par le bureau d'études :

- Etudier la mise en production des pièces et produits ;
- Utiliser et actualiser les bases de données ;
- Participer à la recherche de solutions techniques et organisationnelles pour optimiser les flux et les processus.

Compétences requises :

-Compétences spécifiques : Maîtriser le process industriel de l'entreprise. Avoir des connaissances bois/ameublement. Bien connaître les circuits de fabrication. Maîtriser les techniques de méthodes de fabrication. Maîtriser les technologies de DAO, CAO, CFAO, CN et API. Maîtriser la gestion de production. Programmer les machines à commande numérique utilisées en production. Analyser et résoudre des problèmes variés, souvent dans l'urgence. Assurer une veille et actualiser ses connaissances technologiques en permanence.

-Compétences transversales : Gérer des informations diversifiées avec rigueur. Organiser son activité avec rigueur. Travailler avec précision. Synthétiser et communiquer l'information pertinente. Etre diplomate, travailler en équipe. Démontrer son raisonnement et convaincre en développant des arguments techniques. Maîtriser les outils informatiques et bureautiques. Résoudre rapidement des problèmes, les anticiper

Débouchés :

Evolution possible vers un poste d'encadrement, une spécialisation en CAO / DAO ou encore vers des fonctions telles que le contrôle qualité, l'ordonnancement, la logistique. Evolution possible vers un poste du même type dans d'autres entreprises industrielles.

Quels diplômes ?

-Niveau Bac + 2 : BTS Agencement de l'environnement architectural ; BTS Aménagement finition (BTP) ; BTS Développement et réalisation bois ; BTS Industrialisation des produits mécaniques (IPM) ; BTS SCBH (Systèmes Constructifs Bois et Habitat) ; DUT Génie Mécanique et Productique (GMP). Formation d'école spécialisée (niveau bac + 2) : Conseiller en vente de cuisines et salles de bain ;

-Niveau Bac + 3 : Licence pro bois et ameublement ; Licence pro Construction bois : conception-structures ; Licence pro Construction bois : conduite de travaux ; Licence pro Mécanique spécialité études et projets : conception (CAO) ; productive (CFAO) ; Licence pro Sciences et technologies bâtiment et construction spécialité économie de l'agencement ; Licence pro Sciences et technologies bois et ameublement spécialité chargé d'affaires en agencement ; Licence pro Sciences et technologies gestion de la production industrielle spécialité construction, bois et ameublement ; Licence pro Sciences et technologies production industrielle spécialité informatique industrielle et productive ; Licence pro Sciences et technologies production industrielle spécialité méthodes de conception et de production avancées (PIP) ; Licence pro Sciences et technologies production industrielle spécialité productive industrielle ; Licence pro Sciences et technologies production industrielle spécialité qualité et processus industriels dans les industries du bois ; Licence pro Sciences, santé, technologies bois et ameublement spécialités techniques et management dans les industries du bois ; Licence pro Sciences, technologies, santé bois et ameublement spécialité construction bois ; Licence pro Sciences, technologies, santé bois et ameublement spécialité construction bois : réalisation, conduite de travaux. Formations d'écoles spécialisées (niveau bac + 3) : Assistant concepteur de systèmes mécaniques ; Designer projeteur agencement de l'espace ;

-Diplômes Nationaux d'Arts et Techniques (DNAT) : DNAT Diplôme national d'arts et techniques option design d'espace.

Technico-Commercial(e) produits bois - Acheteur s'il occupe cette fonction

Activités :

Le technico-commercial bois exerce ses activités dans des entreprises industrielles ou commerciales, distribuant des produits relevant de la filière bois. Il est l'intermédiaire entre les services de production, les services commerciaux et les clients ou les fournisseurs. Il **gère et développe les relations avec les clients**, analyse leurs attentes et collabore avec le bureau d'études et les services de la fabrication. Il négocie également les conditions de vente, assure le contrôle des commandes et fait le lien avec le service facturation. Il participe à des salons professionnels (en France ou à l'étranger) et peut être amené à concevoir, seul ou en équipe, des outils et des supports commerciaux.

Le technico-commercial peut aussi exercer la fonction d'acheteur des matières premières, composants ou équipements.

Compétences requises :

Ce travail fait appel à une bonne connaissance des techniques, des produits, des métiers, du prix de revient. **Une grande capacité à négocier et à communiquer**, ainsi que le goût des contacts humains, sont des qualités indispensables pour exercer ce métier. Autonome, le technico-commercial doit réaliser des objectifs annuels, qui nécessitent **un grand sens de l'organisation et de la détermination** à obtenir des résultats. Il faut également aimer les voyages, car les déplacements sont fréquents. De la curiosité, de l'ouverture d'esprit, de la rigueur et puis l'amour du matériau bois sont nécessaires pour exercer ce métier.

Débouchés :

Les emplois sont dans toute la filière bois : exploitation, scierie, emballage, construction, ameublement, négoce etc... Le technico-commercial peut évoluer vers un poste de responsable des ventes ou de directeur commercial.

Métiers proches :

Commercial ; Chef des ventes.

Quels diplômes ?

- Niveau Bac + 2 : BTS Technico-commercial spécialité bois, matériaux dérivés et associés ; BTSA Technico-commercial, spécialité produits d'origine forestière ;
- Niveau Bac + 3 : Licence pro Commerce bois.

Vendeur(se)-concepteur(trice) cuisine, salle de bains, rangement

Activités :

Le ou la vendeur (se)-concepteur(trice) est responsable de la vente d'un ensemble (cuisine, salle de bain, rangement), de la relation commerciale avec les clients ou les prospects ainsi que de la promotion et du développement d'une enseigne. Selon la taille et l'organisation de l'entreprise, il ou elle assure tout ou partie des activités suivantes :

- prospection et gestion d'un portefeuille de prospects ;
- vente au client ou prospect d'un produit et d'un service correspondant à ses besoins ;
- suivi des ventes et fidélisation du client ;
- contribution à la promotion et au bon fonctionnement de l'entreprise.

Compétences requises :

-**Compétences spécifiques :** Assurer une veille efficace pour identifier les besoins des clients et les marchés potentiels. Définir une stratégie de prospection et maîtriser les techniques marketing. Avoir une sensibilité créative pour concevoir des solutions répondant aux besoins tout en intégrant des contraintes techniques. Connaître l'outil de gestion. Transposer et donner forme aux besoins et aux idées : esquisses, croquis, plans... Connaître les matériaux, process de production et contraintes techniques pour vérifier la faisabilité d'un projet et pour concilier contraintes, esthétique et budget. Connaître les réglementations en vigueur. Savoir adapter son argumentaire pour conclure la vente. Gérer un projet ou un dossier de conception. Avoir des qualités relationnelles développées et un esprit d'équipe. Négocier avec des clients parfois difficiles et des partenaires variés.

-**Compétences transversales :** Etre à l'écoute et savoir reformuler. Recueillir, analyser et synthétiser beaucoup d'informations. Avoir le sens du service et du relationnel commercial. Savoir s'organiser pour bien gérer son temps et ses priorités. Diffuser l'information pertinente et favoriser la compréhension. Maîtriser l'informatique de gestion. Pratiquer l'anglais ou une autre langue étrangère selon le type de clients

Débouchés :

Evolution possible vers un poste de responsable des ventes ou même de directeur de magasin, avec des années d'expérience et selon la taille de l'entreprise. Evolution également possible vers toute autre entreprise de production ou de service en tant que vendeur ou attaché commercial.

Quels diplômes ?

-Niveau Bac ou équivalent : Bac techno STD2A sciences et technologies du design et des arts appliqués ; Bac pro Agencement de l'environnement architectural ; Bac Pro Technicien constructeur bois ; Bac Pro Technicien de fabrication bois et matériaux associés ; Bac pro Technicien menuisier-agenceur ; Brevets de Techniciens (BT) : BT Agencement ; BT Dessinateur en arts appliqués spécialité volumes architecturaux ; Brevets des Métiers d'art (BMA) : BMA Graphisme et décor option décorateur de surfaces et volumes ; Brevet Professionnel (BP) Menuisier ;

-Niveau Bac + 2 : BTS Agencement de l'environnement architectural ; BTS Aménagement finition (BTP) ; BTS Développement et réalisation bois ;

-Niveau Bac + 3 : Licences Pro Sciences et Technologies bâtiment et construction spécialité économie de l'agencement ; Sciences et Technologies bois et ameublement spécialité chargé d'affaires en agencement. Formation d'école spécialisée (niveau bac + 3) : Designer projeteur agencement de l'espace.

Activités :

Un commerçant dans l'âme possédant une bonne expérience du matériau bois. Lorsqu'il est spécialisé dans les bois et matériaux dérivés, le commercial travaille dans des entreprises de négoce ou chez des fabricants de maisons à ossature bois, de charpentes, de meubles, d'outillage... L'importation des bois exotiques fait appel à des métiers très spécifiques liés au commerce international dans l'import-export, domaine qui tend à se développer dans les entreprises confrontées aux marchés internationaux. Le vendeur interne en négoce bois accueille le client à l'agence ou par téléphone. Il analyse sa demande, identifie ses besoins, et le conseille pour le choix et la mise en œuvre des produits. Il l'informe sur les nouveautés, les promotions, ainsi que sur la disponibilité des matériaux et leurs prix. Il s'assure que le client dispose de tout le matériel pour effectuer ses travaux, puis fait une proposition cohérente et conclut la vente ou remet un devis qu'il devra suivre. Mettre en avant les produits sur la surface de vente fait également partie de ses attributions. Le vendeur interne gère les stocks et les approvisionnements du dépôt. Il effectue les commandes auprès des fournisseurs, suit les évolutions de gamme proposées, négocie les prix d'achat avec eux. Il intervient en soutien aux commerciaux sur les aspects techniques et tarifaires, et tient les dossiers clients s'il est vendeur sédentaire associé à un ou plusieurs ATC (attachés technico-commerciaux). Certaines agences spécialisées ne travaillent qu'avec des professionnels (menuisiers, agenceurs, standistes...). D'autres sont ouvertes aux particuliers.

Compétences requises :

Pour discuter avec les clients, souvent des professionnels, de très bonnes connaissances techniques sont nécessaires ainsi qu'un bon sens du contact. Le vendeur doit se tenir au courant des constantes évolutions des matériaux.

Débouchés :

Des évolutions de carrière sont possibles en tant que : attachés technico-commerciaux, vendeur externe, responsable de la vente interne, deviseur spécialisé, chef d'agence....

Métiers proches :

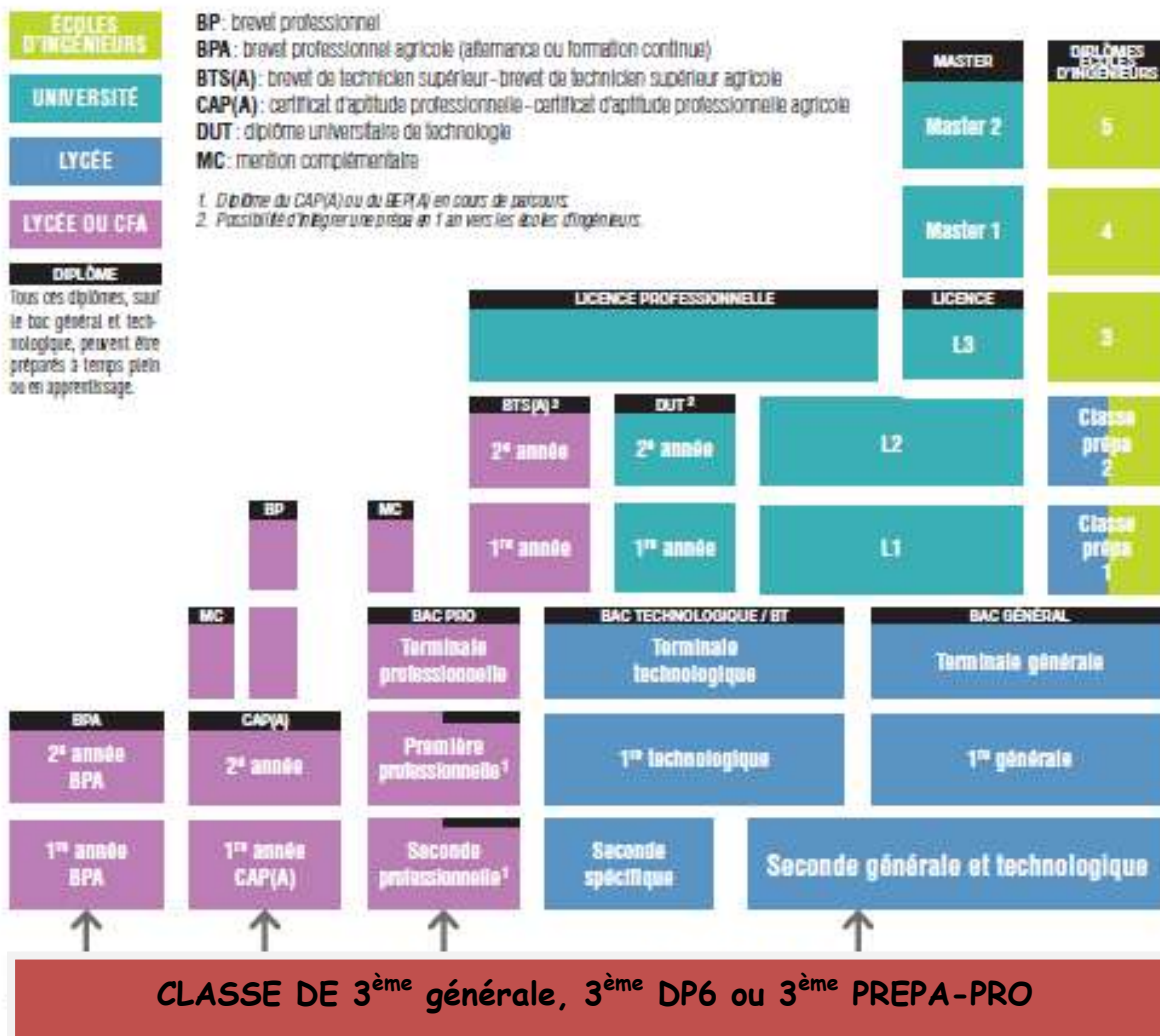
Commercial ; Chef des ventes.

Quels diplômes ?

- Niveau Bac + 2 : BTS Technico-commercial spécialité bois, matériaux dérivés et associés ;
- CQP Vendeur interne en négoce ;
- Niveau Bac + 3 : Licence pro Commerce bois.

Les formations

LE SCHÉMA DES FORMATIONS DANS LA FILIÈRE BOIS



RÉFORME : LA NOUVELLE VOIE PRO

• BAC PRO EN 3 ANS

À partir de la rentrée 2009, la nouvelle 2^{de} professionnelle conduira directement, après la classe de 3^e, vers un diplôme professionnel reconnu, le **bac pro**. En entrant en seconde professionnelle, vous choisirez un champ professionnel et une spécialité de bac pro.

> Au champ professionnel « **Métiers du bois et de l'ameublement** » correspondent les spécialités de bac pro suivantes :

- technicien de fabrication bois et matériaux associés,
- technicien de scierie,
- technicien menuisier-agenceur,
- technicien constructeur bois.

> Au champ professionnel « **Nature-Jardin-Paysage-Forêt** » correspond la spécialité de bac pro gestion et conduite des chantiers forestiers.

> Une certification intermédiaire est possible au bout de 2 ans de formation et permet d'obtenir le BEP(A) ou le CAP(A).

Le bac pro permet une insertion dans la vie active. Il permet également de poursuivre des études en BTS(A).

• CAP ET CAPA

Le certificat d'aptitude professionnelle (CAP) et le certificat d'aptitude professionnelle agricole (CAPA) préparent à des métiers précis. Les études durent 2 ans après la classe de 3^e. La majorité des diplômés entre directement dans la vie active. Poursuite d'études possible en mention complémentaire, en brevet professionnel, ou en bac pro en 2 ans. Tous les diplômes de la voie professionnelle se préparent en lycée professionnel ou en CFA.

Les CAP

Durée de la formation : 2 ans

Débouchés professionnels :

Le titulaire de ce diplôme peut travailler au sein d'une entreprise de menuiserie, d'agencement ou de production de mobilier.

En atelier, il fabrique principalement, à l'unité ou en série, des fenêtres, des volets, des portes, des placards et autres meubles en bois ou en matériaux dérivés, pouvant inclure des composants en verre ou en matériaux de synthèse. Il assure le suivi de la fabrication, le contrôle qualité des produits et la maintenance des machines et outils.

Sur le chantier, le travail se limite à la pose du mobilier. Le menuisier doit cependant organiser et sécuriser son intervention, puis trier et faire évacuer les déchets.

Programme :

Les composantes du diplôme sont les suivantes :

- analyse d'une situation professionnelle ;
- fabrication d'un ouvrage de menuiserie, mobilier ou agencement ;
- pose de mobiliers d'agencement intérieur ;
- français, histoire - géographie ;
- mathématiques - sciences ;
- éducation physique et sportive.

Métiers envisagés :

- agenceur(euse) de cuisines et salles de bains,
- machiniste constructeur ou plateau,
- menuisier(ière).

Poursuites d'études possibles :

Poursuite d'études conditionnelle

Exemples de formations poursuivies :

- CAP Arts du bois option marqueteur ;
- CAP Arts du bois option sculpteur ornemaniste ;
- CAP Arts du bois option tourneur ;
- CAP Constructeur d'ouvrages du bâtiment en aluminium, verre et matériaux de synthèse ;
- CAP Ebéniste ;
- CAP Menuisier en sièges ;
- MC Parqueteur ;
- MC Plaquiste ;
- Bac pro Technicien constructeur bois ;
- Bac pro Technicien de fabrication bois et matériaux associés ;
- Bac pro Technicien menuisier-agenceur ;
- BP Construction d'ouvrages du bâtiment en aluminium, verre et matériaux de synthèse ;
- BP Menuisier.



Durée de la formation : 1 an

Accès à la formation :

Dans la plupart des établissements, ce CAP se prépare en un an après le CAP Ebéniste.

Admission avec sélection

Exemples de formations requises : CAP Ebéniste

Débouchés professionnels :

Ce CAP permet d'acquérir les techniques artisanales traditionnelles du travail du bois pour créer, reproduire ou restaurer des objets, des éléments décoratifs ou du mobilier. L'enseignement porte également sur le dessin d'art, le dessin technique et l'histoire des styles.

Le marqueteur prépare et applique, par collage, sur des surfaces de bois des motifs ornementaux découpés dans différents matériaux (bois précieux, écaille, corne, nacre...). Il incruste ensuite les éléments, conformément au patron de la réalisation. La marqueterie s'applique au mobilier, mais aussi aux instruments de musique, tableaux, panneaux décoratifs...

Les débouchés sont restreints ; ils se trouvent essentiellement dans les ateliers d'ébénisterie ou de restauration de meubles et d'objets anciens.

Programme :

Descriptif des composantes de la certification :

- exécution d'un ouvrage de marqueterie et exécution d'une lame de scie ;
- dessin ;
- technologie et prévention des accidents ;
- histoire des styles des arts du bois ;
- Français et histoire-géographie ;
- Mathématiques et sciences ;
- Education physique et sportive.

Métiers envisagés :

- marqueteur,
- ébéniste,
- restaurateur,
- agenceur,
- menuisier.

Les débouchés se trouvent essentiellement dans les ateliers d'ébénisterie ou de restauration de meubles et d'objets anciens. Sont aussi concernées les activités de réalisation d'objet et d'éléments décoratifs, de l'agencement et de l'architecture.

Poursuites d'études possibles :

Une poursuite d'études est possible en : bac pro ou BM dans une spécialité du travail du bois (ébénisterie, sculpteur sur bois...) ou encore un diplôme de fin d'études secondaires des métiers d'art (DFESMA) spécialité marqueterie.

Ils peuvent aussi préparer un autre CAP proche pour élargir leur champ de compétences.

Poursuite d'études conditionnelle

Exemples de formations poursuivies :

- CAP Arts du bois option sculpteur ornemaniste ;
- CAP Ebéniste ;
- Bac pro Artisanat et métiers d'art option ébéniste ;
- Bac pro Technicien constructeur bois ;
- Bac pro Technicien de fabrication bois et matériaux associés ;
- Bac pro Technicien menuisier-agenceur ;
- BM Ebéniste ;
- BMA Ebéniste ;
- Diplôme de fin d'études secondaires des métiers d'art (DFESMA).

Durée de la formation : 2 ans

Débouchés professionnels :

Ce CAP permet d'acquérir les techniques artisanales traditionnelles du travail du bois pour créer, reproduire ou restaurer des objets, des éléments décoratifs ou du mobilier. L'enseignement porte également sur le dessin d'art, le dessin technique et l'histoire des styles.

Le sculpteur ornemaniste réalise, à partir de croquis, l'ornementation de meubles, des éléments de décoration pour l'architecture intérieure (boiseries, manteaux de cheminée, portes, balustrades) ainsi que des objets décoratifs (pendules, pieds de lampe...). A partir d'une commande, il esquisse le motif, puis confectionne un modèle en plâtre avant de passer à la réalisation proprement dite. Il met alors en forme les volumes et sculpte les détails.

Le titulaire du CAP peut travailler dans un atelier artisanal ou dans un atelier de fabrication haut de gamme. L'habileté manuelle est indispensable pour exercer ce métier, même si elle ne se développe réellement qu'au fil des années.

Programme :

Descriptif des composantes de la certification :

- exécution d'un ornement et modelage ;
- dessin ;
- technologie et prévention des accidents ;
- histoire des styles des arts du bois ;
- Français et histoire-géographie ;
- Mathématiques et sciences ;
- Education physique et sportive.

Métiers envisagés ;

- sculpteur,
- sculpteur ornemaniste,
- ébéniste,
- restaurateur,
- agenceur,
- menuisier.

Poursuites d'études possibles :

La finalité du CAP est l'insertion professionnelle mais une poursuite d'études est possible :

- en bac pro ou un brevet de maîtrise dans une spécialité du travail du bois (ébénisterie, sculpteur sur bois...);
- vers un diplôme de fin d'études secondaires des métiers d'art (DFESMA) spécialité sculpture ;
- avec un autre CAP proche du premier pour élargir le champ de compétences.

Poursuite d'études conditionnelle.

Exemples de formations poursuivies :

- CAP Arts du bois option marqueteur ;
- CAP Ebéniste ;
- Bac pro Artisanat et métiers d'art option ébéniste ;
- Bac pro Technicien constructeur bois ;
- Bac pro Technicien de fabrication bois et matériaux associés ;
- Bac pro Technicien menuisier-agenceur ;
- BM Ebéniste ;
- BMA Ebéniste ;
- Diplôme de fin d'études secondaires des métiers d'art (DFESMA).

Durée de la formation : 2 ans

Débouchés professionnels :

Ce CAP permet d'acquérir les techniques artisanales traditionnelles du travail du bois pour créer, reproduire ou restaurer des objets, des éléments décoratifs ou du mobilier. L'enseignement porte également sur le dessin d'art, le dessin technique et l'histoire des styles.

Le tourneur est un spécialiste qui travaille à la main des pièces de bois fixées sur un tour électrique, afin de leur donner leur forme définitive. Il crée ou reproduit des éléments de balustrade ou de rampe d'escalier, des pieds de meuble, des objets tels que des cannes de billard ou des pions de jeu de dames... Il peut également restaurer des pièces anciennes. Outre le tour à bois, il utilise des outils spécifiques pour tailler la matière, tels que la gouge ou le bédane.

Ce métier réclame d'autant plus de précision et d'habileté que les outils sont guidés à la main, ce qui interdit tout faux mouvement.

Programme :

Descriptif des composantes de la certification :

- exécution d'une pièce tournée ;
- dessin ;
- technologie et prévention des accidents ;
- histoire des styles des arts du bois ;
- Français et histoire-géographie ;
- Mathématiques et sciences ;
- Education physique et sportive.

Métiers envisagés :

- tourneur,
- tourneur sur bois,
- tabletier,
- ébéniste,
- restaurateur,
- agenceur,
- menuisier.

Poursuites d'études possibles :

La finalité du CAP est l'insertion professionnelle, mais une poursuite d'études est possible :

- vers un bac pro ou un BM dans une spécialité du travail du bois (ébénisterie, sculpture sur bois), pour obtenir un niveau de qualification supérieur ;
- par un CAP proche pour élargir son champ de compétences.

Poursuite d'études conditionnelle.

Exemples de formations poursuivies :

- CAP Ebéniste ;
- Bac pro Artisanat et métiers d'art option ébéniste ;
- Bac pro Technicien constructeur bois ;
- Bac pro Technicien de fabrication bois et matériaux associés ;
- Bac pro Technicien menuisier-agenceur ;
- BM Ebéniste ;
- BMA Ebéniste.

CAP Constructeur d'ouvrages du bâtiment en aluminium, verre et matériaux de synthèse

Durée de la formation : 2 ans

Débouchés professionnels :

Spécialiste de la fabrication et de la pose de fenêtres, vitrines de magasins, vérandas..., le titulaire de ce diplôme travaille en atelier et sur chantier. En atelier, il intervient dans la découpe, l'usinage, le façonnage et l'assemblage de matériaux (aluminium, verre, matériaux de synthèse...). Sur un chantier, il exerce des fonctions de manutention, d'installation ou de réparation. Il peut également réaliser des aménagements intérieurs : miroirs, pare-douches pour salles de bains...

Programme :

- Analyse d'une situation professionnelle ;
- Fabrication d'un ouvrage simple ;
- Pose, installation et maintenance d'un ouvrage ;
- Expression française ;
- Mathématiques - sciences physiques ;
- PSE (Prévention Santé Environnement) ;
- Education physique et sportive.

Métiers envisagés :

- coupeur, façonnier, monteur techniverrier, poseur,
- menuisier, menuisier métallique, menuisier métallique aluminium, menuisier PVC,
- fenestrier, façadier, vérandaliste.

Poursuites d'études possibles :

Après ce CAP les élèves peuvent se spécialiser en préparant une mention complémentaire (MC), un bac pro ou un brevet professionnel (BP).

Poursuite d'études conditionnelle.

Exemples de formations poursuivies :

- MC Soudage ;
- Bac pro Ouvrages du bâtiment : aluminium, verre et matériaux de synthèse ;
- Bac pro Ouvrages du bâtiment : métallerie ;
- BP Construction d'ouvrages du bâtiment en aluminium, verre et matériaux de synthèse ;
- BP Métiers de la piscine.

Durée de la formation : 2 ans

Débouchés professionnels :

Ce CAP offre une première qualification pour exercer le métier d'ébéniste. Il peut être complété par un bac pro artisanat et métier d'art option ébéniste, par un brevet des métiers d'art (BMA) ébéniste ou par un brevet de technicien des métiers (BTM) option ébéniste.

Le titulaire de ce diplôme fabrique et répare des meubles à l'unité ou en nombre limité, selon un mode artisanal. A partir des plans et des instructions qui lui ont été donnés, il exécute une partie ou un ensemble de mobilier. Il réalise aussi les placages, les frisages, le montage des meubles et les finitions (ponçage, mise en teinte...).

L'ébéniste peut travailler dans un atelier, une entreprise artisanale ou une PME.

Programme :

Descriptif des composantes de la certification :

- Préparation, réalisation ;
- Arts appliqués
- Etude de construction-
- Technologie ;
- Français et Histoire-Géographie ;
- Mathématiques-Sciences ;
- Éducation physique et sportive ;
- Langue vivante étrangère.

Métiers envisagés :

- Ebéniste.

Entreprises artisanales ou entreprises de petite et moyenne taille de fabrication de meubles massifs ou plaqués, ou d'agencements intérieurs.

Poursuites d'études possibles :

L'objectif du CAP est l'insertion professionnelle.

La poursuite d'études est cependant possible vers :

- un bac pro ;
- un brevet des métiers d'art (BMA) ;
- le diplôme de fin d'études secondaires des métiers d'art (DFESMA).

Il est également possible de compléter son CAP par un second CAP du même domaine.

Poursuite d'études conditionnelle.

Exemples de formations poursuivies :

- CAP Arts du bois option marqueteur ;
- CAP Arts du bois option sculpteur ornemaniste ;
- CAP Dessinateur pour l'ameublement ;
- Bac pro Artisanat et métiers d'art option ébéniste ;
- BMA Ebéniste ;
- Diplôme de fin d'études secondaires des métiers d'art (DFESMA).

Durée de la formation : 2 ans

Débouchés professionnels :

Le menuisier en sièges conçoit, dessine et fabrique les fûts de siège (les structures en bois). Il peut travailler sur des sièges anciens ou contemporains, ou sur des reproductions. Ce CAP est une formation rare qui mène à un métier artisanal en voie de disparition. Quelques débouchés existent toutefois en restauration ou dans l'exécution de prototypes destinés à la création de meubles contemporains.

Ce menuisier en sièges fabrique à l'unité des sièges en bois et a des connaissances technologiques dans le domaine du bois :

- les différentes essences,
- les caractéristiques physiques du bois,
- les défauts du bois,
- les matériaux dérivés du bois,
- les techniques de tranchage, de déroulage et sciage de chantournement et debillardement,
- les techniques de replanissage, de recalage et de ponçage,
- les outillages,
- le travail sur machines,
- les techniques d'assemblages.

Il maîtrise le dessin technique, le traçage et connaît l'histoire des styles dans l'ameublement.

Ce métier artisanal s'exerce principalement en restauration ou dans l'exécution de prototypes destinés à la création de meubles contemporains

Programme :

Descriptif des composantes de la certification :

- exécution à la main d'un siège à partir de plans et de débits sciés et corroyés - dessin et technologie de construction ;
- technologie générale et de spécialité ;
- histoire des styles ;
- Français et histoire-géographie ;
- Mathématiques et sciences ;
- Education physique et sportive.

Métiers envisagés :

- menuisier en sièges,
- restaurateur de mobilier.

Poursuites d'études possibles :

La finalité du CAP est l'insertion professionnelle mais une poursuite d'études est possible vers un bac pro, le BMA ou le BTM ébéniste voire le diplôme de fin d'études secondaires des métiers d'art (DFESMA).

Les titulaires du CAP peuvent aussi avoir comme objectif de compléter leur CAP par la préparation d'un autre CAP proche du premier (ébéniste par exemple) pour ainsi élargir leur champ de compétences.

Poursuite d'études conditionnelle.

Exemples de formations poursuivies :

- CAP Ebéniste ;
- Bac pro Artisanat et métiers d'art option ébéniste ;
- Bac pro Technicien constructeur bois ;
- Bac pro Technicien de fabrication bois et matériaux associés ;
- Bac pro Technicien menuisier-agenceur ;
- BMA Ebéniste ;
- BTM Ebéniste ;
- Diplôme de fin d'études secondaires des métiers d'art (DFESMA).

Les BP, BCP et MC

Définition

Le titulaire d'un Brevet Professionnel, qui est un diplôme national de niveau IV (niveau BAC). Un brevet professionnel s'inscrit souvent dans un projet de création d'entreprise. Il est obligatoire pour ouvrir un salon de coiffure par exemple. Dans les autres secteurs (industrie, commerce), on privilégie plutôt la filière BEP-bac professionnel. Il existe une soixantaine de spécialités de BP au total.

En formation initiale, seule la voie de l'apprentissage permet aux titulaires d'un CAP d'accéder à ce diplôme. La formation est donc dispensée dans le cadre des CFA (centre de formation d'apprentis). Aujourd'hui, plus des trois quarts des jeunes qui le préparent sont titulaires d'un CAP ou d'un BEP déjà acquis en apprentissage. Il se prépare en CFA par la voie de l'apprentissage, ou dans le cadre d'un contrat de professionnalisation. Il est également accessible via la validation des acquis de l'expérience(VAE).

Durée et déroulement de la formation

Le BP se prépare en deux ans après un CAP ou un BEP (alternance entre le temps de formation en centre de formation et l'entreprise). La formation comprend des enseignements professionnels et généraux avec un important volet de gestion appliquée. La durée de la formation (400 h minimum) est déterminée selon la voie de formation.. L'examen comprend de quatre à six épreuves obligatoires, selon la spécialité.

Période en entreprise. Le BP, qui ne se prépare qu'en apprentissage (ou en formation continue), accorde une large place à l'expérience en entreprise. Pour les apprentis, le rythme de l'alternance, variable d'un centre de formation à l'autre, correspond à trois semaines chez l'employeur pour une semaine en CFA.

Conditions d'admission

Vous devez avoir moins de 26 ans et être titulaire d'un CAP ou d'un BEP dans la spécialité correspondante au BP que vous souhaitez préparer. Pour les élèves ayant préparé un CAP en formation initiale (en Lycée professionnel) il faut justifier de 2 ans d'activité professionnelle avant de pouvoir préparer un BP.

Que faire après un BP ?

Le brevet professionnel n'est pas un diplôme qui permet la poursuite d'études supérieures. Il débouche sur la vie active.

Très apprécié dans certaines branches professionnelles, en boucherie par exemple, il assure un bon niveau de rémunération, donne accès à des postes de chef d'équipe et rend possible la création d'entreprise.

Le titulaire de ce diplôme est un ouvrier hautement qualifié d'atelier (calculs, tracés, taillage) et de chantier (prise en compte de l'existant, pose) dont les activités ciblent plus particulièrement les domaines suivants :

- structures et ossatures bois ;
- construction de maison bois ;
- réhabilitation du patrimoine ;
- escaliers ;
- pans de bois ;
- étaitements ;
- ouvrages spéciaux et ouvrages provisoires.

Il est capable de s'adapter à des situations professionnelles et à des activités très variées mises en œuvre sur des ouvrages de géométrie relativement complexe. Il est apte à organiser et à animer le travail d'une équipe intervenant au niveau de la fabrication et/ou de la pose.

Il peut travailler dans une entreprise artisanale, une PME ou une PMI du secteur.

Programme :

- Étude technique et scientifique d'un ouvrage ;
- Recherche de solutions technologiques ;
- Réalisation des plans d'exécution ;
- Étude mathématique et scientifique ;
- Préparation de fabrication et de chantier ;
- Réalisation d'un ouvrage complexe ;
- Mise en œuvre sur un chantier ;
- Expression française et ouverture sur le monde.

Métiers envisagés

Charpentier,
Charpentier bois,
Charpentier poseur.

Le titulaire de ce diplôme est un ouvrier hautement qualifié capable d'occuper un emploi correspondant aux activités les plus complexes du métier de charpentier de marine. Il intervient dans la réalisation de travaux (construction neuve, réparation, restauration) sur des navires en bois et matériaux associés : construction de charpente navale traditionnelle, strip planking, contre-plaqué, revêtement époxy sur construction bois. C'est un opérateur qualifié dans la mise en œuvre des interfaces bois/autres produits (acier, alliages légers, composites...) et le traçage est un point fort de son métier.

Dans son domaine d'intervention, le titulaire du BP charpentier de marine est amené à :

- réaliser en autonomie des tâches ou opérations complexes,
- animer l'intervention d'une équipe, sur des ouvrages ou produits d'importance telle qu'ils nécessitent d'employer plusieurs personnes,
- participer à des travaux de montage d'équipement et de réseaux dans le cadre d'une équipe dirigée par une personne spécialisée,
- entretenir des relations entre les différents services et clients de l'entreprise.

Toutes ses tâches sont conduites dans le respect des règles de prévention des risques professionnels.

Ses compétences lui permettent de s'intégrer dans le secteur prototypage et modelage des grandes entreprises du nautisme. Les débouchés pour les titulaires de ce diplôme se trouvent essentiellement dans les entreprises exerçant une activité professionnelle de construction navale traditionnelle, réparation et de restauration dans les secteurs de la plaisance, de la pêche et du nautisme fluvial.

Programme :

- Étude technique et scientifique d'un ouvrage ;
- Analyse technique d'un navire ;
- Préparation d'une réalisation ;
- Étude mathématique et scientifique ;
- Épure et gabariage ;
- Réalisation et suivi des ouvrages en entreprise ;
- Fabrication d'un ouvrage complexe ;
- Expression française et ouverture sur le monde.

Métiers envisagés

Charpentier de marin.

BP Construction d'ouvrages du bâtiment en aluminium, verre et matériaux de synthèse

Ouvrier qualifié, le titulaire du diplôme intervient dans les domaines de la construction, de la réhabilitation et de l'aménagement de locaux et d'habitations, à la fois en atelier et sur chantier.

En atelier, il prend en charge la préparation de la fabrication. Il étudie la faisabilité de la réalisation, assure la gestion des stocks, choisit les procédés à mettre en œuvre. Puis il organise les postes de travail en vue de la production, du conditionnement et du chargement. Lors de la fabrication, il effectue les opérations de traçage, d'usinage et d'assemblage des parties d'ouvrage.

Sur le chantier, il remplace, adapte ou pose des vitrines de magasin, des vérandas, des fenêtres, des miroirs, des équipements de salle de bains, aquariums, grilles... Il est amené à réparer ou remplacer du matériel défectueux.

Quel que soit son lieu d'intervention, il doit établir des comptes rendus, organiser l'évacuation des déchets et informer le client sur le fonctionnement de l'ouvrage.

Programme :

- Lectures de plans et croquis ;
- Connaissance et mise en œuvre des matériaux ;
- Techniques de fabrication et de pose ;
- Réglage et entretien des machines ;
- Règles de sécurité.

Métiers envisagés

Menuisier(ière),
Techniverrier(ière).

Le titulaire de ce diplôme est un ouvrier hautement qualifié qui exerce son métier en atelier ou sur chantier, aussi bien en construction neuve qu'en réhabilitation ou en agencement. Il travaille le bois, ses dérivés et les matériaux associés (aluminium, produits verriers, matières plastiques...). Il réalise des ouvrages de menuiserie du bâtiment (escaliers, fermetures, cloisons, revêtements de sol, revêtements muraux...), d'agencement (magasins, salles de bains...), d'aménagement intérieur (meublier, placards...) et de mobilier urbain (kiosques, aires de jeux...).

Après avoir fait l'état des lieux et analysé l'existant, le menuisier exécute les dessins (épure, plans...), définit le processus de fabrication, réalise l'ouvrage et, enfin, le met en place.

Les débouchés pour les titulaires de ce diplôme se situent dans les Entreprises artisanales, PME et PMI du secteur de la menuiserie.

Programme :

- Étude de conception, scientifique et artistique d'ouvrages ;
- Étude d'ouvrage et choix de solutions technologiques ;
- Réalisation des plans d'exécution ;
- Étude mathématique et scientifique ;
- Préparation de fabrication et de chantier ;
- Fabrication d'un ouvrage complexe ;
- Mise en œuvre sur un chantier ;
- Expression française et ouverture sur le monde.

Métier envisagé

Menuisier.

Définition

La mention complémentaire est un diplôme national professionnel de niveau V ou IV. Il est destiné à compléter une formation plus générale (CAP, BEP, Bac Pro...) en conférant à son titulaire une spécialité lui permettant d'insérer rapidement le monde du travail.

La formation peut se faire en lycée professionnel, par la voie de l'apprentissage ou encore via la formation continue.

La formation comprend une partie d'enseignement théorique et une partie d'enseignement pratique en entreprise.

Durée de la formation

1 an (400 heures d'enseignement)

Conditions d'admission

Pour les MC de niveau V, il faut être diplômé d'un CAP ou un BEP ou justifier de 3 ans d'expérience dans le métier.

Pour les MC de niveau IV, il faut être diplômé d'un Bac.

La formation pour diplôme dure 1 an.

Le Brevet de Compagnon Professionnel est délivré par la Chambre des métiers et de l'Artisanat.

Le menuisier d'agencement est un spécialiste du bois mais il peut aussi travailler d'autres matériaux. Il conçoit et réalise des éléments de rangement (cuisine, salle de bain...). Il aménage des boiseries intérieures dans les pièces d'habitation ou les bureaux.

Compétences développées

Les compétences attestées par ce titre intègrent des connaissances liées aux techniques et technologies utilisées, à l'environnement de la fabrication ainsi qu'à des méthodologies et des savoir-faire spécifiques dans 2 grands domaines.

DOMAINE PRODUCTION

Etre capable de :

- Lire un plan coté, réaliser le dessin d'exécution d'un ouvrage élaboré
- Faire des relevés de mesure élaborés
- Choisir les outils appropriés en fonction des matériaux
- Confectionner les montages d'usinage et les gabarits pour les différentes machines
- Réceptionner, approvisionner les matériaux
- Assurer la maintenance et l'entretien des outils-machines, porte-outils et équipements de l'atelier
- Assurer l'entretien du circuit pneumatique et du système d'aspiration et de chauffage
- Vérifier le bon état du matériel roulant
- Coller alaises et chants avec réglage de la machine
- Utiliser la scie circulaire, la scie circulaire radiale, la toupie pour débiter bois, placages, stratifiés, pour réaliser des coupes, pour travailler des pièces chantournées, pour toupiller
- Régler et utiliser des machines statiques et portatives (mortaiseuse, défonceuse, tourillonneuse, perceuse à mèches multiples,...)
- Préparer placages stratifiés et matériaux de synthèse, les jointer, appareiller, choisir les colles, régler et mettre sous presse
- Appliquer les techniques de cintrage, de jointage, d'affleurage, de post-formage
- Assembler et coller un meuble ou volume avec tiroirs et porte
- Poser la quincaillerie, monter fenêtres et portes cintrées
- Préparer les supports, les teintes et les lasures
- Appliquer teintes, lasures, vernis, patines et cires
- Poser en toute autonomie fenêtres, portes, placards, planches, lambris,...
- Participer à la pose de boiseries, plafonds,...

- Livrer un meuble (techniques de conditionnement, de mise à niveau et respect des lieux)
- Faire réceptionner les travaux par le client

DOMAINES DE COMPETENCES TRANSVERSALES

Etre capable de :

- Communiquer avec des clients : expliquer un ouvrage
- Se mobiliser sur les objectifs de production : analyser une situation et proposer des solutions
- S'adapter au groupe et aux méthodes de travail : connaître les mécanismes de base d'une entreprise et les méthodes de travail d'une entreprise, remplir les documents internes
- Animer une petite équipe de travail : organiser la production d'une équipe et veiller au respect de l'hygiène et de la sécurité
- Organiser son travail dans l'espace et dans le temps en fonction des différentes situations des chantiers
- Connaître et gérer le temps des travaux entrepris et la valeur des matières d'œuvre utilisées couramment pratiquée : établir la relation entre les temps et les coûts, gérer son temps de fabrication

Débouchés professionnels et Métiers envisagés

Le menuisier agenceur travaille dans le secteur d'activité du Bâtiment, principalement en entreprise artisanale du Bâtiment. Le métier s'exerce en atelier, sous abri dans des locaux clos et couverts ou sur chantier lors de la pose d'ouvrages de type fenêtres, portes, etc.

Voici quelques métiers envisageables avec un BCP Menuisier-Agenceur :

- Menuisier installateur,
- Ouvrier professionnel confirmé en menuiserie agencement,
- Menuisier-poseur,
- Menuisier fabricant,
- Agenceur(euse) de cuisines et salles de bains.

MC Parqueteur (niveau V)

La formation pour cette MC dure 1 an.

Cette MC forme des spécialistes de la pose des parquets : préparation du support, pose d'une sous-couche, pose de parquets massifs ou contrecollés, pose collée ou flottante, pose à l'anglaise ou à la française, application d'un produit de finition.

Programme

- Technologie professionnelle et sciences appliquées ;
- Réalisation d'un ouvrage ;
- Analyse technique et esthétique d'une situation de chantier ;

Débouchés professionnels et Métiers envisagés

Le titulaire de la MC Parqueteur peut envisager de travailler dans des entreprises du bâtiment spécialisées dans la pose de parquets, dans l'agencement

Il occupe les postes suivants :

Parqueteur,
Poseur de revêtements.

MC Plaquiste (niveau V)

La formation pour cette MC dure 1 an.

Le titulaire de cette mention complémentaire monte des éléments préfabriqués comme le Placoplâtre. Il intervient directement après l'achèvement du gros œuvre. Il prépare les emplacements de gaines et autres réservations, et effectue de petits travaux de menuiserie. A partir des données techniques, il met en place des produits d'isolation thermique, acoustique et de protection au feu.

Programme

- Réalisation et technologie ;
- Analyse d'un dossier et rédaction d'un mode opératoire.

Débouchés professionnels et Métiers envisagés

- Plâtrier-plaquiste,
- Isolateur thermique et acoustique,
- Montage d'agencements.

Les Baccalauréats

Baccalauréat Professionnel Agencement de l'Environnement Architectural (remplace le BT Agencement)

Le bac professionnel permet aux titulaires d'un CAP, d'un BEP (jusqu'à disparition) d'atteindre un niveau plus qualifié dans la même spécialité. Il est bien sûr ouvert également aux élèves à la suite de la troisième. Ses points forts sont les enseignements technologiques et professionnels avec, en moyenne, 20 semaines de formation en entreprise. Les matières générales restent importantes.

Durée de la formation

Ce bac pro se prépare en trois ans après la classe de troisième. Les élèves titulaires de certains CAP du même secteur peuvent également le préparer en 2 ans sous certaines conditions.

Conditions d'admission

Classe de troisième

CAP Menuisier fabricant de menuiserie, mobilier et agencement

Programme

- Etude d'un ouvrage et d'un système de fabrication ;
- Préparation d'une fabrication ;
- Art et technique, analyse formelle et stylistique ;
- Evaluation de la formation en milieu professionnel ;
- Lancement et fabrication d'un ouvrage ;
- Projet d'art appliqué ;
- Economie et gestion ;
- Mathématiques et sciences physiques ;
- Langue vivante ;
- Français-histoire géographie ;
- Education artistique-arts appliqués ;
- Education physique et sportive.

Stage

22 semaines.

Poursuite d'études

Le Bac pro a pour objectif premier l'insertion professionnelle mais une poursuite d'étude est envisageable en mentions complémentaires. La poursuite en BTS est possible avec un bon niveau en culture générale. Les titulaires d'une mention Bien ou Très bien entrent de plein droit en BTS de la spécialité (BTS Agencement de l'environnement architectural).

Compétences acquises et Métiers envisageables après ce Bac Pro :

Le titulaire du baccalauréat professionnel Agencement de l'espace architectural est un technicien de l'agencement. Il intervient en bureau d'étude pour participer à la conception technique du projet. Sur chantier, il organise la mise en œuvre d'ouvrages d'agencement extérieurs et intérieurs dans le respect du parti architectural et décoratif du projet.

Au sein de l'entreprise, en atelier et sur site, son activité consiste à :

- participer à la finalisation de l'étude esthétique du projet ;
- préparer l'ensemble des dossiers techniques et administratifs relatifs au projet mettant en œuvre différents matériaux (bois, dérivés du bois, métaux, verre, minéraux, tissus...) à partir des concepts et normes de l'agencement et du cahier des charges architectural ;
- réaliser les plans des ouvrages d'agencement et des lots sous-traités ;
- participer à l'élaboration du planning de réalisation des ouvrages et d'intervention des entreprises ;
- conduire l'installation complète d'un agencement ;
- coordonner le travail d'une équipe et des différents intervenants (intervention de plusieurs corps d'états).

Il est capable de s'intégrer rapidement dans une équipe de travail et, après quelques mois passés dans l'entreprise, d'affirmer son autonomie et montrer sa capacité à prendre en charge la conduite d'un projet jusqu'à son aboutissement.

Le titulaire de ce bac pro est amené à travailler dans des entreprises d'agencement et/ou de menuiserie pour y occuper des emplois de technicien professionnel en agencement, technicien d'études en agencement, technicien de chantier en agencement, chef de chantier ou encore conducteur(rice) de travaux.

Le bac professionnel permet aux titulaires d'un CAP, d'un BEP (jusqu'à disparition) d'atteindre un niveau plus qualifié dans la même spécialité. Il est bien sûr ouvert également aux élèves à la suite de la troisième. Ses points forts sont les enseignements technologiques et professionnels avec, en moyenne, 20 semaines de formation en entreprise. Les matières générales restent importantes.

Durée de la formation

Ce bac pro se prépare en trois ans après la classe de troisième. Les élèves titulaires de certains CAP du même secteur peuvent également le préparer en 2 ans sous certaines conditions.

Conditions d'admission

Classe de troisième

CAP Arts du bois option marqueteur

CAP Arts du bois option sculpteur ornemaniste

CAP Arts du bois option tourneur

CAP Ebéniste

Programme

- Etude d'un ouvrage et d'un système de fabrication ;
- Préparation d'une fabrication ;
- Art et technique, analyse formelle et stylistique ;
- Evaluation de la formation en milieu professionnel ;
- Lancement et fabrication d'un ouvrage ;
- Projet d'art appliqué ;
- Economie et gestion ;
- Mathématiques et sciences physiques ;
- Langue vivante ;
- Français-histoire géographie ;
- Education artistique-arts appliqués ;
- Education physique et sportive.

Stage

22 semaines.

Poursuite d'études

Le bac pro a pour premier objectif l'insertion professionnelle mais, avec un très bon dossier ou une mention à l'examen, une poursuite d'études est envisageable en BTS, en DMA ou en BM. Les formations accessibles après ce bac pro sont les suivantes : BMA Ebéniste, BM Ebéniste, BTS Agencement de l'environnement architectural, DMA Arts de l'habitat option décors et mobiliers.

Compétences acquises et Métiers envisageables après ce Bac Pro :

A partir de l'idée ou du projet du concepteur créateur, le titulaire de ce diplôme réalise un prototype destiné à être reproduit en grand nombre ou en série limitée. Dans un bureau des méthodes, il procède à un échantillonnage, choisit les matières ou matériaux appropriés, établit le planning de fabrication, calcule un prix prévisionnel. A l'atelier, il travaille sur machine et, après expérience, il peut devenir contrôleur de fabrication ou de qualité.

En atelier, l'ébéniste fabrique des meubles ou des éléments de mobilier en bois ou en matériaux composites. Sur les chantiers, il participe aux différentes étapes de l'agencement d'un bâtiment en architecture intérieure. Il connaît l'histoire des styles, la technologie du bois, des assemblages, des placages et des machines à bois. Il maîtrise le dessin technique, sait lire des plans pour la fabrication et sait représenter graphiquement un meuble. Ses compétences s'exercent en fabrication de neuf ou en restauration de pièces anciennes.

Le titulaire du Bac pro Artisanat et métiers d'art option ébéniste est amené à exercer sa profession dans des ateliers d'ébénisterie, de restauration, de prototypage ou d'agencement de l'environnement architectural. Il occupe des fonctions d'ébéniste, de restaurateur, d'agenceur ou de menuisier.

Le bac professionnel permet aux titulaires d'un CAP, d'un BEP (jusqu'à disparition) d'atteindre un niveau plus qualifié dans la même spécialité. Il est bien sûr ouvert également aux élèves à la suite de la troisième. Ses points forts sont les enseignements technologiques et professionnels avec, en moyenne, 20 semaines de formation en entreprise. Les matières générales restent importantes.

Durée de la formation

Ce bac pro se prépare en trois ans après la classe de troisième. Les élèves titulaires de certains CAP du même secteur peuvent également le préparer en 2 ans sous certaines conditions.

Conditions d'admission

Classe de troisième

CAP Constructeur d'ouvrages du bâtiment en aluminium, verre et matériaux de synthèse

CAP Réalisation en chaudronnerie industrielle

CAP Serrurier métallier

Programme

Connaissance des matériaux (résistance aux variations climatiques, mécanismes de pénétration de l'eau, de l'air, isolation phonique et acoustique) ; dessin technique ; règles de construction des différents ouvrages ; gestion.

Stage

22 semaines.

Poursuite d'études

Le bac pro a pour premier objectif l'insertion professionnelle mais, avec un très bon dossier ou une mention à l'examen, une poursuite d'études est envisageable en BTS. Les formations accessibles après ce bac pro sont les suivantes : BP Construction d'ouvrages du bâtiment en aluminium, verre et matériaux de synthèse, BP Plâtrerie et plâque, BTS Enveloppe du bâtiment : façades étanchéité.

Compétences acquises et Métiers envisageables après ce Bac Pro :

Le titulaire de ce bac pro intervient en atelier et sur chantier pour fabriquer et mettre en œuvre différents ensembles constituant des parties de l'enveloppe d'un bâtiment (fenêtres, portes, parties de façade ou de toiture...), des petits corps de bâtiment (vérandas, verrières, oriels...), des ouvrages de distribution et de protection (cloisons, clôtures, garde-corps...) ou de décoration et d'aménagement (cloisons, habillages en miroirs, salles de bains...). Ces interventions concernent des travaux neufs, de réhabilitation ou d'entretien.

Son activité consiste à :

- préparer le processus de réalisation d'un ouvrage à partir d'un dossier architectural et des concepts, normes et contraintes de l'entreprise ;
- réaliser les ouvrages selon les techniques et procédés courants de fabrication ;
- organiser, animer et gérer le suivi de la réalisation dans le cadre d'une petite équipe d'ouvriers et de compagnons.

Il peut exercer dans une entreprise spécialisée dans l'enveloppe du bâtiment, les façades, la menuiserie aluminium et PVC, la miroiterie.

Cette formation remplace le bac pro bâtiment : métal, aluminium, verre et matériaux de synthèse.

Le titulaire du Bac pro Ouvrages du bâtiment aluminium, verre et matériaux de synthèse peut exercer les métiers suivants : menuisier(ière) d'ouvrages en aluminium, menuisier d'ouvrages en matériaux de synthèse, miroitier, technicien(ne) de fabrication de mobilier et de menuiserie, techniverrier(ière).

Baccalauréat Professionnel Productique Mécanique option décolletage

Le bac professionnel permet aux titulaires d'un CAP, d'un BEP (jusqu'à disparition) d'atteindre un niveau plus qualifié dans la même spécialité. Il est bien sûr ouvert également aux élèves à la suite de la troisième. Ses points forts sont les enseignements technologiques et professionnels avec, en moyenne, 20 semaines de formation en entreprise. Les matières générales restent importantes.

Durée de la formation

Ce bac pro se prépare en trois ans après la classe de troisième. Les élèves titulaires de certains CAP du même secteur peuvent également le préparer en 2 ans sous certaines conditions.

Conditions d'admission

Classe de troisième

CAP Décolletage : opérateur régleur en décolletage

CAP Outillages en moules métalliques

Programme

- Epreuve scientifique et technique (Décodage et analyse de documents techniques, Mathématiques et sciences physiques, Travaux pratiques de sciences physiques) ;
- Elaboration d'un processus d'usinage ;
- Epreuve pratique prenant en compte la formation en milieu professionnel (Réalisation et suivi de production en entreprise, Mise en œuvre d'un tour multibroche, Mise en œuvre d'un tour monobroche équipé d'appareils auxiliaires, Elaboration d'un programme, agencement d'un outillage et mise en œuvre d'un tour monobroche à commande numérique, Mise en œuvre d'un procédure de contrôle qualité, Economie-gestion) ;
- Langue vivante ;
- Français, Histoire-géographie ;
- Education artistique, arts appliqués ;
- Education physique et sportive.

Stage

22 semaines.

Poursuite d'études

Le bac pro a pour premier objectif l'insertion professionnelle mais, avec un très bon dossier ou une mention à l'examen, une poursuite d'études est envisageable en BTS ou en MC. Les élèves issus d'un Bac Pro Productique Mécanique option décolletage peuvent envisager de poursuivre leurs études en BTS Industrialisation des produits mécaniques.

Compétences acquises et Métiers envisageables après ce Bac Pro :

Le titulaire de ce diplôme est un technicien d'atelier qui assure la préparation, la conduite et la gestion de moyens de production : machines de fabrication, matériels de contrôle...

Le décolletage est une variante de l'usinage qui consiste à fabriquer des vis, des pivots d'horlogerie ou des pièces de haute précision. Le travail peut s'effectuer sur un tour monobroche ou multibroche.

Dans une petite entreprise, le diplômé dispose d'une large autonomie et exécute l'ensemble des opérations qui permettent de réaliser une pièce (depuis la lecture du plan jusqu'au contrôle final). Dans une entreprise plus importante, une partie de la préparation de l'usinage est souvent prise en charge par le service industrialisation (programmation des machines, réglage des outils...).

Le bac pro productique mécanique permet d'exercer diverses activités, allant de la préparation de la fabrication au suivi de la production et de la maintenance.

Le titulaire d'un Bac Pro Productique Mécanique option décolletage peut envisager d'exercer les métiers suivants : décolleteur(euse), opérateur(trice) et technicien(ne) en traitement des matériaux, opérateur(trice) sur machine à commande numérique.

Le bac professionnel permet aux titulaires d'un CAP, d'un BEP (jusqu'à disparition) d'atteindre un niveau plus qualifié dans la même spécialité. Il est bien sûr ouvert également aux élèves à la suite de la troisième. Ses points forts sont les enseignements technologiques et professionnels avec, en moyenne, 20 semaines de formation en entreprise. Les matières générales restent importantes.

Durée de la formation

Ce bac pro se prépare en trois ans après la classe de troisième. Les élèves titulaires de certains CAP du même secteur peuvent également le préparer en 2 ans sous certaines conditions.

Conditions d'admission

Classe de troisième

CAP Arts du bois option marqueteur

CAP Arts du bois option sculpteur ornemaniste

CAP Arts du bois option tourneur

CAP Charpentier bois

CAP Charpentier de marine

CAP Conducteur-opérateur de scierie

CAP Encadreur

CAP Mécanicien conducteur scieries et industries mécaniques du bois option B
mécanicien affûteur de sciage, tranchage, déroulage

CAP Menuisier en sièges

CAP Menuisier fabricant de menuiserie, mobilier et agencement

CAP Menuisier installateur

CAP Tonnellerie

Programme

- Analyse technique d'un ouvrage ;
- Mathématiques et sciences physiques ;
- Travaux pratiques de sciences physiques ;
- Préparation d'une fabrication et d'une mise en œuvre sur chantier ;
- Réalisation et suivi des ouvrages en entreprise ;
- Fabrication d'un ouvrage ;
- Mise en œuvre d'un ouvrage sur chantier ;
- Langue vivante étrangère ;
- Français, histoire et géographie ;
- Education artistique, arts appliqués ;
- Education physique et sportive.

Stage

22 semaines.

Poursuite d'études

Le bac pro a pour premier objectif l'insertion professionnelle mais, avec un très bon dossier ou une mention à l'examen, une poursuite d'études est envisageable en BTS. Les élèves issus d'un Bac Pro Productique Mécanique option décolletage peuvent envisager de poursuivre leurs études en BTS Charpente-couverture ou en BTS SCBH (Systèmes Constructifs Bois et Habitat).

Compétences acquises et Métiers envisageables après ce Bac Pro :

Le titulaire de ce bac pro intervient en atelier et sur chantier pour fabriquer et mettre en œuvre des ouvrages de structure, d'ossature et de charpente en bois ou en matériaux dérivés du bois.

Son activité consiste à :

- préparer le processus de réalisation d'un ouvrage à partir du dossier architectural, des concepts et des normes de la construction bois et des contraintes de l'entreprise ;
- réaliser les ouvrages selon les techniques et procédés courants de préfabrication et de mise en œuvre de la charpente et de la construction bois ;
- organiser, animer et gérer le suivi de la réalisation d'un chantier de construction bois dans le cadre d'une équipe de plusieurs ouvriers et compagnons professionnels.

Le technicien constructeur exerce son activité dans les entreprises artisanales ou industrielles qui fabriquent et installent des ouvrages de structure, d'ossature et de charpente en bois et dérivés, dans les domaines du bâtiment, de l'habitat et de l'environnement. Le titulaire du Bac Pro technicien constructeur bois est amené à occuper des fonctions de charpentier(ière), d'ouvrier qualifié, d'agent de maîtrise ou technicien constructeur bois ou encore de menuisier(ière)



Le bac professionnel permet aux titulaires d'un CAP, d'un BEP (jusqu'à disparition) d'atteindre un niveau plus qualifié dans la même spécialité. Il est bien sûr ouvert également aux élèves à la suite de la troisième. Ses points forts sont les enseignements technologiques et professionnels avec, en moyenne, 20 semaines de formation en entreprise. Les matières générales restent importantes.

Durée de la formation

Ce bac pro se prépare en trois ans après la classe de troisième. Les élèves titulaires de certains CAP du même secteur peuvent également le préparer en 2 ans sous certaines conditions.

Conditions d'admission

Classe de troisième

CAP Arts du bois option marqueteur

CAP Arts du bois option sculpteur ornemaniste

CAP Arts du bois option tourneur

CAP Charpentier bois

CAP Charpentier de marine

CAP Conducteur-opérateur de scierie

CAP Encadreur

CAP Mécanicien conducteur scieries et industries mécaniques du bois option B
mécanicien affûteur de sciage, tranchage, déroulage

CAP Menuisier en sièges

CAP Menuisier fabricant de menuiserie, mobilier et agencement

CAP Menuisier installateur

CAP Tonnellerie

Programme

- Mathématiques et sciences physiques ;
- Travaux pratiques de sciences physiques ;
- Étude d'une fabrication ;
- Préparation d'une fabrication ;
- Suivi d'une production en entreprise ;
- Mise en œuvre d'une fabrication ;
- Suivi et contrôle d'une fabrication ;
- Langue vivante ;
- Français, histoire et géographie ;
- Education artistique, arts appliqués ;
- Education physique et sportive.

Stage

22 semaines

Poursuite d'études

Le bac pro a pour premier objectif l'insertion professionnelle mais, avec un très bon dossier ou une mention à l'examen, une poursuite d'études est envisageable en BTS, secteur bois. Les élèves issus d'un Bac pro Technicien de fabrication bois et matériaux associés peuvent ainsi poursuivre leurs études en : BTS Développement et réalisation bois ou en BTS Systèmes constructifs bois et habitat.

Compétences acquises et Métiers envisageables après ce Bac Pro :

Le titulaire de ce bac pro est technicien d'atelier en entreprise de menuiserie et d'ameublement pour la production, en petite ou moyenne série, d'ouvrages en bois et matériaux associés. Il maîtrise les techniques de fabrication de produits ou composants : meubles, mobilier d'agencement, menuiseries extérieures et intérieures, charpente industrielle et éléments en bois lamellé-collé.

Il prend en charge la fabrication et le conditionnement des pièces, ainsi que le suivi et le contrôle de la production. Il participe à la maintenance des équipements et à l'organisation du travail.

Dans le cadre de ses activités sur un poste ou un îlot de fabrication, il peut être amené à prendre des responsabilités au sein d'une équipe afin d'assurer le bon déroulement de la production et des opérations qui y sont liées (maintenance, contrôle, optimisation, sécurité).

Le titulaire du Bac Pro Technicien de fabrication bois et matériaux associés est amené à occuper les fonctions suivantes : menuisier(ière), menuisier en meuble, technicien(ne) de fabrication de mobilier et de menuiserie, chef d'équipe en menuiserie. Il travaille généralement dans des entreprises de menuiserie et d'ameublement (petites et moyennes séries).

Le bac professionnel permet aux titulaires d'un CAP, d'un BEP (jusqu'à disparition) d'atteindre un niveau plus qualifié dans la même spécialité. Il est bien sûr ouvert également aux élèves à la suite de la troisième. Ses points forts sont les enseignements technologiques et professionnels avec, en moyenne, 20 semaines de formation en entreprise. Les matières générales restent importantes.

Durée de la formation

Ce bac pro se prépare en trois ans après la classe de troisième. Les élèves titulaires de certains CAP du même secteur peuvent également le préparer en 2 ans sous certaines conditions.

Conditions d'admission

Classe de troisième

CAP Arts du bois option marqueteur

CAP Arts du bois option sculpteur ornemaniste

CAP Arts du bois option tourneur

CAP Charpentier bois

CAP Charpentier de marine

CAP Conducteur-opérateur de scierie

CAP Encadreur

CAP Mécanicien conducteur scieries et industries mécaniques du bois option B
mécanicien affûteur de sciage, tranchage, déroulage

CAP Menuisier en sièges

CAP Menuisier fabricant de menuiserie, mobilier et agencement

CAP Menuisier installateur

CAP Tonnellerie

Programme

- Analyse technique d'un ouvrage ;
- Mathématiques et sciences physiques ;
- Travaux pratiques de sciences physiques ;
- Préparation d'une fabrication et d'une mise en œuvre sur chantier ;
- Réalisation et suivi des ouvrages en entreprise ;
- Fabrication d'un ouvrage ;
- Mise en œuvre d'un ouvrage sur chantier ;
- Langue vivante étrangère ;
- Français, histoire et géographie ;
- Education artistique, arts appliqués ;
- Education physique et sportive.

Stage

22 semaines.

Poursuite d'études

Le bac pro a pour premier objectif l'insertion professionnelle mais, avec un très bon dossier ou une mention à l'examen, une poursuite d'études est envisageable en BTS, secteur bois. Les élèves issus d'un Bac pro Technicien menuisier agenceur peuvent ainsi poursuivre leurs études en : BTS Agencement de l'environnement architectural, BTS Aménagement finition ou en BTS Systèmes constructifs bois et habitat.

Compétences acquises et Métiers envisageables après ce Bac Pro :

Le titulaire de ce bac pro intervient en atelier et sur chantier pour fabriquer et mettre en œuvre différents ouvrages de menuiserie extérieure et intérieure ainsi que des aménagements de pièces, bureaux, cuisines, salles de bains, magasins, salles d'exposition, lieux de réunion...

Son activité consiste à :

- préparer le processus de réalisation d'un ouvrage à partir du dossier architectural, des concepts et normes de la menuiserie et de l'agencement et des contraintes de l'entreprise ;
- réaliser les ouvrages selon les techniques et procédés courants de fabrication et de mise en œuvre de la menuiserie et de l'agencement ;
- organiser, animer et gérer le suivi de la réalisation du chantier dans le cadre d'une équipe de plusieurs ouvriers et compagnons professionnels.

Les diplômés s'insèrent dans les PME qui fabriquent et installent des menuiseries pour l'habitat individuel et collectif. Ils exercent les métiers suivants : agenceur(euse) de cuisines et salles de bains ou menuisier(ière), technicien bois, menuisier, menuisier d'agencement, menuisier poseur.



Bac Techno : ce qui change avec la réforme

Principales séries concernées : les séries STI (sciences et technologies industrielles) et STL (sciences et technologies de laboratoire), qui deviennent plus polyvalentes et offriront de plus larges débouchés et une meilleure préparation vers l'enseignement supérieur. Ces dernières n'ont en effet pas évolué depuis 1993, alors que les séries STG (sciences et technologies de la gestion) et ST2S (sciences et technologies de la santé et du social) ont été rénovées, respectivement en 2005 et 2007. Les nouvelles 1res sont entrées en application à la rentrée 2011, les Terminales en 2012.

De nouvelles séries plus équilibrées : La série STI devient la série STI2D (sciences et technologies de l'industrie et du développement durable). Elle est organisée en 4 spécialités :

- architecture et construction,
- énergies et environnement,
- innovation technologique et éco conception,
- systèmes d'information et numérique.

La spécialité arts appliqués de la série STI devient le cœur de la nouvelle série "Sciences et technologies du design et des arts appliqués".

Durée de la formation

3 ans après la classe de troisième

Conditions d'admission

Admission conditionnelle (sur dossier) après la classe de troisième. Signalons que l'entrée en 2nde AA se fait sur dossier scolaire et lettre de motivation, après une classe de 3ème. Un bon dossier scolaire est exigé ainsi qu'une réelle motivation compte tenu du grand nombre de demandes.

En formation initiale, la préparation au bac techno dure deux ans en lycée : classe de première et de terminale. L'admission en classe de 1ère STD2A se fait à l'issue d'une classe de 2nde générale et technologique avec un enseignement d'exploration de 6h "création et culture design".

Programme

- **quatre pôles** : arts, techniques et civilisations ; Démarche créative ; Pratiques en arts visuels ; Technologies.

Les enseignements technologiques et professionnels se répartissent en :

- **Des enseignements généraux** : mathématiques, physique-chimie, français, histoire-géo, LV1 et 2 et EPS.
- **Deux options facultatives max à choisir parmi** : EPS, arts et atelier artistiques.
- **Des enseignements spécifiques** : design et arts appliqués en français et en langue vivante.

Poursuite d'études

Le bac STD2A permet d'accéder aux différents BTS d'arts appliqués, aux DMA, aux écoles supérieures d'art relevant du ministère de la Culture, aux écoles privées d'arts appliqués.

Voici des formations auxquelles les titulaires d'un Bac Techno ST2A ont accès :

- BTS Communication visuelle option graphisme édition publicité (dernière session d'examen avec cet intitulé en 2013) ;
- BTS Communication visuelle option multimédia (dernière session d'examen avec cet intitulé en 2013) ;
- BTS Concepteur en art et industrie céramique ;
- BTS Design d'espace ;
- BTS Design de communication espace et volume ;
- BTS Design de mode, textile et environnement option mode ;
- BTS Design de mode, textile et environnement option textile, matériaux et surface
- BTS Design de produits ;
- DMA Arts graphiques option gravure ;
- DMA Arts graphiques option illustration ;
- DMA Arts graphiques option reliure dorure ;
- DMA Arts graphiques option typographie ;
- DMA Cinéma d'animation ;
- DMA Décor architectural option arts du verre et du cristal ;
- DMA Décor architectural option décor du mur ;
- DMA Décor architectural option matériaux de synthèse ;
- DMA Décor architectural option métal ;
- DMA Décor architectural option traitement plastique et de la transparence ;
- DMA Marionnette.

Débouchés professionnels

Le bac techno sciences et technologies du design et des arts appliqués (STD2A) s'adresse aux élèves désireux d'exercer dans les métiers du design ou des métiers d'art. Cela concerne les secteurs du design graphique, du design d'espace (architecture intérieur, cadre de vie, scénographie), du design de mode, du design de produits et des métiers d'art (textile, bijou, habitat, céramique, verre, livre...).

L'objectif de la formation est l'acquisition d'une culture du design, l'apprentissage de concepts et d'outils nécessaires à l'analyse de problématiques liés au design et à la formulation d'hypothèses et de démarches de création. Enfin, l'expérimentation par tout moyen plastique, de processus de création dans le champ du design et des métiers d'art.

Baccalauréat technologique STI2D AC (Sciences et Technologies Industrielles, développement durable spécialité architecture et construction)

Bac Techno : ce qui change avec la réforme

Principales séries concernées : les séries STI (sciences et technologies industrielles) et STL (sciences et technologies de laboratoire), qui deviennent plus polyvalentes et offriront de plus larges débouchés et une meilleure préparation vers l'enseignement supérieur. Ces dernières n'ont en effet pas évolué depuis 1993, alors que les séries STG (sciences et technologies de la gestion) et ST2S (sciences et technologies de la santé et du social) ont été rénovées, respectivement en 2005 et 2007. Les nouvelles 1res sont entrées en application à la rentrée 2011, les Terminales en 2012.

De nouvelles séries plus équilibrées : La série STI devient la série STI2D (sciences et technologies de l'industrie et du développement durable). Elle est organisée en 4 spécialités :

- architecture et construction,
- énergies et environnement,
- innovation technologique et éco conception,
- systèmes d'information et numérique.

La spécialité arts appliqués de la série STI devient le cœur de la nouvelle série "Sciences et technologies du design et des arts appliqués".

Durée de la formation

3 ans après la classe de troisième

On accède à la 1ère STI2D après une 2de générale et technologique quel que soit l'enseignement d'exploration. On peut aussi accéder à la Terminale STI2D Architecture et Construction quel que soit l'enseignement d'approfondissement de 1ère.

Pour qui ?

Pour tous les élèves ayant une appétence pour les sciences et la technologie, mais avec un désir d'apprendre de façon appliquée et concrète.

Pour des élèves qui font le projet, a minima, de poursuivre à bac+2 mais qui envisagent déjà une poursuite d'étude supérieure longue dans le domaine des sciences et de la technologie.

Pour les élèves qui s'intéressent au développement durable et donc à la prise en compte, dans la conception des produits, de leurs impacts environnementaux.

Programme

- des enseignements généraux (communs avec la terminale STL) : philosophie, langues vivantes 1 et 2, EPS (7 h),
- des enseignements spécifiques communs aux 4 spécialités de STI2D- Architecture et construction, Energies et environnement, Innovation technologique et éco-conception, Systèmes d'information et numérique : mathématiques, physique-chimie, enseignements technologiques transversaux, enseignement technologique en LV1 (14 h),
- un enseignement spécifique suivant la spécialité choisie (9 h). La spécialité Architecture et Construction (AC) porte sur l'analyse et la création de solutions techniques relatives au domaine de la construction, et respectant des contraintes d'usage, réglementaires, économiques et environnementales,
- des enseignements facultatifs : EPS, arts (3 h), un atelier artistique (72 h annuelles) et 10 heures annuelles de vie de classe.

Poursuite d'études

Ce bac techno STI2D AC prépare à la poursuite d'études scientifiques et technologiques industrielles en BTS, DUT suivi d'une CPGE ATS, d'une classe préparatoire technologies et sciences industrielles (CPGE TSI), puis écoles d'ingénieurs en 5 années, ou écoles spécialisées (électronique, réseaux, matériaux, bâtiment...). Après un BTS ou un DUT il est possible de poursuivre aussi ses études en école d'ingénieur en alternance.

Ce bac techno permet de viser des études supérieures tout en privilégiant le choix d'une formation appliquée et pratique, moins abstraite et théorique qu'en bac S.

Débouchés professionnels

Le bac technologique STI2D s'adresse à ceux qui s'intéressent à l'ingénierie industrielle, à l'innovation technologique et à la préservation de l'environnement.

Les BM, BMA et BTM

Le Brevet de Maîtrise est un diplôme de niveau bac qui est délivré par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat.

La formation dure 2 ans.

Le brevet de maîtrise (BM) sanctionne une double qualification : la maîtrise technique du métier et la qualification de chef d'entreprise. Il se prépare en formation continue ou bien en contrat d'apprentissage.

Le BM s'adresse à tous ceux qui exercent déjà un métier et souhaitent progresser dans leur vie professionnelle, qu'ils soient chefs d'entreprise ou salariés. La formation porte à la fois sur le perfectionnement professionnel dans le métier exercé et sur le développement de compétences dans le domaine de la commercialisation et de la gestion de l'entreprise.

Les conditions d'accès varient selon les métiers : certains BM nécessitent un diplôme de niveau V (CAP, BEP ou CTM), d'autres nécessitent un diplôme de niveau IV (BTM, BP, bac pro, BMA). Pour ces BM nécessitant un diplôme de niveau IV, une expérience professionnelle de plusieurs années peut tout de même permettre la préparation du BM.

Par exemple, le BM de fleuriste est accessible avec un diplôme de niveau IV en fleuristerie (un BTM par exemple) ou bien un CAP et 5 ans d'expérience professionnelle de fleuriste (apprentissage non compris).

Pour connaître les conditions requises pour chaque spécialité de BM, veuillez-vous adresser à la Chambre de métiers de votre département.

Le titulaire d'un BM d'Ebéniste exercera la fonction d'ébéniste. Avec un BM d'Ebéniste il est possible de poursuivre ses études en BTMS Ebéniste. Le BTMS est une formation reconnue bac + 2 qui dure 2 ans après le BM (équivalent du Bac).

Le Brevet des Métiers d'Art est un diplôme de niveau bac qui est délivré par le Ministère de l'Éducation, de la Jeunesse et de la Vie associative.

La formation dure 2 ans.

Le titulaire du BMA ébéniste est un technicien praticien capable :

- d'analyser un cahier des charges, une fiche technique de produit ou de matériel, un plan d'ensemble ou de détail ;
- de maîtriser les processus de fabrication et d'effectuer des petites réparations ne nécessitant pas de reconstruction ;
- de déterminer les conditions de fabrication d'un produit (meubles, sièges...), la programmation des réalisations, les coûts de production, la gestion des stocks.

Ce professionnel est responsable de travaux d'ébénisterie dont il assure entièrement la réalisation et le contrôle des opérations. Avec de l'expérience professionnelle, il peut assurer la direction et la gestion pratique d'une petite entreprise.

Aux enseignements méthodologiques, technologiques et économiques généraux s'ajoutent les enseignements propres au métier et au domaine d'intervention, ainsi qu'une formation en arts appliqués (histoire de l'ébénisterie).

Salarié ou artisan, l'ébéniste peut travailler dans un atelier ou, éventuellement, en entreprise. Il peut aussi rejoindre un bureau d'études pour participer à la réalisation de prototypes en vue d'une production en série.

BMA Graphisme et décor option décorateur de surfaces et volumes

Le Brevet des Métiers d'Art est un diplôme de niveau bac qui est délivré par le Ministère de l'Éducation, de la Jeunesse et de la Vie associative.

La formation dure 2 ans.

Le graphiste-décorateur intervient dans la réalisation de travaux de communication visuelle et graphique, d'illustrations publicitaires (enseignes, messages) ou de décors destinés à la conservation, la restauration et la création d'ambiances (fresques, trompe-l'oeil, murs peints...). En relation avec le concepteur, le technicien est capable, à partir d'un cahier des charges, d'analyser, de préparer et de réaliser une commande afin de répondre aux exigences de son client. Il travaille en relation avec les professionnels de la chaîne graphique (sérigraphes, imprimeurs...) et de la publicité, des cabinets d'architecture, des promoteurs immobiliers, des conservateurs du patrimoine, des gestionnaires de projet d'aménagement et des professionnels de l'événementiel.

La formation du BMA permet d'acquérir une connaissance des produits et composants (décapants, pigments, durcisseurs...), des supports et conditions de mises en oeuvre (bois, plastiques, métaux...), de l'infographie (logiciels de DAO) et, enfin, de la réglementation professionnelle. Par ailleurs, l'élève bénéficie d'enseignements en arts, techniques et civilisations (étude des styles, histoire du décor, de l'écriture et des signes), en arts appliqués (couleurs, matières, représentation et expression plastique...) et en gestion, et d'enseignements généraux (français, langue vivante...).

L'option décorateur de surfaces et volumes forme aux différents procédés et techniques du décor (fresque, détrempe, huile, aquarelle... notamment sur mur, toile, panneau), aux caractéristiques des matières, des surfaces et des matériels, et à l'utilisation du matériel informatique intervenant dans la conception et le traitement des images.

Exemples de métiers pouvant être exercés par des titulaires de ce BMA :

- bronzier(ière),
- graphiste.

Le Brevet Technique des Métiers est un diplôme de niveau bac.

La formation dure 2 ans.

Ce diplôme de la filière artisanale est délivré par quelques chambres de métiers. Il forme des ébénistes capables de concevoir un meuble et des aménagements intérieurs. L'ébéniste maîtrise toutes les étapes de la conception à la fabrication d'un meuble : il établit un cahier des charges ainsi qu'un dessin définitif du meuble permettant au client de visualiser le produit fini, il prépare la mise en œuvre de la fabrication en s'assurant de la qualité de chaque étape, il réalise le meuble dans un souci de qualité et assure sa mise en place.

Le titulaire d'un BTM Ebéniste peut poursuivre ses études en BTMS Ebénisterie en 2 ans après le BTM pour atteindre un niveau d'études égal à bac + 2.

Les Brevets de technicien supérieur (BTS) et
Diplômes universitaires technologiques (DUT) :
diplômes de niveau III (bac + 2)

Définition

Le BTS est un diplôme national de l'enseignement supérieur de niveau III. Il s'obtient en 2 ans après le bac. Au programme : cours théoriques en petit groupe, enseignement spécialisé, stages professionnels. L'entrée est sélective : les élèves sont choisis en fonction de leur dossier scolaire.

Le BTS prépare aux postes de technicien supérieur dans le secteur de l'industrie, du commerce et des services.

Il permet d'entrer directement dans le monde du travail. A l'arrivée, des diplômes professionnels qui répondent aux besoins des entreprises et qui couvrent tous les secteurs d'activité économique.

Les titulaires d'un BTS peuvent cependant, sous certaines conditions, poursuivre leurs études.

Durée de la formation

2 ans en formation initiale en lycée ou par alternance en CFA. Cette formation est aussi accessible en formation continue.

Conditions d'admission

Avoir le bac. Procédure « admission post-bac ».

Il faut postuler au cours de l'année de terminale, via la procédure APB : l'inscription, la formulation et l'ordre des vœux de BTS et d'établissements s'effectuent **en ligne** sur www.admission-postbac.fr selon une procédure et un calendrier très précis, identiques pour tous (procédure « admission post-bac »).

Sélection sur dossier **avec le bac** (ou un **niveau bac**, dans certains cas), de préférence **compatible** avec la spécialité choisie.

Le dossier de candidature se compose des bulletins scolaires (et de travaux personnels, par exemple pour les sections arts).

Les élèves et les apprentis qui ont obtenu leur **bac techno** ou leur **bac pro** avec **mention bien ou très bien** sont **admis de droit**, pour la rentrée suivante, dans une spécialité cohérente avec leur bac.

Le passage par une année de **mise à niveau (MAN)** peut être demandé aux candidats avant d'intégrer certains BTS. C'est le cas à l'entrée du **BTS hôtellerie-restauration**, pour ceux qui ne sont pas titulaires du bac technologique hôtellerie. C'est aussi le cas des sept **BTS du secteur des arts** pour ceux qui n'ont pas le bac STI spécialité arts appliqués, sans être systématique.

Débouchés professionnels

Ce BTS concerne essentiellement l'aspect technique de l'architecture intérieure. L'agenceur a la responsabilité totale d'une installation : relevé des dimensions des locaux, présentation du projet (sous forme de plans, de croquis et/ou de maquettes), lancement des appels d'offres, rédaction des commandes, conduite de chantier. Il occupe une place charnière dans l'aménagement d'appartements, de bureaux, de locaux commerciaux : il participe à l'élaboration du projet et du cahier des charges avec l'architecte d'intérieur, dialogue avec les différents corps de métiers intervenant sur le chantier (maçons, menuisiers...) et avec le client. Le titulaire du BTS peut s'insérer dans une entreprise d'agencement, un bureau d'architecte ou une agence de design, chez un fabricant de mobilier...

Accès à la formation

L'accès principal à ce BTS est le BT Agencement.

Les titulaires d'un bac STI génie mécanique option bois et matériaux ou génie civil sont également bien représentés. Par ailleurs, cette formation est accessible aux titulaires d'un bac professionnel du domaine du bois ou de l'agencement.

Quelques places peuvent être aussi attribuées à des bacheliers de l'enseignement général.

L'entrée en BTS se fait sur dossier scolaire et entretien.

Programme

La formation porte sur la mécanique des structures, la technologie des matériaux et des ouvrages, les arts appliqués (arts et techniques de l'habitat, expression plastique, architecture d'intérieure, architecture), la conception (élaboration du dossier administratif, tracé d'état des lieux...), la préparation de la fabrication (dossier de plans) et la gestion de chantier ; elle comprend également des enseignements généraux.

Horaires d'enseignement : Français (2 h) ; mathématiques (2 h) ; langue vivante (2 h) ; physique-chimie (2 h) ; mécanique industrielle (2 h) ; bureau d'études, méthode et fabrication, informatique appliquée (16 h) ; technologie de spécialité (2 h) ; économie-gestion-législation (1h) ; arts, civilisation et techniques de l'agencement et de l'habitat (2 h) ; architecture intérieure et expression plastique (2 h) : **33 H**

Stage : 10 semaines minimum sur les 2 ans de formation

Poursuite d'études

Si le BTS permet une insertion directe sur le marché du travail, l'étudiant peut choisir de poursuivre ses études pour accéder à des postes de cadre, avec des responsabilités plus importantes et un salaire plus élevé.

Le titulaire du BTS Agencement peut préparer un diplôme supérieur des arts appliqués (DSAA) en deux ans ; il peut également préparer, en un an, une licence pro en agencement... ; enfin, des formations complémentaires dans le domaine de l'architecture intérieure et de l'architecture sont également envisageables.

Exemples de formations accessibles après ce BTS :

- Licence pro bâtiment et construction spécialité chargé d'affaire en agencement ;
- DSAA Architecture intérieure et création de modèles ;
- DSAA Créateur concepteur option architecture intérieure et environnement.

Métiers envisagés

Architecture d'intérieur.

Le titulaire de ce diplôme peut s'insérer dans une entreprise de construction et de rénovation de toute taille relevant du second œuvre du bâtiment : peinture, plâtrerie, vitrerie, revêtements muraux et de sol, aménagement intérieur.

Il peut y assurer l'assistance du chef d'entreprise, la conduite et l'encadrement de travaux. Parmi ses attributions figurent l'élaboration de dossiers techniques et économiques, la préparation, la conduite et la gestion de chantiers. Il peut également exercer des fonctions commerciales. Il travaille en relation constante avec les personnels de l'entreprise, les clients et les autres corps d'état.

Après avoir acquis une solide expérience, il pourra reprendre ou créer une entreprise.

Accès à la formation

Bac pro en majorité, bac STI

Admission avec sélection

Exemples de formations requises pour accéder à ce BTS :

Bac pro Aménagement et finition du bâtiment

Programme

-Horaires hebdomadaires en 1ère année et 2ème année : 34 H

-Domaines généraux : français (3h) ; langue vivante étrangère (2h) ; mathématiques (4h) ; sciences physiques (3h)

-Domaines professionnels : étude des ouvrages : sciences et confort du bâtiment, matériaux (5h) ; études techniques et économiques : structure et fonctionnement de l'entreprise, économie, marchés, préparation et suivi de chantier (8h) ; réalisation : études et travaux, essais, mesures, contrôles (9h)

-Enseignements facultatifs : langue vivante étrangère (2h) ; arts appliqués (2h)

Stage

8 semaines en fin de 1ère année

Poursuite d'études

Le BTS permet d'entrer directement dans la vie active mais il est possible de poursuivre en licence professionnelle spécialisée.

Exemples de formations accessibles après ce BTS :

-Licence pro bâtiment et construction spécialité chargé d'affaires en peinture, décoration, aménagement et finition ;

-Licence pro bâtiment et construction spécialité maintenance et réhabilitation.

Métiers envisagés

Carreleur(euse)-mosaïste, peintre en bâtiment, plâtrier(ière), solier(ière)-moquettiste

Le titulaire de ce diplôme exerce diverses activités professionnelles : commerciales, de conception, d'organisation, de fabrication et de mise en œuvre, de gestion de fabrication et de chantier, d'animation et de communication.

Dans le domaine des techniques du toit et de l'ossature bois du bâtiment, ce technicien peut monter des opérations pour un client : depuis l'avant-projet, le choix des solutions techniques, le devis, jusqu'à l'organisation du travail (inventaire des contraintes, lancement des fabrications et des chantiers, gestion des stocks, suivi de mise en œuvre) et la formation du personnel.

Connaissances associées : architecture de la construction et mécanique des structures, technologie des matériaux, des procédés, gestion de production, logistique, métrologie et contrôle, automatique, DAO, CAO, CFAO, techniques de gestion et mercatique, sécurité dans l'entreprise.

Accès à la formation

En majorité bac STI génie mécanique, option bois et matériaux associés ; bac pro technicien constructeur bois, bac S

Admission avec sélection

Exemples de formations requises pour accéder à ce BTS :

- Bac général S série scientifique profil sciences de l'ingénieur,
- Bac pro Technicien constructeur bois.

Programme

Horaires hebdomadaires (1ère et 2ème année) : 33 H

Expression française (2h) ; langue vivante étrangère (2h) ; mathématiques (3h) ; sciences physiques appliquées (2h) ; économie, gestion des entreprises (1h) ; architecture de la construction (1h). **Etude des ouvrages** : calcul des structures (3h), construction (7h) ; organisation, planification (2h) ; qualité, expérimentation (2h). **Mise en œuvre des matériels** : informatique et automatismes (2h), fabrication, mise en œuvre (3h) ; gestion commerciale (2h) ; communication, gestion des ressources humaines (1h). **Enseignement facultatif** : langue vivante étrangère (2h)

Stage : 4 à 8 semaines en fin de 1ère année

Poursuite d'études

Pour les très bons élèves, des poursuites d'études sont possibles :

- en licence professionnelle en un an, de type bâtiment et construction, option bois ;
- en école d'ingénieur, sur concours extrêmement sélectif, pour préparer un diplôme d'ingénieur de l'Ecole nationale supérieure des technologies et industries du bois de l'université Henri Poincaré Nancy I ou encore un diplôme d'ingénieur de l'Ecole supérieure du bois.

Exemples de formations accessibles après ce BTS :

- Diplôme d'ingénieur de l'Ecole nationale supérieure d'arts et métiers ;
- Diplôme d'ingénieur de l'Ecole nationale supérieure des technologies et industries du bois de l'université Henri Poincaré Nancy I ;
- Diplôme d'ingénieur de l'Ecole supérieure du bois.

Métiers envisagés : Charpentier(ière) bois, couvreur, charpentier couvreur, chef de chantier de charpente, conducteur de travaux de charpente

Ce technicien polyvalent collabore à la conception et à la réalisation d'espaces intérieurs (habitat, espace commercial...), d'espaces éphémères (stands, expositions, salons...), d'espaces naturels, d'objets et de mobilier à la demande d'un client. Son champ d'intervention s'applique à des secteurs d'activité aussi variés que l'architecture, l'urbanisme, la scénographie, la muséographie, le patrimoine ou le paysage.

Doté d'une culture artistique solide et d'une grande créativité, le designer d'espace travaille au sein d'une équipe pluridisciplinaire. Il intervient particulièrement dans la phase d'élaboration (choix plastiques et techniques) et de mise en forme des projets de création.

Le titulaire de ce BTS peut être recruté par une agence de design, un bureau de création intégré à une entreprise publique ou privée, une collectivité territoriale ou une association. La formation est à la fois générale (français, mathématiques, sciences physiques, économie, philosophie), technique et technologique (expression plastique, arts visuels, atelier de conception). Elle permet de maîtriser toute la démarche de projet : analyse de la demande, conception, développement, gestion et communication finale.

Programme

Horaires hebdomadaires en 1ère année : 33 H

Français (2h) ; langue vivante étrangère (2h) ; mathématiques (2h) ; sciences physiques (2h) ; économie et gestion (1h) ; expression plastique (5h) ; arts visuels (2h) ; atelier de conception/technologie (14h) ; informatique appliquée (2h) ; sémiologie de l'espace et communication (1h).

Enseignement facultatif : langue vivante étrangère 1h.

Horaires hebdomadaires en 2ème année : 33 H

Français (2H), philosophie (2H) ; langue vivante étrangère (2h) ; mathématiques (2h) ; sciences physiques (2h) ; économie et gestion (1h), expression plastique (4h) ; arts visuels (2h) ; atelier de conception/technologie (14h) ; informatique appliquée (1h) ; sémiologie de l'espace et communication (1h).

Enseignement facultatif : langue vivante étrangère 1h, approfondissement sectoriel 2h.

Stage : de 5 à 7 semaines

Poursuite d'études

Beaucoup de postes de créatifs se situent à bac + 4 et bac + 5. Il peut donc être intéressant pour les meilleurs étudiants d'envisager de poursuivre dans certaines filières :

En 1 an :

-licence pro Sciences et technologies bois et ameublement spécialité chargé d'affaires en agencement (Marne-la-Vallée).

En 2 ans :

-accès en 2e année du DNAT Diplôme national d'arts et techniques option design d'espace ;

-DSAA Créateur concepteur option architecture intérieure et environnement ;

-DSAA Architecture intérieure et création de modèles.

Autres possibilités :

-Diplôme de l'Ecole nationale des arts décoratifs (ENSAD) accès en 2e ou 3e année de l'ENSAD-Arts déco (sur concours très sélectif) ;

-accès en 2e ou 3e année de certaines écoles privées délivrant des diplômes de niveau bac + 4, comme l'école Camondo ou l'Ecole supérieure d'architecture intérieure de Lyon ;

-accès très sélectif réservé à d'excellents étudiants à la formation de l'ENSMIS (bac + 5) qui propose en dernière année une formation en décor de cinéma.

Exemples de formations accessibles après ce BTS :

- DNAT Diplôme national d'arts et techniques option design d'espace ;
- Licence pro bâtiment et construction spécialité chargé d'affaire en agencement ;
- DSAA Architecture intérieure et création de modèles ;
- DSAA Créateur concepteur option architecture intérieure et environnement ;
- Concepteur-créateur en arts décoratifs (ENSAD).

Métiers envisagés

Accessoiriste, architecte d'intérieur, étalagiste.

Les titulaires de ce diplôme exercent leurs activités dans tous les domaines de l'industrie du bois : scierie, menuiserie industrielle, ossature et ouvrages bois, panneaux, parquets et ameublement. L'option développement et industrialisation forme des techniciens aptes à réaliser, dans le cadre d'un projet de développement, les recherches appliquées à l'amélioration de produits, de processus ou de procédés existants, ou à la définition de nouveaux produits.

Cette formation remplace les BTS productique bois et ameublement option A développement et industrialisation et option B production et gestion industrielle

Accès à la formation

Cette section s'adresse en priorité aux bacheliers titulaires du bac STI génie mécanique option bois et matériaux associés ou du bac S. Toutefois, les titulaires des bacs professionnels Bois, construction et aménagement du bâtiment et Productique bois peuvent être admis, s'ils ont un bon dossier scolaire.

Programme

Enseignement général : maths, langue vivante, physique appliquée, communication et gestion des ressources humaines, management.

Enseignement technologique : fabrication et sécurité, mécanique appliquée, étude d'industrialisation & technologie, organisation et gestion de la production, qualité.

Stage : 8 semaines sur 2 ans : 2 stages de 4 semaines chacun (1 stage d'observation en 1^{ère} année et 1 stage de réalisation d'étude en 2^{ème} année)

Poursuite d'études

Le BTS est conçu pour permettre une intégration directe dans la vie active. Mais des poursuites d'études sont possibles :

- formation complémentaire d'un an, à la gestion, au management de la production et de la qualité, à la maintenance ou en effectuant par exemple un 2^e BTS ;
- préparer, en 1 an, la licence professionnelle Bois et Ameublement option techniques et management dans les industries du bois, à l'université de Besançon. Puis, la maîtrise ATIBA (arts et techniques industrielles du bois) dans la même université ;
- intégrer sur dossier ou sur concours certaines écoles d'ingénieurs telles que : l'ENSTIB (Ecole nationale supérieure des technologies et industries du bois de l'université Nancy I) ; l'ESB (Ecole supérieure du bois) de Nantes ; l'ENSAM (Ecole nationale supérieure d'arts et métiers) de Cluny.

Exemples de formations accessibles après ce BTS :

- Diplôme d'ingénieur de l'Ecole nationale supérieure d'arts et métiers ;
- Diplôme d'ingénieur de l'Ecole nationale supérieure des technologies et industries du bois de l'université Henri Poincaré Nancy I ;
- Diplôme d'ingénieur de l'Ecole supérieure du bois.

Métiers envisagés

Responsable de scierie, technicien de fabrication de mobilier et de menuiserie, assistant d'étude, chargé d'industrialisation, chef d'équipe de production, conducteur de ligne ou de centre d'usinage, agent des méthodes, agent de maîtrise, responsable d'atelier, technicien en bureau d'étude, technicien en bureau méthode, responsable d'ordonnancement, assistant qualité.

BTS IPM (Industrialisation des produits mécaniques)

Le technicien supérieur IPM est un spécialiste des procédés de fabrication de pièces mécaniques, notamment par usinage. Ces pièces peuvent être destinées à des machines industrielles ou à des biens de consommation pour le grand public.

Le titulaire du BTS peut concevoir les processus de fabrication et intervenir tout au long de la chaîne de production, d'assemblage et de contrôle. De par la formation polyvalente en productique qu'il a reçue, il est rompu aux méthodes de conception, de fabrication et de gestion de production assistées par ordinateur et peut travailler dans tout service (méthodes, production, qualité, recherche) lié à la production industrielle.

Accès à la formation

La majorité des admis provient du bac STI spécialité génie mécanique ; un quart, d'un bac pro

Programme

Horaires hebdomadaires en 1ère année : 31 H : Français (3h) ; anglais (2h) ; mathématiques (3h) ; sciences physiques appliquées (2h) ; étude des produits et des outillages (6h) ; industrialisation (6h) ; production (8h) ; gestion technique et économique d'une affaire (1h).

Horaires hebdomadaires en 2ème année : 31 H : Français (3h) ; anglais (2h) ; mathématiques (2h) ; sciences physiques appliquées (2h) ; étude des produits et des outillages (6h) ; industrialisation (6h) ; production (8h) ; gestion technique et économique d'une affaire (2h).

Stage : 8 semaines

Poursuite d'études

Les titulaires de ce BTS peuvent :

- préparer une formation complémentaire en un an, assurée le plus souvent dans un lycée ou un IUT : production informatisée, conduite de projet de production informatisée, automatisation et robotique industrielle, informatique industrielle, etc. ;
- sur sélection, préparer par exemple une licence pro Sciences, technologies, santé systèmes informatiques et logiciels spécialité ingénierie de la conception informatisée ou entrer, sur dossier, en L3 en génie mécanique ;
- intégrer une école d'ingénieur, notamment après une classe préparatoire technologie industrielle post-bac + 2 (ATS) .

Exemples de formations accessibles après ce BTS :

- CPGE Classe préparatoire technologie industrielle post-bac+2 (ATS) ;
- Licence pro commerce spécialité commerce et vente appliqués à l'industrie, formation de technico-commerciaux ;
- Licence pro maintenance des systèmes pluritechniques spécialité ingénierie et maintenance des installations ;
- Licence pro production industrielle spécialité informatique industrielle et productique ;
- Licence pro systèmes informatiques et logiciels spécialité ingénierie de la conception informatisée.

Métiers envisagés

Décolleteur(euse), électromécanicien(ne), opérateur(trice) sur machine à commande numérique, responsable d'ordonnancement, technicien(ne) d'essais.

Le titulaire de ce diplôme est le plus souvent responsable de chantier. Il est chargé d'organiser et d'assurer la pose de tous les éléments en bois du bâtiment : charpente, menuiseries, agencements intérieurs ou extérieurs. Il peut aussi prendre en charge la conception et la fabrication de ces éléments en atelier. Par ailleurs, c'est un communicant, qui travaille en relation avec tous les partenaires de l'entreprise (personnel, fournisseurs, clients).

Ce professionnel exerce son activité dans une entreprise qui fabrique et installe des produits en bois et des composants utilisés dans l'habitat (charpentes, ossatures, cadres de portes et fenêtres, parquets...).

Accès à la formation

La formation est ouverte principalement aux candidats titulaires d'un bac technologique STI génie mécanique option bois et matériaux associés, ou génie civil. Peuvent également y accéder les titulaires du bac professionnel technicien constructeur bois, et bac S

Programme

Horaires hebdomadaire en 1^{ère} et 2^{ème} année : 34 H.

Domaines généraux : français (2h) ; langue vivante étrangère (2h) ; mathématiques (3h) ; sciences physiques (3h) ; économie et gestion de l'entreprise (2h) ; arts et techniques du mobilier et de l'habitat (2h).

Domaines professionnels : calcul des structures (3h) ; étude des systèmes constructifs (6h) ; gestion financière des travaux (1h) ; organisation et planification (4h) ; informatique et automatismes (2h) ; travaux pratiques – fabrication – site (4h).

Enseignement facultatif : langue vivante étrangère (2h).

Stage : de 4 à 8 semaines

Poursuite d'études

Le BTS est conçu pour permettre une intégration directe dans la vie active, mais des poursuites d'études sont possibles :

-effectuer une formation complémentaire d'un an pour se perfectionner à la gestion de production, à la qualité, à la maintenance ou préparer un deuxième BTS (une formation en gestion permet d'envisager une création ou une reprise d'entreprise) ;

-effectuer, en 1 an, à l'université, une licence professionnelle dans l'industrie du bois, la construction bois... ;

-intégrer sur dossier ou sur concours certaines écoles d'ingénieurs telles que : l'Ecole nationale supérieure des technologies du bois de l'université Nancy I (ENSTIB) ; l'Ecole supérieure du bois (ESB) de Nantes ; l'Ecole supérieure des arts et métiers (ENSAM).

Exemples de formations accessibles après ce BTS :

-Licences pro production industrielle, spécialité qualité et processus industriels dans les industries du bois (voir licences pro dans le domaine du Bois ci-après accessibles avec ce BTS) ;

-Diplôme d'ingénieur de l'Ecole nationale supérieure d'arts et métiers ;

-Diplôme d'ingénieur de l'Ecole nationale supérieure des technologies et industries du bois de l'université Henri Poincaré Nancy I ;

-Diplôme d'ingénieur de l'Ecole supérieure du bois.

Métiers envisagés

Charpentier(ière) bois, conducteur de travaux, responsable de fabrication, technicien d'étude.



BTS Technico-Commercial spécialité bois, matériaux dérivés et associés

Un cycle de formation professionnelle en relation avec les besoins des entreprises.

En **alternance sur 2 ans** (soit 1 350 heures de formation en centre de formation).

Accès à la formation

Après un Baccalauréat de la voie générale, Technique ou Professionnelle.

Programme

Enseignement	Horaires hebdomadaires	
	1ère Année	2ème Année
Culture générale et expression	2	2
Langue vivante	3	3
Environnement économique et juridique	3	3
Technologies industrielles	5	4
Gestion de projet	6	4
Développement de clientèles	4	4
Communication et négociation	6	6
Management commercial	3	3
TOTAL	32	29

Poursuite d'études après ce BTS

- Maitrise de Sciences et Techniques ;
- Ecole Nationale Supérieure des Technologies et Industries du Bois.

Débouchés professionnels et métiers envisageables après ce BTS

Insertion rapide vu la demande importante de cette qualification par les entreprises dans les emplois suivants :

- Gestionnaire d'approvisionnements ou de stocks,
- Prospecteur,
- Délégué commercial,
- Attaché commercial,
- Agent commercial,
- Promoteur commercial.

BTS Technico-commercial, spécialité produits d'origine forestière (Produits de la filière forêt-bois)

Profil

Vous êtes passionné par la forêt et son milieu.

Vous avez un sens du relationnel et vous êtes dynamique.

Vous voulez travailler avec les professionnels de la forêt et du bois.

Compétences développées dans ce BTS

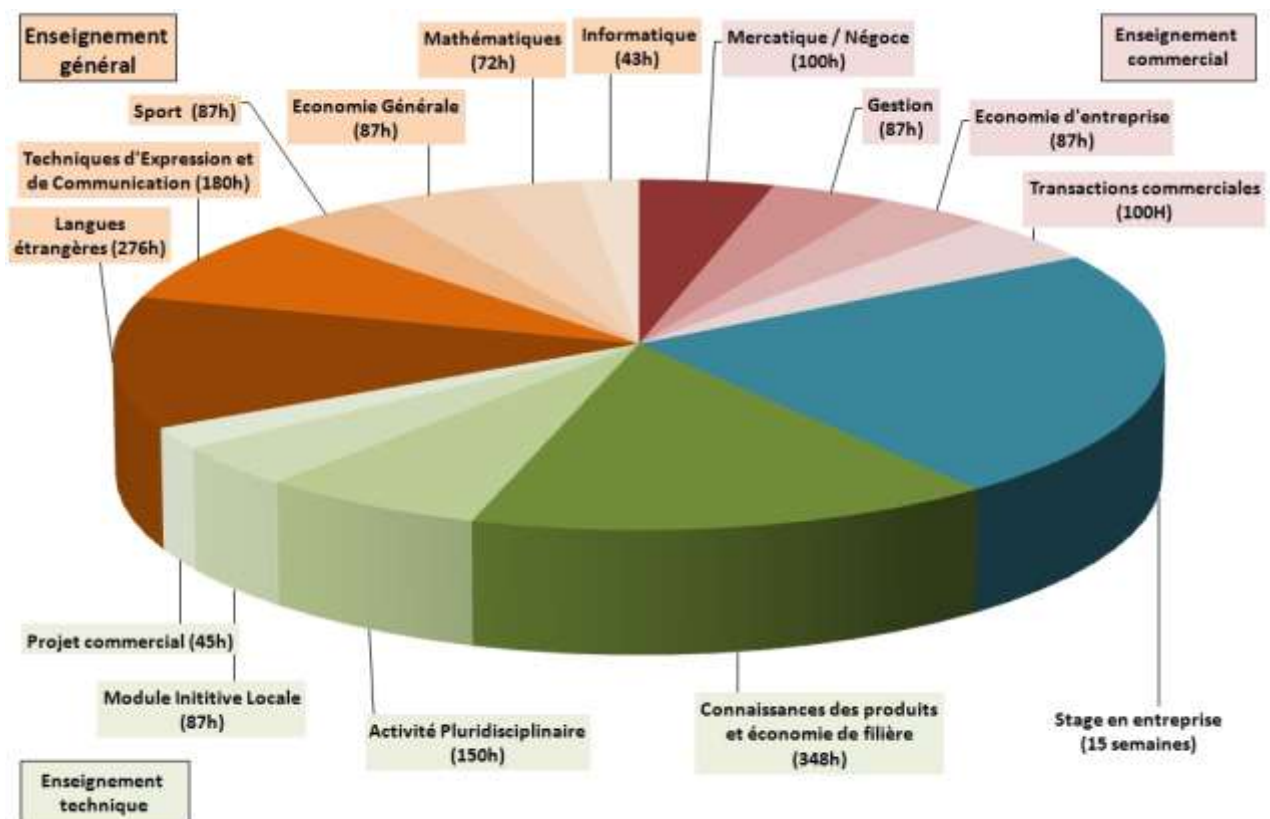
- Pour découvrir **la production forestière**, la conduite et l'expertise des bois,
- Pour collaborer à la définition des besoins en matière en fonction des produits et des marchés,
- Pour gérer des projets commerciaux,
- Pour conseiller les clients, acheter ou vendre.

Accès à la formation

Des étudiants d'horizons divers :

- Titulaires d'un BAC S - ES - L,
- Titulaires d'un BAC Professionnel Gestion et Conduite des Chantiers Forestiers,
- Autres baccalauréats professionnels,
- Étudiants issus de l'Université (L1),
- Pour les titulaires d'un autre BTSA (notamment gestion forestière) possibilité de réaliser ce BTS en double compétence en 1 an.

Programme



Stage : Immersion dans la vie active au cours des 15 semaines de stage (dont 4 semaines à l'étranger).

Poursuite d'études

- Distri-manager (Bac+3) mention bricolage à l'Institut ;
- Licences professionnelles ;
- Ecoles Supérieures de Commerce ;
- Formations commerciales (Bac+3 / Bac+4) ;
- Second BTSA en 1 an (gestion forestière par exemple).

Métiers envisagés

Ce BTS permet d'exercer des métiers en amont et en aval de la filière :

- Gestionnaire forestier (après un an de spécialisation),
- Acheteur ou vendeur à l'import / export,
- Négociant en bois ou dérivés,
- Responsable de rayon "Produits Bois",
- Attaché commercial,
- Responsable chantier d'exploitation forestière,
- Chargé d'approvisionnement.

L'admission après le bac et durée des études

Envie de s'inscrire en DUT ? Le point sur les profils de bacheliers le plus souvent admis, et les modalités de sélection après le bac ou après un bac + 2. La préparation au DUT (diplôme universitaire de technologie) est ouverte aux titulaires d'un bac. Celui-ci doit être compatible avec la spécialité choisie. Avec leur vocation plus généraliste que le BTS (brevet de technicien supérieur), les DUT s'adressent principalement aux titulaires du bac général. Seulement 29 % des bacheliers technologiques et 2 % des bacheliers pro entrent en 1re année d'IUT (institut universitaire de technologie).

Les DUT se préparent en 2 ans au sein des universités, dans des IUT. Mais, comme les BTS, formations de niveau bac + 2, ce sont des filières sélectives. Sélection sur dossier. La sélection s'effectue généralement sur dossier scolaire (bulletins de 1re et de terminale). Plus rarement, il peut vous être demandé de passer des tests et/ou un entretien de motivation. Les élèves qui postulent pour la formation en apprentissage sont toujours reçus en entretien. Prime à la mention. Les bacheliers technologiques ayant obtenu la mention bien ou très bien au bac sont admis de droit.

DUT : une porte ouverte sur l'avenir

Avec 24 spécialités dans les domaines du tertiaire et du secondaire, les DUT proposent certes un enseignement plus généraliste mais, de ce fait, se placent dans **une perspective de poursuite d'études plus large**. Les deux tiers des étudiants en DUT sont d'ailleurs issus de bacs généraux. Fonctionnant également sur le contrôle continu, agrémenté selon les filières de partiels, le DUT offre à l'étudiant **un enseignement très encadré, tout en lui faisant bénéficier des avantages offerts par l'université**, comme l'accès aux laboratoires de langues ou à la bibliothèque. L'une des finalités du DUT est justement de vous donner les moyens d'être immédiatement opérationnel en entreprise une fois votre DUT en poche ou bien d'étoffer votre cursus en poursuivant vos études, soit en licence, licence professionnelle ou, pourquoi pas, en écoles de commerce ou écoles d'ingénieurs grâce au système des admissions parallèles. **Une professionnalisation grandissante grâce aux projets tutorés**. La réalisation d'actions menées au sein de votre DUT avec des intervenants référents et des stages en entreprise ajoute à la professionnalisation des IUT. L'implication des professionnels aux programmes, à leur conception, au développement des projets tutorés vous permet **d'être constamment connecté au marché de l'emploi**. Lorsque l'on demande aux entreprises quelles sont les principales qualités des étudiants de DUT, les mêmes mots reviennent souvent : "Ce sont des étudiants très ouverts", "Ils arrivent à se détacher de leurs connaissances pour pouvoir s'adapter à notre entreprise", "Ce sont des jeunes plutôt très matures", "Ils ne comptent pas (tous) leur temps et c'est très appréciable lorsqu'on doit terminer un projet !"... **10 semaines de stage au moins sont au programme des DUT**, là encore avec une variante selon les spécialités choisies. La professionnalisation passe aussi et surtout par le système de projets tutorés où 300 h de travail sont demandées, projets soutenus et validés par l'IUT et l'entreprise. Ces projets sont le fer de lance de la formation pour 2 raisons essentielles : casser un peu l'image vieillissante d'une formation trop généraliste du DUT et donner aux étudiants les moyens de prendre des initiatives sur des actions réelles d'entreprise.

Le titulaire de ce DUT est un généraliste de la mécanique. Sa formation technique, scientifique, économique et humaine lui permet d'exercer son activité dans tout secteur économique (aéronautique, automobile, électroménager, sports et loisirs, transports, environnement, énergétique et autres). Il contribue à la compétitivité de l'entreprise qui l'emploie en optimisant les choix techniques, scientifiques, économiques et humains et en intégrant les impératifs de qualité, de maintenance et de sécurité à toutes les étapes de la vie des produits.

Il collabore avec les différents acteurs de son entreprise dans les équipes spécialisées ou polyvalentes : bureaux d'études et d'outillage ; méthodes, industrialisation ; maintenance et supervision ; organisation et gestion de la production ; production ; assurance et contrôle de la qualité ; essais, recherche et développement ; laboratoires de recherche ; achat, vente et après-vente...

Accès à la formation

L'accès au DUT se fait sur bac, dossier, entretien, voire tests ; le plus souvent bac S ou STI. En année spéciale (la durée de la formation est de un an), il faut avoir validé 60 crédits européens ou suivi un enseignement supérieur de 2 ans et passer devant un jury d'admission.

Programme

Volume horaire 1ère année : Formation scientifique (mathématiques-statistiques, mécanique, informatique, dimensionnement des structures, science des matériaux) : 360 H.

Formation technologique (ingénierie mécanique en conception de produits, production, méthodes, métrologie, électricité-électronique et automatisme) : 420 H.

Formation générale et manageriale (expression-communication, langues étrangères, management, adaptation, projet personnel et professionnel) : 240 H.

Travaux de synthèse et projet : 120 H.

Volume horaire 2ème année : Formation scientifique : 210 H.

Formation technologique (ingénierie mécanique et conception de produits, production, méthodes, électricité-électronique et automatisme) : 360 H.

Formation générale et manageriale (expression-communication, langues étrangères, management) : 210 H Travaux de synthèse et projet : 180 H.

Stage : 10 semaines minimum.

Poursuite d'études

-licence pro en génie mécanique, en production industrielle, en maintenance aéronautique ;

-licence LMD ;

-école d'ingénieurs (UTC, ENSAM, ITII, ENI, etc.).

Exemples de formations accessibles après ce DUT :

-Technicien supérieur en conception assistée par ordinateur ;

-Concepteur en systèmes mécaniques ;

-Licence physique, chimie, sciences pour l'ingénieur

-Licence pro commerce spécialité commerce et vente appliqués à l'industrie, formation de technico-commerciaux ;

-Licence pro commerce spécialité commercialisation d'équipements et services industriels ;

-Licence pro commerce spécialité technico-commercial en commerce international ;

-Licence pro commerce spécialité technico-commercial en produits et services industriels ;

-Licence pro électricité et électronique spécialité métiers du commerce industriel ;

-Licence pro gestion de la production industrielle spécialité acquisition de données, qualification d'appareillages en milieu industriel ;

-Licence pro maintenance des systèmes pluritechniques spécialité ingénierie et maintenance des installations ;

- Licence pro production industrielle spécialité conduite et gestion de projets industriels en PME/PMI ;
- Licence pro production industrielle spécialité contrôle, métrologie, assurance qualité ;
- Licence pro production industrielle spécialité informatique industrielle et productique ;
- Licence pro production industrielle spécialité ingénierie simultanée en conception mécanique ;
- Licence pro production industrielle spécialité méthodes de conception et de production avancées ;
- Licence pro production industrielle spécialité productique industrielle ;
- Diplôme d'ingénieur de l'Ecole nationale d'ingénieurs de Saint-Etienne spécialité génie mécanique ;
- Diplôme d'ingénieur de l'Ecole polytechnique de l'université de Tours spécialité électronique et systèmes de l'énergie électrique ;
- Diplôme d'ingénieur de l'Institut français de mécanique avancée ;
- Diplôme d'ingénieur de l'Institut national des sciences appliquées de Rouen spécialité mécanique ;
- Diplôme d'ingénieur de l'Institut national des sciences appliquées de Toulouse spécialité génie mécanique ;
- Ingénierie de la qualité et du développement durable.

Métiers envisagés

Dessinateur(trice) en construction mécanique, opérateur(trice) sur machine à commande numérique, responsable d'ordonnancement, technicien(ne) d'essais, technicien(ne) en automatismes.

BTMS, DMA et autres diplômes niveau bac + 2 :
diplômes de niveau III

Définition du métier

Formation par apprentissage (BAC +2) en partenariat avec la chambre des Métiers. Le titulaire du BTMS Ebéniste intervient dans le domaine de la création de mobilier contemporain. Ces compétences de haut niveau en production de mobilier sont complétées par des compétences transversales en commercialisation, innovation, communication, organisation du travail, anglais professionnel, conduite de projet. Il s'agit d'un titre Chambre des Métiers dont le référentiel a été élaboré par les professionnels eux-mêmes. Il atteste l'aptitude de son titulaire à assurer la fonction de chef de production ou de chef d'entreprise artisanale.

Qualités requises

Capacités techniques et artistiques.

Patience, précision, créativité.

Contenu

- Innovation, mercatique, commercialisation, environnement ;
- Anglais technique et commercial ;
- Design, Arts Appliqués ;
- Dessin de construction, DAO ;
- Technique professionnelle, Maîtrise des matériaux et des techniques professionnelles.

Conditions d'entrée dans la formation

Etre titulaire d'un diplôme de niveau 4 (bac ou équivalent du bac) : Brevet des métiers d'art ébéniste, Baccalauréat professionnel ébéniste, Brevet technique des métiers ébéniste, Brevet de maîtrise.

Si non: être titulaire d'un CAP ébéniste et posséder cinq années d'expérience professionnelle dans ce domaine.

Avoir satisfait à l'entretien de motivation.

Certification

L'obtention du titre repose sur un examen, organisé au plan national, comprenant les épreuves suivantes:

Domaine production :

-Epreuve pratique : 20h

Valorisation de surface

-Etude de cas mobilier contemporain : 4h

Histoire de l'art

Analyse et situation dans son contexte d'un meuble ou ensemble mobilier.

-Pièce et dossier de maîtrise : 0h45

Présentation de la pièce de maîtrise, de son dossier technique et son étude de démarche mercatique, soutenance orale.

-Dessin technique : 8h

Réalisation du plan d'un meuble en DAO à partir d'un dossier de travail.

-Design, Projet d'art appliqué : 8h

A partir d'une documentation et d'un cahier des charges, concevoir un mobilier contemporain sous forme de croquis et schémas respectifs colorés.

-Evaluation des acquis en entreprise

Evaluation en 1ère et 2ème année.

Domaine transversal :

- Etude de cas : 5h

A partir d'un cas réel d'entreprise, évaluation des compétences de communication écrite, commerciale, de gestion de ressources humaines, d'organisation du travail et gestion financière.

- Langue étrangère : 1h

Conversation, présentation et négociation, établissement d'un devis suite à la demande d'un client fictif.

Métier envisagé

Ebéniste.

Le DMA (Diplôme des Métiers d'Arts) est un diplôme de niveau bac + 2 délivré par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

Compétences acquises lors de cette formation

Le titulaire de ce DMA est en mesure d'assister le concepteur créateur et de participer à la réalisation ou à la restauration de projets relevant des arts de l'habitat et concernant, selon l'option choisie, les décors et les mobiliers, les ornements et les objets ou la restauration de mobilier. Ce technicien supérieur peut, pour un projet donné, analyser le marché et établir un cahier des charges, assurer la conception d'un produit, maîtriser le processus et les contraintes de fabrication. Il estime les délais et évalue les coûts, assure, seul ou en équipe, la réalisation technique, contrôle la qualité et la conformité de la réalisation, collabore à la promotion des produits et à leur commercialisation.

L'option décors et mobiliers comporte six spécialités mettant en œuvre principalement les textiles d'ameublement, le bois et les matériaux dérivés du bois, ainsi que les matériaux de synthèse. Il s'agit de l'ébénisterie, des décors et traitements de surface, de la marqueterie, de la menuiserie en sièges, de la sculpture et de la tapisserie décoration. Le titulaire de ce diplôme est un concepteur-réalisateur de décors et de mobiliers d'ameublement. C'est un professionnel de haute compétence dans un des domaines suivants :

- l'ébénisterie pour la création ou la reproduction d'éléments mobiliers de prestige,
- les décors et traitements de surface pour les finitions esthétiques et fonctionnelles des mobiliers,
- la marqueterie pour la réalisation d'animations murales et d'ornementations de mobilier,
- la menuiserie en sièges pour la création de mobiliers aux formes complexes,
- la sculpture sur bois pour la création d'objets et de décors de l'habitat.

-la tapisserie-décoration pour le décor-textile du cadre de vie et la recherche du confort du siège. Il possède des compétences en dessin, modelage et arts, techniques et civilisation. Il est capable de concevoir, prototyper et réaliser dans l'un des domaines cités, tout en ayant une ouverture sur deux autres spécialités complémentaires.

Programme

Expression plastique, arts techniques et civilisations, composition d'art appliqué, atelier de création et de réalisation, français, langues vivantes, sciences appliquées, économie et gestion de l'entreprise.

Stages : 5 à 6 semaines en fin de première année.

Poursuites d'études éventuelles

- DSAA Design de Produits Mobiliers (niveau II) ;
- Grandes écoles nationales sur concours (Arts décoratifs, FEMIS...).

Métiers envisagés

Le titulaire de ce DMA est amené à travailler dans l'industrie et l'artisanat du domaine de l'ameublement en qualité de : architecte d'intérieur, ébéniste, tapissier(ière) d'ameublement, sculpteur, menuisier en sièges, finisseur, marqueteur, tapissier, concepteur-réalisateur, restaurateur.

Le DMA (Diplôme des Métiers d'Arts) est un diplôme de niveau bac + 2 délivré par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

Compétences acquises lors de cette formation

Le titulaire de ce DMA est en mesure d'assister le concepteur créateur et de participer à la réalisation ou à la restauration de projets relevant des arts de l'habitat et concernant, selon l'option choisie, les décors et les mobiliers, les ornements et les objets ou la restauration de mobilier.

Ce technicien supérieur peut, pour un projet donné, analyser le marché et établir un cahier des charges, assurer la conception d'un produit, maîtriser le processus et les contraintes de fabrication. Il estime les délais et évalue les coûts, assure, seul ou en équipe, la réalisation technique, contrôle la qualité et la conformité de la réalisation, collabore à la promotion des produits et à leur commercialisation.

L'option ornements et objets regroupe cinq spécialités qui mettent principalement en oeuvre les métaux, les émaux et les matières synthétiques. Il s'agit de la ciselure, de la gravure en modelé, de la gravure ornementale, de la monture en bronze et du tournage d'art.

Conditions d'admission

- être issu d'une classe de Mise à niveau arts appliqués pour DMA,
- être titulaire d'un DFESMA de l'Ecole Boulle ou d'un Brevet des Métiers d'art de la spécialité,
- être titulaire d'un bac professionnel de la spécialité.

Stages : 5 à 6 semaines en fin de première année.

Poursuites d'études éventuelles

- DSAA Design de Produits Mobiliers (niveau II) ;
- Grandes écoles nationales sur concours (Arts décoratifs, FEMIS...).

Métiers envisagés

Ciseleur, spécialiste en conception application métal, graveur en modelé, tourneur, graveur d'ornement, bronzier(ière).

Les Licences professionnelles de niveau Bac + 3 : diplômes de niveau II

Les licences professionnelles

Envie de poursuivre des études en licence professionnelle ? Le point sur l'inscription, l'organisation et la validation de cette formation en 1 an. Objectif : permettre à des diplômés bac + 2 de se spécialiser ou d'acquérir une double compétence. De quoi trouver du travail, sur des postes de cadre intermédiaire.

L'accès à cette formation

Diplôme requis : les licences professionnelles s'adressent à des titulaires de :

- DUT (diplôme universitaire de technologie),
- BTS (brevet de technicien supérieur),
- DEUST (diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques) ou
- L2 (2e année de licence)

qui souhaitent acquérir un niveau de qualification supérieur ou une spécialisation plus fine dans un domaine proche du leur.

Le retrait du dossier d'inscription se fait à partir du mois de mars pour la rentrée suivante.

L'admission est sélective : examen du dossier, entretien de motivation devant un jury.

Si vous optez pour la formation continue vous devez justifier d'une expérience en entreprise d'au moins 3 ans et d'un niveau d'études égal à Bac + 2.

Quelle est la différence entre la licence générale et la licence pro ?

La licence professionnelle a pour but une insertion professionnelle directe, dans un secteur d'activités précis. Elle se déroule en 2 semestres après un bac+2. La licence générale, elle, se déroule sur 6 semestres après le bac et offre comme perspective une poursuite d'études en master.

L'organisation des études

Lieux de formation : les licences pro se préparent souvent au sein des IUT (instituts universitaires de technologie), en CFA (centres de formation d'apprentis) ou au sein même des universités, dans les UFR (unité de formation et de recherche). Les effectifs sont en général restreints.

Durée des études : 1 an. 2 formules possibles : étudier à plein temps (régime scolaire habituel) ou en alternance.

Pour les étudiants en formation à plein temps, il y a environ 500 heures d'enseignements auxquelles viennent s'ajouter 150 heures de projet sous tutorat. 12 à 16 semaines de stage complètent le tout.

Pour ceux qui étudient en apprentissage, le rythme de l'alternance est très variable : 1 mois en cours, 1 mois en entreprise, 1 semaine en cours, 3 semaines en entreprise...

La formation : l'année de formation s'articule autour d'enseignements théoriques et pratiques qui dépendent de la licence pro choisie, la réalisation d'un projet tutoré ainsi que d'un stage en milieu professionnel. Le rythme de travail est soutenu et la présence aux cours est obligatoire.

La validation des études

Évaluation. Le contrôle des connaissances et la validation des unités d'enseignements semestriels prennent la forme d'un contrôle continu, ou d'examen final... ou bien mêle les deux. Le projet sous tutorat et les stages en entreprise font l'objet d'un rapport et d'une soutenance à l'oral.

Diplôme national. La licence professionnelle a la même valeur quel que soit l'établissement universitaire qui la délivre. Le grade de licence est conféré à ses titulaires.

Première étape du LMD (licence-master-doctorat), la licence pro donne droit à 60 crédits de formation, capitalisables, c'est-à-dire définitivement acquis, quelle que soit la durée du parcours, ce qui autorise une interruption puis une reprise des études.

Que faire après la licence professionnelle ?

Se lancer sur le marché du travail. L'objectif des licences pro est l'insertion professionnelle à des postes de cadre intermédiaire (entre le niveau technicien supérieur et le niveau ingénieur - cadre supérieur).

Poursuivre ses études. Seul un petit nombre de diplômés de licence professionnelle (environ 17%) s'engage dans la poursuite d'études : en master ou en choisissant une autre licence pro, voire une licence générale...

Site d'enseignement

L'enseignement se déroulera sur le(s) site(s) de :
Champs/marne (partenariat avec le CFA Descartes)

Objectifs

L'objectif de cette licence professionnelle est de former des professionnels capables de s'impliquer dans des projets de rénovation ou de construction de bâtiments à « basse consommation d'énergie ». Ces derniers seront obligatoires à partir de fin 2010 (constructions neuves tertiaires) et 2012 (résidentiel neuf). La réalisation de ces bâtiments implique des procédés constructifs complètement nouveaux. L'étude préalable à la construction doit être extrêmement poussée pour optimiser les systèmes, tout en restant dans le cadre réglementaire, avec des coûts supportables. Elle nécessite l'utilisation de logiciels de simulation thermique dynamique. Par ailleurs, les économies d'énergie dans les bâtiments existants impliquent des audits complets pour améliorer l'isolation thermique, choisir des équipements performants, diminuer les consommations et utiliser à bon escient les énergies renouvelables.

Contenu

La licence comporte 600 heures à l'IUT (dont 150 heures de projet tutoré) + 33 semaines en entreprise. Les périodes en entreprise sont de 4 semaines environ. Des partenaires institutionnels majeurs (CSTB, FFB, ADEME...) et des professionnels, participent à la formation : conférences, cours, visites d'installations ou de chantiers, aide aux investissements. Une ouverture à l'international se concrétise par un voyage d'étude à l'étranger. Cette licence professionnelle est agréée par l'association EFFINERGIE . Des TP à l'aide de caméras thermiques Infrarouge et une porte soufflante permettent de se familiariser avec le test nécessaire à l'obtention du label BBC Effinergie.

Unités d'enseignement : Harmonisation, Enveloppe du bâtiment et réglementation, Systèmes énergétiques des bâtiments, Outils de communication et de gestion de projet, Projets tutorés, Professionnalisation en entreprise : suivi des apprentis par un e-livret

Accessibilité et pré-requis

Formation accessible en / continue / apprentissage / contrat pro.

DUT (Génie Civil, Génie Thermique et Énergie, Mesures physiques).

BTS (Bâtiment, Enveloppe, Fluides Énergie et Environnement).

L2 de Sciences Physiques, sous réserve de la remise d'un dossier montrant la motivation et d'un stage en entreprise de deux mois en été

Également accessible en formation continue pour des salariés ou des demandeurs d'emploi ayant au préalable validé un niveau BAC+2 (par VAE ou formation initiale).

Il faut avoir le goût d'apprendre à utiliser des logiciels professionnels (Comfie-Pleiades, Autocad, Climawin,..). Il est indispensable de signer un contrat avec une entreprise pour l'alternance.

Débouchés professionnels

Les titulaires de cette licence professionnelle peuvent s'insérer efficacement dans les bureaux d'études (fluides, environnement..), des bureaux d'architectes, des bureaux de contrôle, des organismes de recherche, ainsi que dans des entreprises ou alliances d'entreprises en lien avec les économies d'énergie dans le bâtiment.

Les métiers possibles sont : projeteur, chargé d'affaires ou d'études énergétiques, conseiller-énergie.

Site d'enseignement

L'enseignement se déroulera sur le(s) site(s) de :

- Champs-sur-Marne
- Ecole Boule (Paris)

Objectifs

Le chargé d'affaires en agencement doit avoir la connaissance des techniques de second-œuvre bâtiment alliée à une sensibilité esthétique. En tant que coordonnateur des travaux, il doit posséder le sens de l'organisation et du travail en équipe. Son goût du contact et de la communication lui permet de dialoguer avec les clients, les sous-traitants et de rédiger les documents d'accompagnement. L'apparition de nouvelles techniques de construction, l'utilisation de nouveaux matériaux, de l'informatique, exigent du professionnel des qualités d'adaptation et une actualisation constante de ses connaissances. Le chargé d'affaires en agencement assure le suivi du chantier, la coordination des travaux et des corps de métier, le contrôle du budget, le suivi administratif et réglementaire.

Accessibilité

Formation accessible en / initiale / continue / apprentissage

Pré-requis

Titulaire de Bac + 2. En priorité les BTS Agencement de l'Environnement Architectural et BTS Architecture Intérieure. Mais également à des DUT et DEUST et dans le cadre de la VAP 85.

Débouchés professionnels

Chargé d'affaire en agencement : l'intégration dans la vie active est quasiment acquise du fait des besoins des entreprises et de leur forte implication dans la formation.

Présentation

L'université de Franche-Comté, en réponse aux demandes des entreprises du secteur du Bâtiment, propose un parcours spécifique destiné à former des «Conducteurs de travaux en maison individuelle» qui seront, demain, les futurs managers de l'acte de construire. Cette licence professionnelle, en alternance, propose des modules d'enseignement, un projet tutoré ainsi qu'un stage en entreprise. De haute qualité, elle a été pensée, montée et supportée par les acteurs de la branche professionnelle du Bâtiment et de la filière Bois. Ce cursus permet à des personnes titulaires d'un Bac + 2, de parfaire leur formation initiale en bénéficiant d'un enseignement technique et managérial de premier ordre tout en cumulant les avantages d'une formation en alternance dont le taux d'insertion professionnelle n'est plus à démontrer.

Objectifs

La présente formation prépare le conducteur de travaux à devenir un spécialiste de la conduite de chantier de construction en habitat individuel en étant tout à la fois :

Un professionnel qui maîtrise l'ensemble des connaissances techniques réglementaires et juridiques lui permettant d'assurer un suivi efficace du chantier.

Un organisateur qui domine toutes les étapes de construction dans leur globalité.

Un homme attentif et réactif aux nouvelles problématiques des énergies renouvelables dans le domaine de l'habitat.

Un spécialiste de la communication capable de construire un relationnel durable et bénéfique avec ses clients en devenant un vecteur au quotidien de l'image de marque de l'entreprise.

Un décideur capable d'intervenir avec rapidité et efficacité dans toutes les situations.

Un gestionnaire avisé et capable d'accompagner et de dynamiser ses partenaires sous-traitants tout en étant le garant incontournable de la marge de ses propres chantiers.

Un véritable «manager» dans l'entreprise.....

Public concerné

Accessible en formation initiale (contrat d'apprentissage) ou en formation continue (contrat de professionnalisation ou période de professionnalisation) pour :

-les étudiants titulaires d'un diplôme bac + 2, DUT, BTS filières Bâtiment, Génie civil ou autre formation technique de Bac + 2 sur dossier,

-les salariés des entreprises de la branche professionnelle,

-les demandeurs d'emploi satisfaisant aux pré-requis (bénéficiaires d'une VAE).

Compétences et savoirs enseignés

Maîtrise des connaissances techniques réglementaires et juridiques permettant d'assurer le suivi du chantier.

Organisation de toutes les étapes de construction sous tous ses aspects.

Capacité de communication et de développement d'un relationnel de qualité avec ses clients.

Capacité d'intervenir avec rapidité et efficacité dans toutes les situations.

Gestion, accompagnement des partenaires sous-traitants.

Enseignements

Economie, Etudes techniques, Intégration et acquisition socle commun, Organisation de chantier, Technologie, Communication, Droit, Gestion de Projet, Projet, Stage, EPS.

Débouchés professionnels : Conducteur de travaux de la branche BTP.

Site d'enseignement

L'enseignement se déroulera sur le(s) site(s) de :

- Champs-sur-Marne
- Lycée Mansart (St Maur)

Objectifs

Maîtriser les outils techniques utilisés pour la détermination des coûts.

Appréhender les divers enjeux technico-économiques de l'agencement tous corps d'état

Maîtriser intégralement l'établissement d'un prix de revient et/ou budget de réalisation

Elaborer un dossier d'appel d'offres spécifique à l'agencement tous corps d'état.

Connaître des techniques de conception, de production et de mise en œuvre relatives à l'agencement.

Être capable d'actualiser constamment ses connaissances.

Analyser les bases de données, les compléter si besoin et assurer leur mise à jour.

Accessibilité

Formation accessible en / initiale / continue / apprentissage.

Pré-requis

La formation s'adresse en priorité à un public de diplômés Bac + 2 dans les spécialités suivantes : BTS Étude et Économie de la Construction ; BTS Bâtiment ; DUT Génie Civil ; BTS Agencement de l'Environnement Architectural ; BTS Design de l'Espace ; BTS Productique Bois ; BTS Systèmes Constructifs Bois et Habitat.

Elle pourra également concerner des étudiants de seconde année de licence Sciences, Economie- Gestion, ou équivalent motivés et sous réserve d'une mise à niveau dans le domaine technologique et mécanique. Elle est également accessible dans le cadre de la VAP 85.

Débouchés professionnels

L'économiste en agencement répondra aux dossiers émanant de toutes structures intervenant dans l'acte de construire. Il devra budgéter la réalisation de travaux d'agencement ou d'un programme d'aménagement intérieur. Il fera une analyse des bases de données, les complétera si besoin et assurera leur actualisation.

Le titulaire de cette licence pourra intégrer aussi bien des entreprises d'agencement que des cabinets d'économistes, d'architectes...

Licence pro bâtiment et construction (mention) spécialité maintenance et réhabilitation

Cette licence professionnelle (diplôme national et européen au niveau bac + 3) a pour but de former les médecins du bâtiment : s'occupant de leur maintien dans leur initial et leur entretien (maintenance) ; et de leur réparation et de leur amélioration (réhabilitation)

Objectifs

Avoir une approche globale de la maintenance et de la réhabilitation des bâtiments.
Avoir une grande capacité d'adaptation aux nouvelles technologies, aux nouveaux procédés et matériaux. Savoir gérer un patrimoine immobilier d'habitations, d'un site industriel ou de bâtiments publics. Connaître les règles de diagnostic des bâtiments. Savoir préparer, réaliser et suivre les travaux de maintenance et réhabilitation.

Activités visées

- Activités de maîtrise d'ouvrage et de gestion de patrimoine :
 - gestion de services techniques d'industries ou de patrimoine d'habitations, gestion de logements collectifs.
 - gestion de services techniques communaux, intercommunaux, départementaux, régionaux
- Activités de maîtrise d'œuvre :
 - diagnostics, études et suivi de chantier,
 - études économiques de la construction,
 - conception en bureaux d'études de structures ou d'équipements techniques
 - contrôle des constructions,
- Activités dans les entreprises de construction :
 - pilotage et gestion de chantiers de réhabilitation (gros œuvre, second œuvre ou équipements techniques),
 - études de prix et réalisation de devis.

Compétences attestées

Les activités visées par le diplôme impliquent l'acquisition d'un ensemble de compétences :

- techniques : vérifier la stabilité des constructions, choisir les matériaux, connaître les pathologies et les modes constructifs, réaliser des diagnostics acoustiques et thermiques, dimensionner des installations de ventilation et de chauffage et maîtriser les principes de la restauration de bâtiments anciens ;
- managériales : organiser des travaux, calculer les coûts des travaux, gérer le patrimoine bâti, maîtriser les principes de la gestion, du management et de la communication d'entreprise ;
- juridiques : maîtriser les règles principales de l'urbanisme, ainsi que les bases du droit de la construction et du droit des marchés, environnementales : maîtriser les techniques de la déconstruction, gérer les déchets de chantier, connaître les impacts des bâtiments sur la santé, dans les domaines de la sécurité : maîtriser la réglementation incendie et les principes de prévention sur les chantiers ;

Spécificités

L'approche de ce vaste domaine (plus d'un million d'emploi en France) est globale car elle associe diagnostic, traitement et contrôle. L'enseignement est interdisciplinaire : science, technologie, communication, management, droit, etc...

Le projet et le stage permettent d'acquérir une grande capacité adaptation aux nouvelles technologies, aux nouveaux matériaux et aux nouveaux procédés.

Modalités d'accès à la formation

Formation(s) requise(s)

Licence 2 options scientifiques.

DUT Génie Civil, Génie Industriel et Maintenance, Génie Thermique, Organisation et Gestion
BTS de la filière bâtiment.

Modalités de validation d'acquis professionnel en formation continue pour des personnes ayant une expérience dans le domaine du bâtiment sans posséder un diplôme de niveau III.

Validation des acquis

Conditions d'admission

Admission sur dossier pour la formation initiale et modalités de validation d'acquis professionnel pour la formation continue avec examen écrit et entretien.

Dépôt des candidatures par internet [http:// www.iutpaysdelaloire.org](http://www.iutpaysdelaloire.org)

Date de dépôt des candidatures : entre le 11 février et le 10 juin.

Programme et stages

Construction, matériaux et stabilité : 90 h ; Management de projet : 36 h ; Gestion technique et du patrimoine : 36 h ; Maintenance, réhabilitation et restauration : 110 h ; Communication : 60 h ; Droit et gestion : 58 h ; Sécurité, qualité et environnement : 60 h ; Total enseignement : 450 h ;
Projet tutoré de 150 h ; Stage de 13 semaines.

Stages

Un stage doit être effectué dans le domaine de la maintenance et de la réhabilitation pendant 14 semaines. Le type d'entreprise et le domaine d'activité particulier pourra dépendre des objectifs professionnels de chaque étudiants. Il fera l'objet d'un mémoire et d'une soutenance orale devant un jury composé d'enseignants et de professionnels.

Poursuites d'études

Cette formation permet une insertion professionnelle immédiate et ne doit pas faire l'objet d'une poursuite d'étude.

Secteurs d'activité visés à l'issue du diplôme

Ces professionnels travaillent dans les maîtrises d'ouvrage publiques ou privées, les maîtrises d'œuvre (architecte, bureaux d'études ou de contrôles) ou dans les entreprises de constructions. Les emplois occupés par les détenteurs du diplôme sont de plusieurs types : gestionnaire de patrimoine ou de services techniques, collaborateurs d'architecte, contrôleurs techniques (contrôle et diagnostic techniques du bâtiment), économistes, conducteurs de travaux du BTP, responsables de services d'études de prix, management de projet immobilier, ingénierie et études du BTP, métré de la construction, responsable de la gestion du patrimoine, responsable de service technique, chargé d'études chez un maître d'œuvre ou architecte, responsable d'études techniques dans un bureau d'études, conducteur de travaux de réhabilitation etc...

Présentation

L'objectif est de former les contremaîtres et cadres moyens adaptés aux structures des PME des industries du bois et plus particulièrement des industries de l'ameublement. L'accent est mis sur une bonne formation de base, sur une formation en management et sciences humaines permettant des évolutions de carrière dans les entreprises visées. Il s'agit de donner à des étudiants de niveau Bac+2 présentant un fort potentiel, les éléments nécessaires pour accéder à des fonctions de responsabilité dans les entreprises de la 2ème transformation (y compris dans le cadre de successions d'entreprises).

Assistant un ingénieur, ce professionnel participe à l'élaboration d'un projet industriel d'ameublement de la conception à la réalisation. Il mène d'abord une étude technique concernant la faisabilité du projet puis il élabore les plans d'ouvrages (composés de différentes essences de bois). Il définit alors les processus de fabrication de produits et met en œuvre des procédés industriels. Animant une équipe d'opérateurs, il répartit le travail en fonction des charges et du planning de fabrication. Il assure le réglage des machines. Au niveau de la qualité, il fait respecter les normes d'hygiène et de sécurité et effectue des propositions pour améliorer la productivité. Ce professionnel analyse des situations, des problèmes pour en déduire des interventions adaptées. Il est amené à synthétiser des informations de nature scientifique et technique. Il anime et commande une équipe.

Admission

Sélection sur dossier et entretien pour des étudiants titulaires : d'un L2 scientifique, d'un BTS : Système Constructif Bois et Habitat, Productique Bois et Ameublement, Agencement, Technico-commercial Bois et Matériaux Dérivés ou Forestier, Productique Génie Mécanique, du DUT Génie Mécanique et productique ou d'autres diplômes de la filière Bois homologués BAC+2 Admission possible en formation continue avec validation des acquis (minimum 3 ans d'expérience professionnelle).

Programme

Enseignement général : communication et management des ressources humaines, langues, gestion d'entreprise (gestion, comptabilité, droit) ;

Enseignement scientifique : sciences du bois, statistiques appliquées, caractérisation des produits (résistance des matériaux) ;

Enseignement professionnel : conception et industrialisation de produits, management de projets et qualité, management des flux de production et logistique, fabrication industrielle, informatique industrielle.

Projet tutoré : rapport + travail, soutenance.

Stage industriel : mémoire, soutenance, évaluation entreprise.

Stages : formation initiale : 16 semaines réparties en 2 périodes ; formation par apprentissage : 32 semaines (y compris congés payés).

Métiers envisageables

Technicien(ne) de fabrication de mobilier et de menuiserie.

Ce professionnel travaille comme technicien supérieur dans les bureaux d'études et de méthodes ou comme contremaître dans les PME (petites et moyennes entreprises) des industries du bois et plus particulièrement des industries d'ameublement.

Présentation

La licence professionnelle a pour but d'apporter des compléments d'enseignements spécifiques aux jeunes diplômés issus des filières Bois et Génie civil (BTS et DUT) et générale L2. Ces enseignements leur permettront d'acquérir une pratique de l'utilisation des outils techniques et scientifiques qui participent à l'essor du matériau bois et à son utilisation plus importante dans la construction en France.

Les diplômés sont ainsi capables dès la fin de la formation d'une durée d'un an et par l'intermédiaire d'un projet tuteuré et d'un stage en deux parties :

- de conduire la réalisation de projets courants au sein d'entreprises où l'encadrement est limité,
- d'apporter leur soutien aux ingénieurs dans la conduite de projets plus importants au sein d'entreprises davantage structurées.

Admission

Les candidats doivent avoir un projet personnel en relation avec la filière construction bois dans le domaine de la conception ou de la réalisation.

Sélection sur dossier et entretien individuel pour des étudiants titulaires : d'un DUT Génie Civil, d'un BTS Systèmes Constructifs Bois Habitat, d'un BTS Charpentes Couvertures, d'un L2 scientifique.

Admission possible en formation continue avec validation des acquis (minimum 3 ans d'expérience professionnelle).

Programme

Enseignement général : communication, langue, gestion, qualité, comptabilité, droit.

Enseignement scientifique : sciences du bois, résistance des matériaux, informatique appliquée

Enseignement professionnel : technologie de construction, conception et construction, calcul de structures, calcul informatique, CAO-DAO-CFAO.

Projet tutoré : rapport + travail, soutenance.

Stage industriel : mémoire, soutenance, évaluation.

Stages : formation initiale : 16 semaines réparties en 2 périodes.

Métiers envisagés :

Les titulaires de la Licence Professionnelle sont préparés à occuper des postes de responsables d'études dans les :

- bureaux d'études ou d'architecture bois,
- entreprises du bâtiment,
- entreprises de la construction de maisons à ossature bois ou bois massif,
- entreprises de charpentes en bois lamellé collé, de charpentes traditionnelles,
- entreprises réalisant du mobilier urbain et des aménagements en bois.

Présentation

La licence professionnelle a pour but d'apporter des compléments d'enseignements spécifiques aux jeunes diplômés issus des filières Bois et Génie civil (BTS et DUT) et générale L2. Ces enseignements leur permettront d'acquérir une pratique de l'utilisation des outils techniques et scientifiques qui participent à l'essor du matériau bois et à son utilisation plus importante dans la construction en France.

Les diplômés sont ainsi capables dès la fin de la formation d'une durée d'un an et par l'intermédiaire d'un projet tuteuré et d'un stage en deux parties :

- de conduire la réalisation de projets courants au sein d'entreprises où l'encadrement est limité,
- de gérer la fabrication de maisons bois ou d'éléments de constructions bois en usine,
- d'assurer la conduite de travaux et chantiers type « maison à ossature bois »

Admission

Les candidats doivent avoir un projet personnel en relation avec la filière construction bois dans le domaine de la conception ou de la réalisation.

Sélection sur dossier et entretien individuel pour des étudiants titulaires : d'un DUT Génie Civil, d'un BTS Systèmes Constructifs Bois Habitat, d'un BTS Charpentes Couvertures, d'un L2 scientifique.

Admission possible en formation continue avec validation des acquis (minimum 3 ans d'expérience professionnelle).

Programme

Enseignement général : communication, langue, gestion, qualité, comptabilité, droit.

Enseignement scientifique : sciences du bois, résistance des matériaux, informatique appliquée

Enseignement professionnel : technologie de construction, métré devis, logistique et gestion de la construction, implantation et préparation des chantiers, contrôle qualité, sécurité.

Projet tutoré : rapport + travail, soutenance.

Stage industriel : mémoire, soutenance, évaluation.

Stages : formation initiale : 16 semaines réparties en 2 périodes.

Métiers envisagés :

Les titulaires de la Licence Professionnelle sont préparés à occuper des postes de chefs de chantiers ou d'ateliers de production dans les :

- entreprises du bâtiment,
- entreprises de la construction de maisons à ossature bois ou bois massif,
- entreprises de charpentes en bois lamellé collé, de charpentes traditionnelles,
- entreprises réalisant du mobilier urbain et des aménagements en bois.

Objectifs et présentation

En partenariat avec l'Université de Nantes, la **licence professionnelle "Commerce spécialité Technico-commerciale (PME-PMI) - parcours Bois"** forme des professionnels attachés aux techniques de négociation commerciale et au marketing, tout en maîtrisant parfaitement les produits bois et leurs marchés.

Formation en contrat de professionnalisation.

Durée des études : un an (L3).

Diplôme d'état bac+3.

Admission

Cette licence professionnelle s'adresse : à des salariés et à des jeunes en contrat de professionnalisation (moins de 26 ans) titulaires d'un bac+2 technique (Licence 2, BTS Systèmes Constructifs Bois et Habitat (SCBH), BTS Produits d'Origine Forestière, etc.) ou commercial.

Programme

Unités d'enseignement	Matières
Animer et communiquer (108 h)	<ul style="list-style-type: none"> • Anglais • Expression et communication commercial • Méthodologie et conduite de projets
Connaitre les entreprises, les filières bois, le bois et ses dérivés (89 h)	<ul style="list-style-type: none"> • Environnement économique et juridique • Les secteurs d'activités de la filière bois • Connaître le bois et ses dérivés • Techniques managériales
Maitriser les outils de gestion (90 h)	<ul style="list-style-type: none"> • Contrôle de gestion • Politique des achats • Gestion des flux • Démarche qualité
Acquérir la démarche marketing (92 h)	<ul style="list-style-type: none"> • Marketing, analyse des marchés et produits bois • Les produits bois et les éléments du marché
Distribuer sur les marchés (30 h)	<ul style="list-style-type: none"> • Négociation commerciale • Gestion de la force de vente

Stages et projets

Période en entreprise

Cette formation se déroule en contrat de professionnalisation.

L'alternance s'effectue de septembre à mars (7 mois) : environ 3 semaines en entreprise/ 3 semaines en formation.

L'étudiant est ensuite dans l'entreprise en continu d'avril à août (5 mois). Ses missions devront contenir la gestion d'un projet.

Projet tuteuré

Ce projet, co-tuteuré par un enseignant et un ancien responsable d'entreprise, consiste en la création de nouvelles activités (veille et étude des marchés, prise en compte technique du produit, chiffrage des coûts et business plan...).

Les étudiants abordent concrètement diverses notions de la vie professionnelle : fonctionnement de l'entreprise, marché, bassin d'activité, économie d'entreprise, rentabilité, performance des produits, argumentation et maîtrise technique.

Ce projet est travaillé en équipe (de 3 étudiants) et est distinct du projet d'entreprise pendant le stage.

Métiers et carrières

Le métier

Les professionnels assumant des fonctions dans le commerce du bois connaissent parfaitement leurs produits, les secteurs bois (construction, industrie...) et les contraintes qui leur sont propres en matière de transport ou de réglementation par exemple.

Ils prospectent de nouveaux clients, organisent des mailings et des animations. Ils construisent des argumentaires adaptés à leurs produits et à leurs clientèles, en utilisant les thématiques actuelles : bois-énergie, bois et forêt, bois et développement durable...

Ils négocient les contrats et veillent au bon approvisionnement des clients ou des points de ventes.

Ils analysent la situation financière de l'entreprise, les risques encourus sur de nouveaux marchés et élaborent les documents nécessaires au dialogue avec les différents partenaires.

Fonctions exercées

-Technico-commercial pour les produits d'origine forestière (en charge des achats ou des ventes de bois sur "pied" ou produits de sciage).

-Technico-commercial pour les produits bois transformés et matériaux dérivés (au sein d'une entreprise de négoce ou chez des fabricants de maisons ossatures bois, de charpente, de meubles, d'outillage...).

-Responsable de secteur ou produits.

-Responsables de clientèles (ex : gestion de grands comptes).

-Gestionnaire du service commercial d'une entreprise de la filière bois.

-Responsable d'agences ou de filiales de groupes (ex : négoce de matériaux).

Ce cursus permet également d'acquérir les compétences pour pouvoir à terme, après expérience professionnelle, reprendre ou créer une entreprise.

Les métiers

La licence professionnelle CVAI forme aux métiers de la commercialisation de produits techniques.

Elle permet à des étudiants diplômés Bac + 2 scientifique ou technique d'acquérir une double compétence Technico-Commerciale, en leur apportant une formation universitaire dans le domaine des techniques commerciales et de gestion. Ce profil à double compétence répond à des besoins des entreprises, désireuses de recruter des collaborateurs maîtrisant le process de production, mais également capables d'avoir une démarche commerciale intégrant une vision globale de l'entreprise et de ses différents partenaires.

Les modalités d'admission

La formation s'adresse aux personnes titulaires d'un Bac + 2 d'un domaine technique (BTS électronique, BTS ATI, BTS Chimie, BTS Biologie, DUT GMP, DUT GEII, DUT GC...). Il est souhaitable de prendre contact avec le CFA de l'Université du Havre le plus tôt possible afin de rechercher une entreprise.

La formation

La formation est organisée en alternance sur une année. Les cours sont assurés par des enseignants de l'université et des professionnels du monde de l'entreprise.

Les matières dispensées sont les suivantes : économie et organisation des entreprises, marketing, gestion comptable et financière, droit, techniques d'expression, bureautique et TIC, communication commerciale, anglais commercial, développement des marchés étrangers, gestion de la force de vente, négociation vente...

Les débouchés professionnels

Les emplois visés concernent tous les postes de :

- technico-commerciaux dans les grandes entreprises ou PME, PMI développant des produits ou des services techniques,
- acheteurs ou vendeurs de biens et de services industriels,
- chef de produit,
- responsable logistique.

Cette licence professionnelle permet d'apporter une double compétence Bois/Management aux étudiants issus d'un BTS SCBH. En effet, le BTS SCBH vous a apporté des connaissances techniques liées à la construction bois. Grâce à cette licence l'étudiant pourra élargir ses compétences, et ainsi apprendre les bases de la gestion et du management, des notions appréciées par les entreprises de la filière bois.

Objectifs et présentation générale de la formation

Cette licence professionnelle a pour objet de préparer aux fonctions de management et d'encadrement des entreprises de la filière bois : soit pour seconder le chef d'entreprise dans ses tâches de gestion, soit pour prendre la responsabilité d'un département ou d'un service.

Il s'agit non seulement de maîtriser les techniques essentielles de la gestion, mais également d'approfondir l'action commerciale, le management stratégique, la gestion financière, les ressources humaines, ainsi que le droit, appliqués aux entreprises de la filière bois...

La formation vise aussi à former les futurs dirigeants du secteur dans le cas d'une création, ou d'assurer la succession du chef d'entreprise lors d'une reprise-transmission d'entreprise du bois.

La licence GEBO est délivrée en formation initiale (possibilité en alternance) et en formation continue pour les salariés.

Conditions de candidature

- Procédure classique : titulaire d'un bac +2, prioritairement ceux issus d'un parcours de Licence en gestion, sciences économiques, droit, AES ou d'un DUT, BTS dans le domaine du bois ou secteurs périphériques (agriculture).
- Procédure particulière : VAE ou VAP, Etudiant de nationalité étrangère.

Procédure de sélection

La sélection des candidats s'effectue en 2 étapes :

- Etude et pré-sélection sur Dossier de candidature (à télécharger sur le site internet de l'IAE www.iae.unilim.fr).
- Sélection sur entretien avec un jury d'enseignants et de professionnels.

Contenu et détails de la formation

La formation est élaborée en collaboration étroite avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Tulle et Ussel (département de la Corrèze), la Maison du Pôle bois de Tulle, et avec le soutien de la filière bois du grand Massif Central. Plus de la moitié des enseignements sont assurés par des professionnels de la filière bois et des spécialistes du secteur. Les étudiants conduisent en groupe un projet tuteuré tout au long de l'année, portant sur un cas réel d'entreprise. La formation se déroule par alternance d'un mois de cours et un mois en entreprise. Elle peut être effectuée dans le cadre d'un contrat de professionnalisation. Les cours ont majoritairement lieu sur le site de la Maison du pôle bois de Tulle, et pour partie à l'IAE de Limoges.

PROGRAMME : Plus de 500 heures de cours et d'applications professionnelles ainsi réparties :

- Stratégie de la PME filière bois (36 heures) : stratégie d'entreprise, entrepreneuriat, business plan, communication.
- Environnement juridique des entreprises du bois (72 heures) : Structures juridiques, Droit des affaires, Droit pénal, Infractions, Droit du travail, Marchés publics, Législation relative aux déchets, Droit de la commercialisation des bois.
- Gestion de production des industries du bois (54 heures) : Systèmes d'information, Gestion de production, Méthode Kanban, Logistique, Management de la Qualité.
- Gestion des ressources humaines (42 heures) : Techniques de management, Fonctionnement d'une équipe, Conduite de réunion, Recrutement.
- Connaissance de la filière bois (102 heures) : Filière bois régionale, nationale et internationale, Certifications, Commerce international du bois, Reconnaissance des bois, Emballage bois, Systèmes constructifs bois, Marché maison bois, Dimensionnement des structures bois, Traitements et finitions des bois.
- Culture générale et professionnelle (72 heures) : Environnement économique, Bureautique et préparation Certificat Informatique, Techniques d'expression, Langues vivantes I et II, Veille technologique.
- Achats, vente, négociation dans le bois (54 heures) : Marketing, Marketing international, Achats, Vente, Négociation, Gestion de la force de vente.
- Gestion comptable et financière (72 heures) : Comptabilité générale et analytique, Contrôle de gestion, Fiscalité, Finance.
- Projet tuteuré (150 heures) : Méthodologie gestion de projet, Réalisation du projet en situation réelle (stratégie, reprise, développement...).
- Stage (12 semaines minimum).

Modalités pédagogiques : La formation se déroule en alternance mensuelle Université/Entreprise. Les étudiants en formation initiale consacrent les mois hors cours aux projets tuteurés et à la préparation des stages.

Les débouchés professionnels

La formation vise à pourvoir des postes dans les PME de la filière bois :

- Dirigeant de PME bois en première ou seconde transformation (création ou reprise).
- Adjoint de direction, Directeur commercial, Responsable des ventes.
- Chef de secteur, Chef de produit, Acheteur.
- Responsable de production, Responsable ordonnancement-lancement.
- Accessoirement, responsable financier, responsable ressources humaines...

Licence pro maintenance des systèmes pluritechniques spécialité ingénierie et maintenance des installations

Les métiers

- Assistant ingénieur dans la conduite de projets industriels,
- Responsable de maintenance : gestion, organisation et planification des travaux.
- Assistant ingénieur dans les services production et exploitation des unités industrielles,
- Agent de maîtrise responsable d'équipes de techniciens et d'agents de maintenance,
- Responsable du service de contrôle qualité, fiabilité, sécurité et environnement ...

Public concerné

Formation initiale :

DUT : Génie industriel et maintenance, Génie mécanique et productique, Mesures physiques, Hygiène et sécurité, Génie électrique et informatique industrielle, Génie thermique et énergie, Métrologie contrôle et qualité, Sciences et génie des matériaux, Organisation et génie de la production. BTS : Maintenance industrielle, Mécanique et automatisme industriel, Fluides-énergies-environnement, Conception de produits industriels, Maintenance et exploitation des matériels aéronautiques, Productique mécanique, Electrotechnique, Electronique, Contrôle industriel et régulation automatique. DEUST : Maintenance industrielle des systèmes automatisés

Formation continue :

Responsables de projets ou Techniciens supérieurs des services de maintenance, de contrôle et de qualité de petites et moyennes entreprises ou d'administrations.

Formation en alternance :

- par contrat de qualification ou par congé individuel de formation,
- par contrat d'apprentissage (création d'une section d'apprentissage).

Poursuites d'études

MASTERS scientifiques (pré-master).

Ecoles d'Ingénieurs.

La formation

La formation comporte environ 550 heures d'enseignement (cours, TD, TP) dont 40% assurés par des professionnels, un projet tutoré (150 heures) et un stage en entreprise (14 semaines).

UE1 : 140 h.

FORMATION SCIENTIFIQUE : Physique industrielle ; Mathématiques appliquées ; Informatique, réseaux.

UE2 : 150 h.

MANAGEMENT-DROIT-COMMUNICATION : Connaissance des entreprises et des institutions européennes ; Communication et langage ; Concepts et outils de la qualité.

UE3 : 130 h.

INGENIERIE DES INSTALLATIONS : Concepts de l'ingénierie ; Outils de l'ingénierie ; Ingénierie appliquée.

UE4 : 130 h.

MAINTENANCE AVANCÉE : Méthodologie de maintenance ; Techniques avancées de la maintenance prévisionnelle ; Sûreté de fonctionnements.

UE5 : Projet tutoré (150 h).

UE6 : Stage industriel (14 semaines).

Objectifs de la formation

L'objectif de la formation est de former des **professionnels capables à terme de gérer un projet technique** allant de la conception à la mise en oeuvre.

La formation est basée sur l'acquisition de : **compétences managériales** : gestion de projet, cahier des charges, qualité, devis, gestion, communication, techniques relationnelles... et de **compétences métiers** : matériaux, méthodes, conception, fabrication... Ces compétences ne sont pas une fin en soit, elles ont pour intérêt d'être **transférables en entreprise**.

La formation est très professionnalisante. Chaque étudiant effectue un stage en entreprise de 3 semaines, un projet tuteuré industriel à l'IUT, puis un second stage de 11 semaines en fin d'études. Les étudiants sont encouragés à effectuer l'ensemble avec le même partenaire industriel. L'étudiant acquiert ainsi des compétences professionnelles dans la maîtrise et le développement des techniques de conception, de fabrication et de suivi des produits industriels.

L'accent est mis sur des travaux de synthèses disciplinaires ou transversaux. La pédagogie mise en place permet d'acquérir des compétences en analyse et choix de solutions. L'étudiant ou stagiaire est en permanence appelé à devoir présenter des choix de solution argumentés et convaincre un interlocuteur ou un auditoire (collègues, enseignants, professionnels, jury). Il se trouve dans une situation identique à celle en entreprise.

L'informatique a bouleversé nos méthodes de travail. Tous les secteurs de l'industrie mécanique sont concernés. Le technicien supérieur en mécanique doit désormais dominer l'outil informatique, qu'il soit concepteur ou fabricant. La Licence Professionnelle Mécanique Etudes et Projets (LP MEP) assure aux diplômés une **grande compétence informatique dédiée aussi bien à la conception qu'à la fabrication**.

Admission

Cette formation est ouverte aux DUT secondaires (GMP, MP, QLIO, SGM,); BTS secondaires (MAI, CPI, CIM, Productique, Plasturgie, ERO, Maintenance...), L2 scientifiques ou technologiques (STPI) , Classes Préparatoires TSI ; étudiants d'écoles d'ingénieurs, étudiants étrangers niveau bac+2,

La formation est également **accessible aux professionnels n'ayant pas de diplôme équivalent**.

La procédure mise en œuvre est la Validation des Acquis Professionnels (**V.A.P.**). Recrutement sur dossier à retirer auprès de l'IUT d'Alençon. La commission de recrutement est attentive au parcours des candidats, et à leur motivation. Pour assurer la complémentarité entre les étudiants et stagiaires elle veille à la diversité des publics admis.

La formation est suivie par des étudiants et stagiaires de la formation continue (contrats de professionnalisation), aux titulaires d'aides au titre des CIF et Programmes Ingénieurs Cadres de la région.

Programme des études

La formation comporte :

-2 unités d'enseignement de formation générale (Management de projets, sciences humaines et techniques transversales),

-2 unités d'enseignement de spécialisation (outils technologiques, conception et réalisation),

-2 unités d'enseignement d'activités de synthèse (projet et stage).

Poursuites d'études

La poursuite d'études n'est pas l'objectif premier des étudiants des Licences Professionnelles.

Cependant, les meilleurs éléments pourront :

- intégrer les métiers de l'enseignement via les préparations aux concours dispensées à l'IUT et les métiers de la formation,
- intégrer des écoles d'ingénieurs publiques (INSA, UT, ENSI, ENI...) privées (ITII, ISPA...) souvent par alternance, université, accès aux formations de technico-commercial,
- compléter leur formation dans le cadre des échanges internationaux.

Métiers envisageables après cette formation

Le diplômé s'insère rapidement dans un poste de responsable de projet, ingénierie industrielle, supervision et maintenance, assurance et contrôle qualité, essais, recherche et développement, choix des matériaux...

Objectifs :

- Acquérir des compétences professionnelles nouvelles dans la maîtrise et le développement des ouvrages industriels en bois.
- Acquérir des compétences transversales pour répondre aux besoins des PME/Pmi ;
- Maîtriser des technologies et des produits en accord avec les moyens de production ;
- La formation est centrée sur la mise en œuvre d'une démarche pour résoudre un problème technique dans un délai et un coût donnés.

La Licence Professionnelle se décline sur 2 parcours :

- Parcours éco-production de la finition industrielle des ouvrages bois ;
- Parcours éco-conception des structures bois.

Conditions d'admission :

Etre titulaire d'un diplôme de niveau BAC +2.

Peuvent accéder à cette licence, les étudiants ayant :

- L2 Sciences et Technologies,
- BTS Transformation chimique et apparentés n° 320-22204 et n° 320 - 22206,
- BTS Bâtiment finition n° 320- 23304,
- BTS Travail du bois et ameublement,
- BTS Technico-commercial bois et matériaux associés,
- BTS Systèmes constructifs bois et habitat,
- BTS Nettoyage assainissement protection environnementale n° 320 - 34302,
- BTS Productique bois,
- BTS Système constructif bois et habitat.

La formation

- Enseignements théoriques : de septembre à mi-mars. L'ensemble représente 330 heures de formation en tronc commun et 120h d'enseignements à option.
- Enseignements professionnalisants :
 - Projet tutoré (150 h) : Réflexion conduite par un groupe d'étudiants en réponse à une problématique énoncée par une entreprise commanditaire. Le projet tutoré débute dès la rentrée d'octobre et conduit à la rédaction et à la soutenance d'un mémoire mi-mars. L'encadrement des étudiants est assuré par un tuteur professionnel (commanditaire du projet) et par un enseignant de la formation.
 - Stage en entreprise (12 à 16 semaines) : Il se déroule de mi-mars à début juin. Les principaux objectifs de ce séjour en entreprise sont de permettre à l'étudiant d'acquérir une autonomie dans le domaine de la conduite et la gestion de projets.

UNITES D'ENSEIGNEMENT (UE) :

- Semestre 5 (semestre 1 de l'année scolaire de Licence Pro) :

INTITULE	DUREE	COEFFICIENT
Outils de modélisation pour technicien ; enseignement adapté à la provenance des publics	36 h	1
Tableurs - Bases de données	36 h	1
Anglais - Expression	40 h	1
Conduite et gestion de projets	36 h	1
Outils pour la conduite et gestion de projets	36 h	1
Systèmes thermiques, mécaniques et électriques ; enseignement adapté à la provenance des publics	36 h	1
Enseignement à option 1	40 h	1
Projet tuteuré	150 h	3

- Semestre 6 (semestre 2 de l'année scolaire de Licence Pro) :

INTITULE	DUREE	COEFFICIENT
Connaissance du milieu professionnel : organisation des entreprises ; relations client ; gestion ressources humaines ; management	36 h	1
Communication ; économie/gestion ; définition du projet professionnel de l'étudiant et entretien d'embauche ; Economie des PME	36 h	1
Qualité ; Environnement ; Ergonomie	36 h	1
Enseignement à Option 2	40 h	1
Enseignement à Option 3 : gestion d'un projet de spécialité	40 h	1
Stage	12 semaines	5

Secteurs d'activité et types d'emplois accessibles après cette Licence Pro :

Les métiers visés sont ceux que peut exercer un chef de projet de construction bois dans les PME et plus particulièrement :

* **Parcours éco-conception des structures bois** : Postes d'encadrement dans les entreprises :

- Conception d'ouvrages bois ;
- Dimensionnement de structures ;
- Gestion atelier, chantier.

* **Parcours éco-production de la finition industrielle des ouvrages bois** : Postes d'encadrement dans les entreprises :

- Gestion et organisation des lignes de vernis ;
- Laboratoire recherche de nouveaux process ;
- Gestion de la qualité environnementale.

Licence pro production industrielle : conduite et gestion de projets industriels en PMI/PME (PI-CGPI) option conduite et gestion de projets en ameublement et agencement

Objectifs :

Acquérir des compétences transversales et spécifiques, tant au niveau théorique que pratique, permettant de répondre à une problématique de finition en ameublement, ou de conduire un projet d'agencement intérieur.

Former des professionnels capables de répondre aux besoins des entreprises.

Capacités visées :

- Pour le parcours Finition les diplômés seront capables de :
 - rédiger un cahier des charges ;
 - établir un protocole de test ;
 - mettre en œuvre les produits ;
 - matériels et matériaux ;
 - participer à la création de nouvelles gammes en finition ;
 - prendre en charge les relations avec les partenaires, sous-traitants et donneurs d'ordre.

* Pour le parcours agencement les diplômés seront capables de :

- gérer les données techniques et économiques d'un chantier ;
- intégrer les contraintes architecturales, environnementales et normatives ;
- planifier un projet ;
- prendre en charge les relations avec les partenaires, sous-traitants et donneurs d'ordre.

Conditions d'admission :

Etre titulaire d'un diplôme de niveau BAC +2 dont la liste figure ci-après :

- L2 Sciences et Technologies,
- BTS Productique Bois,
- BTS Agencement de l'environnement Architectural,
- BTS Systèmes Constructifs Bois et Habitat,
- et tout diplômé bac+2 ayant des connaissances dans le domaine de l'ameublement, de la finition et du design intérieur.

La formation

Volume horaire global étudiant de la formation (hors projet tuteuré et hors stage) :	448 h
Volume horaire du projet tuteuré :	150 h
Durée du stage (en semaines) :	12 semaines

UNITES D'ENSEIGNEMENT (UE) :

- Semestre 5 (semestre 1 de l'année scolaire de Licence Pro) :

Ordre UE	Développement produit	Automatisme et réseau	Agencement intérieur	Bois et ameublement	30 crédits
1	Outils de modélisation pour technicien				3
2	Tableurs - Bases de données				3
3	Anglais - Expression				3
4	Conduite et gestion de projet				3
5	Outils pour la conduite et gestion de projet				3
6	Systèmes mécaniques et électriques				3
7	Outils de simulation	Automates et réseaux	Conception et agencement	Besoins en finition	3
8	Projet tutoré				9

- Semestre 6 (semestre 2 de l'année scolaire de Licence Pro) :

Ordre UE	Développement produit	Automatisme et réseau	Agencement intérieur	Bois et ameublement	30 crédits
1	Connaissance du milieu professionnel				3
2	Communication - Economie/gestion				3
3	Qualité - Environnement - Ergonomie				3
4	Développement produit	Supervision	Réalisation en agencement	Contexte de finition	3
5	RDM	Asservissement régulation	Assistance en agencement	Suivi de finition	3
6	Stage				15

Secteurs d'activité et types d'emplois accessibles après cette Licence Pro :

- Chef de projet en PME ;
- Chargé d'affaires (en agencement ou finition) ;
- Devenir l'adjoint et/ou le conseiller du chef d'entreprise et le suppléer dans la conduite de projets dans le domaine de la finition ou dans celui de l'agencement intérieur.

Objectifs

Maîtriser les outils et les méthodes de la productique et de l'informatique industrielle afin d'appréhender les systèmes de production dans leur ensemble depuis le niveau de la planification jusqu'au niveau capteurs et actionneurs, dans le but d'en assurer la viabilité, la fiabilité et la maintenance. Cette maîtrise passe par une connaissance de la gestion de production, des procédés de fabrication industrielle, de l'automatisme, des réseaux et des différents composants technologiques associés

Admission - Niveau requis

- BTS : électrotechnique, Informatique et Réseaux pour l'Industrie (IRIS), Mécanique et Automatismes Industriels (MAI), Productique, Conception de Produits Industriels (CPI), Assistant Technique d'Ingénieur (ATI) ;
- DUT : Génie Electrique et Informatique Industrielle (GEII), Département Génie Mécanique et Productique (GMP), Génie des Transmissions et des Réseaux (GTR), Réseaux et Télécom (RT) ;
- L2 et L3 scientifiques (maths/physique) ou techniques.

Métiers visés

Maintenance, qualité, supervision de réseaux, gestion de production d'atelier, gestion informatique des systèmes

Programme

- Formation différenciée : module d'adaptation informatique industrielle ; module d'adaptation en automatisme, production industrielle.
- Culture générale industrielle et humaine : culture d'entreprise, simulation d'entretiens, conduite de réunions, anglais et communication, outils de la qualité et de la maintenance (analyse fonctionnelle, AMDEC, fiabilité), organisation des systèmes industriels, conduite de projets.
- Informatique industrielle : outils informatiques (les systèmes d'exploitation LINUX, langage et programmation orientée projets C++ Qt, langages graphiques de programmation Labview, gestion de données de production développement sous VBA), traitement de bases de données (bases de données généralités conception modèles conceptuels et logiques méthode UML, architecture client-serveur développement d'un système d'information, déploiement dans un cadre industriel), systèmes de communication (architecture des réseaux, réseaux Ethernet TCP/IP, réseaux de terrain ASI, Etehrnet, Profibus).
- Automatisme et production automatisée : programmation d'automates (Schneider, Siemens) contrôle-commande d'un système de production, supervision Wincc serveur OPC, régulation et commande de process.
- Projets tutorés : projet de synthèse.
- Période en entreprise : travail en entreprise donnant lieu à un rapport et à une soutenance devant un jury de professionnels.

La formation par l'apprentissage se déroule avec des alternances de type 3-4 semaines à l'IUT, 6-7 semaines en entreprise, avec des partenaires industriels et le CFA UNION.

La particularité de la formation réside dans ses quatre parcours qui destinent à quatre métiers différents :

- Production industrielle (1ère et 2ème transformation),
- Construction bois,
- Négoce des matériaux pour l'habitat (Bois et autres matériaux): marchés nationaux et internationaux,
- Exploitation forestière et qualité des approvisionnements.

Ces quatre options peuvent être suivies en formation classique, ou par alternance.

Objectifs de la formation

Parcours A et B : Ils seront formés à la maîtrise des processus. Ils seront capables de mettre en place la démarche qualité de l'entreprise et d'en assurer le suivi. Leur formation technique, complétée par des notions de base du management, leur permettra d'encadrer une petite équipe d'opérateurs. Dans le domaine de la construction bois, ils seront capables de faire un suivi de production de chantier et d'assurer la réception de l'installation.

Parcours C : Ils seront capables d'avoir la responsabilité du développement d'une clientèle. Ils seront capables de conseiller techniquement des professionnels sur les performances des principaux matériaux pour l'habitat. Ils seront capables de vendre les produits de première transformation du bois et d'en faire la promotion auprès de professionnels ou du grand public.

Parcours D : Ils pourront préparer et négocier l'achat de bois ainsi que planifier et organiser la récolte de bois. Ils seront capables d'avoir la responsabilité du développement d'un réseau de partenaires.

Public concerné et conditions d'admission

Formation initiale : étudiant en poursuite d'études après DUT ou BTS à dominante technique, L2 Scientifique ou niveau équivalent.

Formation continue : demandeur d'emploi, salarié en congé individuel de formation ou plan de formation entreprise, niveau Bac avec expérience professionnelle (validation des acquis de l'expérience).

Formation par alternance : contrat de professionnalisation ou contrat par apprentissage. Les étudiants sont salariés d'une entreprise et suivent les 400 ou 440 heures d'enseignements de la licence professionnelle. Ils auront 13 semaines de cours et 34 semaines en entreprise.

Organisation de la formation

Cette formation est le fruit d'un étroit partenariat entre le département Science et Génie des Matériaux orientation bois et éco matériaux (IUT des Pays de l'Adour, Université de Pau), et les lycées Haroun Tazieff (Saint Paul les Dax), Jean Monnet (Vic en Bigorre), Gaston Crampe (Aire sur Adour), l'EPLEFPA (Bazas), ainsi que l'Ecole Supérieure du Bois (antenne de Mont de Marsan). Si la majorité des enseignements a lieu sur le site de l'IUT à Mont de Marsan, des cours auront lieu dans les locaux des cinq établissements partenaires de l'IUT.

Débouchés professionnels

Former des cadres moyens qui intégreront les entreprises pour des emplois de responsable qualité (parcours A) responsable de projet en construction bois (parcours B), technico-commercial en matériau pour l'habitat (bois, matériau traditionnel et éco matériaux) (parcours C) et cadre moyen en exploitation forestière et approvisionnements (parcours D)".

Ce diplôme de niveau II (Bac + 3) permet :

- de former des professionnelles de la conception assistée par ordinateur;
- de fournir des compétences nouvelles dans la maîtrise et le développement des techniques de conception ;
- de consolider des compétences professionnelles à travers la mise en œuvre de projets en relation avec les milieux industriels ;
- de favoriser l'insertion en entreprise par une formation alliant un enseignement théorique, des projets industriels et un stage en entreprise ;
- d' envisager une poursuite d'études pour les étudiants qui le souhaitent.

Les diplômés pourront facilement intégrer les nombreuses entreprises liées aux métiers de la mécanique et du génie industriel, ainsi que les bureaux d'études et de conseils liés à ces secteurs (Mécanique générale, Automobile, Métallurgie, Aéronautique, Plasturgie, Ingénierie, Construction mécanique et électrique).

Conditions d'accès

La formation s'adresse aux titulaires d'un diplôme Bac + 2 ou niveau équivalent compatible avec la formation proposée.

- DUT (Génie Mécanique et Productique, Qualité Logistique Industrielle et Organisation, Génie Industriel et Maintenance),
- BTS (Conception de Produits Industriels, Productique Mécanique, Mécanique et Automatismes Industriels, Microtechniques, Assistance Technique d'Ingénieur, Plasturgie),
- L2 (Sciences et Technologies pour l'Ingénieur, Mathématiques Informatique Appliquées aux Sciences),
- DEUST dans les domaines de la production industrielle,

La formation s'adresse aux salariés en plan de formation, aux salariés en congé individuel de formation, aux demandeurs d'emploi (avec ou sans Bac + 2) désirant une formation diplômante ou une reconversion. Dans ce cas, il peut être pris en compte la reconnaissance des savoirs issus de l'expérience de la vie professionnelle et sociale.

Organisation de la formation

			coefficient
Module d'adaptation et de mise à niveau	Mathématiques, Mécanique générale, Dimensionnement, Conception mécanique,	Volume horaire variable en fonction de l'origine de l'étudiant	3
Enseignement général	Anglais technique, NTIC, Management et gestion de projet, Connaissance du monde de l'entreprise	100 h	5
Outils de la conception et l'environnement informatique	Éléments finis, Dimensionnement, Analyse et technologie mécanique, Sciences pour la conception, Informatique	106 h	5
La conception assistée par ordinateur	Modélisation volumique, mise en plans et numérisation de surfaces (Solidworks, CATIA V5, COPYCAD), Simulation du comportement mécanique (CosmosMotion, CosmosWorks MotionCATIA,), Dimensionnement et calculs élément finis, Prototypage rapide Machines InVision 3D Systems	154 h	8
Projet tuteuré	Développer les centres d'intérêts de l'étudiant par la mise en application du contenu de la formation sur un sujet industriel	1 journée par semaine	6
Stage industriel	Mise en situation professionnelle, applications des connaissances acquises, réalisation de tout ou partie d'un projet industriel	14 semaines	9

Débouchés et poursuites d'études

Diplôme national reconnu de niveau II (Bac + 3) par les Entreprises et les Universités. Les diplômés pourront facilement intégrer les nombreuses entreprises liées aux métiers de la mécanique et du génie industriel, ainsi que les bureaux d'études et de conseils liés à ces secteurs (Mécanique générale, Automobile, Métallurgie, Aéronautique, Plasturgie, Ingénierie, Construction mécanique et électrique).

Activités : Encadrement dans les PME-PMI, bureaux d'études en tant que responsable-coordonnateur de projets de conception, responsable de service en CAO, assistant d'ingénieur projet, service recherche et développement, concepteur de nouveaux produits, industrialisation de produits.

Poursuites d'études : Écoles d'Ingénieurs, Maîtrise de technologie mécanique, préparation des concours de l'enseignement (CAPES, CAPET, CAPLP...).

Diplômes d'Ingénieurs de niveau Bac + 5 et les Masters

Définition

On distingue :

Le **master de recherche** (ex-DEA) qui se décompose en 2 années : M1 (ex-maîtrise) et M2 (ex-DEA). Il faut avoir un Bac+3 pour y accéder. Le but de ce master est de continuer vers un doctorat. Une fois le master de recherche obtenu, l'étudiant est titulaire d'un diplôme national de niveau Bac+5.

Le **master professionnel** (ex-DESS) qui se décompose en 2 années : M1 (ex-maîtrise) et M2 (ex-DESS). Il faut avoir un Bac+3 pour y accéder. Le but de ce master est de travailler en entreprise. L'étudiant est d'ailleurs amené à suivre des stages en entreprise pendant son master professionnel. Une fois le master professionnel obtenu, l'étudiant est titulaire d'un diplôme national de niveau Bac+5.

Quelle est la différence entre les master de recherche et professionnels et les masters spécialisés ?

Les masters spécialisés sont exclusivement préparés par des grandes écoles d'ingénieur ou de management, membres de la Conférence des Grandes Ecoles. Le diplôme délivré n'est donc pas un diplôme national. En outre, le niveau de diplôme est Bac+6 car il faut avoir une Bac+5 (master de recherche ou professionnel) pour y accéder.

Durée de la formation

2 ans : M1 (ex-maîtrise) et M2

Conditions d'admission

Avoir un diplôme de niveau Bac+3 (Licence) voire plus s'il s'agit notamment d'un Master 2.

Une grande école d'ingénieurs avec près de 1 000 ingénieurs diplômés par an

Créée en 1780, l'École Nationale Supérieure d'Arts et Métiers a formé plus de 85 000 ingénieurs qui ont marqué l'histoire du développement industriel français. Grand Etablissement Public à Caractère Scientifique, Culturel et Professionnel (EPSCP), elle est classée parmi les meilleures écoles d'ingénieurs françaises et considérée comme une référence en matière de formation scientifique, technologique et industrielle.

Les PRES : ParisTech et HESAM

L'École Nationale Supérieure d'Arts et Métiers est membre fondateur de 2 Pôles de Recherche et d'Enseignement Supérieur : le PRES ParisTech et le PRES HESAM. Ces PRES réunissent de grandes écoles, des universités ou de grands établissements parmi les plus prestigieux.

Ingénieur généraliste de haut niveau

Ingénieur généraliste par excellence, l'ingénieur Arts et Métiers se destine plus particulièrement à concevoir des produits et des systèmes de production. La formation est articulée autour de 3 axes :

- Mécanique, Matériaux, Procédés,
- Fluides et Systèmes Energétiques,
- Conception, Industrialisation, Risque et Décision.

L'ingénieur Arts et Métiers exerce dans tous les domaines de l'industrie : construction mécanique et électrique, sidérurgie, aéronautique et espace, informatique, transports, BTP, télécommunications, services (SSII, conseil et audit, recherche et développement...)

Un parcours pédagogique adapté au projet professionnel du futur ingénieur : la FITE

Le programme pédagogique d'Arts et Métiers ParisTech, la Formation d'Ingénieur Technologue (FITE) est intégré à l'architecture LMD* et validé selon les critères du système ECTS*.

Six types d'activités pédagogiques rythment les trois années d'études :

- Les Unités d'Enseignement Disciplinaire (UED) ;
- Les Unités d'Enseignement de Langue (UEL) ;
- Les Unités d'Enseignement de Capacité (UEC) ;
- Les Unités d'Enseignement d'Expertise (UEE) ;
- Les projets ;
- Les séquences industrielles.

La FITE se décline en de nombreux cursus pédagogiques parmi lesquels chaque élève ingénieur se positionne en fonction de son projet professionnel.

Des parcours internationaux pour une mobilité internationale

En partenariat avec plus de 150 universités et institutions dans 46 pays, Arts et Métiers ParisTech offre à ses élèves de nombreuses possibilités de séjours d'études à l'étranger :

Cursus intégrés de Double diplôme.

Masters of Science.

Séjours d'études avec reconnaissance académique.

Des doubles diplômes

Des accords avec Supélec (Ecole Supérieure d'Electricité), l'ESTP (Ecole Spéciale des Travaux Publics), l'Ecole Navale, l'INSTN (l'Institut National des Sciences et Techniques Nucléaire) et l'IAE (Institut d'Administration des Entreprises) d'Aix-en-Provence permettent aux élèves ingénieurs d'intégrer l'un de ces établissements en vue de l'obtention d'un double diplôme (Arts et Métiers ParisTech et autre école).

Une pédagogie en liaison avec l'industrie et la recherche

Chaque année, les élèves effectuent des stages en entreprise. Le stage exécutant de 1^{ère} année (4 semaines) consiste en un premier contact avec les réalités industrielles. En 2^{ème} année l'élève réalise un stage d'ingénieur-assistant (minimum 13 semaines). Le dernier semestre de la formation (fin de 3^{ème} année d'études) est dédié à une activité de Projet d'Expertise au cours duquel l'étudiant se trouve confronté à la résolution d'une problématique industrielle en entreprise ou en laboratoire.

Concours et admission

L'admission se fait sur Concours à plusieurs niveaux ;

- CPGE (Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles),
- DUT ou BTS selon les spécialités,
- Filières universitaires, niveau L3 / M1,
- Le concours est ouvert aux élèves étrangers.

La formation d'ingénieur constitue dans l'espace européen de l'enseignement supérieur un parcours, initié en majorité en classe préparatoire, et conduisant au diplôme d'Ingénieur de l'ENSTIB (le diplôme d'ingénieur conférant le grade de Master). La formation a une durée de trois années et sa caractéristique essentielle est la pluridisciplinarité qui permet aux ingénieurs ENSTIB de s'intégrer sans difficulté dans tous les secteurs industriels faisant la spécificité de l'Ecole, qu'ils relèvent de la filière bois ou du domaine des matériaux à base de fibres.

L'ingénieur ENSTIB est un ingénieur généraliste, spécialisé et adaptable.

- généraliste parce qu'il possède le bagage indispensable en sciences de l'ingénieur,
- spécialisé parce qu'il est un expert du bois et des matériaux à base de fibres,
- adaptable parce que le champ des carrières professionnelles possibles est vaste.

Le tronc commun est complété par quatre orientations en 2ème et 3ème année :

- Orientation « Production et logistique », elle donne aux élèves ingénieurs une maîtrise des méthodes et outils de production. Elle porte également sur les flux de production et leur optimisation.
- Orientation « Matériaux fibreux naturels », elle apporte l'ensemble des connaissances sur la valorisation industrielle des agroressources.
- Orientation « Construction », elle prépare les élèves ingénieurs aux métiers de la construction bois.
- Orientation « Energie et environnement », pour approfondir les connaissances et les compétences sur les énergies renouvelables et la gestion environnementale.

Trois stages obligatoires font partie intégrante de la formation.

Plusieurs micro-projets jalonnent les deux premières années de formation (création de produits, prototypage, construction, informatique). Le projet de 3ème année permet aux élèves ingénieurs de s'initier à la recherche technologique sur des sujets d'intérêt industriel. Les projets de 3ème année peuvent être menés en association avec d'autres établissements (ENSAM, ESIAL) ou avec les étudiants architectes présents sur le site.

Les caractéristiques des projets confiés aux élèves ingénieurs portent sur :

- Acquisition d'un « savoir-faire » industriel finalisé,
- Acquisition d'un « savoir être » dans un travail d'équipe,
- Acquisition d'un « savoir gérer » des objectifs et des délais.

L'équipe pédagogique est constituée d'enseignants et d'enseignants chercheurs permanents à l'Ecole. Tous experts reconnus dans leurs domaines, ils s'investissent dans les trois missions de base des universités : le formation, la recherche et la valorisation industrielle. L'Ecole fait appel chaque année à une centaine d'intervenants extérieurs (industriels, cadres d'entreprises, universitaires étrangers invités) qui complètent les enseignements apportés par les enseignants de l'ENSTIB.

Liste des principaux DUT, BTS, BTSA, L2 permettant de se présenter au concours T :

-DUT : Génie Chimique, Chimie, Génie Civil, Génie Electrique et Informatique Industrielle, Génie Mécanique et Productique, Génie Industriel et Maintenance, Mesures Physiques, Maintenance, Organisation et Gestion de la Production, Génie Thermique et Energie, Génie Biologique, option génie de l'environnement, Hygiène, Sécurité et Environnement.

-L2 : Sciences de la Matière, Sciences et Techniques Industrielles, Sciences de la Vie.

-BTS : Conception de Produits industriels, Contrôle industriel et régulation automatique, Electronique, Electrotechnique, Maintenance, Mécanique et Automatismes Industriels, Physicien, Plastiques et Composites, Productique, Productique Bois, Systèmes Constructifs Bois et Habitat.

-BTSA : Productions Forestières, Gestion Forestière.

Préparé en 3 ans, le diplôme ingénieur permet d'accéder à des **postes d'encadrement** dans les domaines de la recherche, de la construction, du commerce, de la production, de la logistique et de l'approvisionnement.

L'ingénieur de l'ESB est avant tout une femme ou un homme de terrain, avec une forte compétence scientifique transversale et des compétences techniques, nécessaires à une insertion réussie en entreprise.

Il est formé aux exigences du **métier d'ingénieur** en termes de capacité de conduite de projets, d'outils pour appréhender la complexité de la société et des entreprises modernes. Il est particulièrement sensibilisé aux **enjeux internationaux**.

Par ses compétences, il donne de la **valeur au matériau** et contribue ainsi au **respect des forêts**.

Le diplôme d'ingénieur de l'école est habilité par la CTI. Son habilitation a été renouvelée en 2008 pour 6 années, la durée maximale possible.

Admission

L'école intègre des étudiants en 1^{re} année et en 2^e année ingénieur. Un candidat ne peut se présenter plus de deux fois au concours d'entrée.

Les élèves titulaires d'un BTS, d'un DUT, d'une L2 ou L3 doivent se présenter au Concours B.

Liste préférentielle mais non limitative des formations permettant d'être candidat à l'ESB :

- Licence 2 et 3 (L2 et L3) scientifique et/ou technique
- DUT génie civil, génie électrique, génie mécanique et productique, sciences et génie des matériaux, mesures physiques, chimie, biologie, génie thermique et énergétique, génie biologique
- BTS automatisme, électrotechnique, industries du bois, génie mécanique

Programme

-Enseignements en 1^{ère} et 2^{ème} année : sciences fondamentales, sciences pour l'ingénieur, bois et développement durable, langues ouverture culturelle et internationale, autonomie, développement personnel et management, culture d'entreprise, innovation et pratiques industrielles, ouverture vers des cycles d'approfondissement

-Enseignements en 3^{ème} année & cycles d'approfondissement à l'ESB : industrialisation des produits forestiers (site de Bordeaux) ; logistique et production, négoce et commerce international, construction bois, recherche

Stages et Projets

Une scolarité rythmée par les stages en entreprises

Chaque année scolaire donne lieu à un stage. Ce stage est une période de formation en entreprise et doit permettre l'acquisition de compétences en lien avec la formation académique.

Stage ingénieur de 1^{re} année – 2 mois (juin – juillet)

Il est fortement recommandé d'effectuer le stage de 1^{re} année à l'étranger. Le stage doit se dérouler dans un contexte de production et doit permettre à l'étudiant d'appréhender le milieu industriel.

Ce stage pratique d'exécution et d'observation est qualifié d'ouvrier. Il est organisé en deux temps : observation puis définition/mise en place d'une étude d'amélioration.

Stage Ingénieur de 2^e année – 2 mois (janvier – février)

Ce stage doit s'effectuer en France. En 2^e année, le stage ingénieur correspond à une étude industrielle d'un processus ou d'un produit : formaliser un problème, mener une réflexion de résolution de problème, identifier et chiffrer les solutions, choisir et mettre en place une solution. Ce stage se déroule dans un contexte de production de biens ou de services.

Stage ingénieur de 3^e année - 5 mois (mars à août)

Ce Stage doit s'effectuer en France ou à l'étranger. Le stage doit traiter une étude dite "de niveau ingénieur" avec ses quatre dimensions : organisationnelle, scientifique, managériale et économique.

L'étude doit porter sur une problématique complexe ou ayant des tenants et des aboutissants étendus. Le stage est réalisé dans une entreprise en adéquation avec l'approfondissement choisi en 3^e année.

Une démarche pédagogique innovante

La créativité et le développement du potentiel des étudiants sont valorisés au sein de la formation grâce à la réalisation de nombreux projets personnels et professionnels, encadrés par l'équipe enseignante.

Les Projets

- DEFI - Dépassement, Épanouissement, Formation Individualisée (1^{re} année).
- Projet Recherche et Transfert de Technologie ou PRTT (2^e année).
- Projet Conception (2^e année).
- Projet de Cycle d'Approfondissement (3^e année).

Métiers et carrières

La filière bois offre à ses jeunes diplômés de réelles opportunités d'emplois dans des secteurs d'activités variés et sur des marchés porteurs.

Débouchés professionnels

- Fonctions occupées : recherche-développement, achats, approvisionnement logistique, audit & certification, commercial, direction générale, enseignement, études conseil et expertise, maîtrise d'ouvrage, production-exploitation, qualité sécurité.
- Secteurs d'activités : bois énergie, sylviculture et certification forestière, construction bois, commerce et distribution de dérivés du bois, industrie de transformation du bois (ameublement, menuiserie, traitement du bois, agencement et sciage du bois), société de conseil.

Il s'agit d'un Master 2.

Présentation

Ce cursus permet aux architectes et ingénieurs d'acquérir une double compétence à travers une formation originale axée sur les techniques de mise en œuvre du bois dans le bâtiment.

Cette spécialité de Master vise à constituer une culture de la construction bois qui soit ouverte à une multiplicité de points de vue et partagée entre tous les acteurs. Elle conduit les architectes à se doter des connaissances techniques indispensables pour mener à bien un projet de construction bois et les ingénieurs à appréhender les multiples caractéristiques du matériau lors d'un projet.

Elle apporte enfin aux deux publics une connaissance réciproque pour apprendre à travailler ensemble afin d'optimiser le travail de conception et d'économie du projet en vue d'une meilleure qualité architecturale, technique et environnementale.

Les débouchés sont principalement :

- bureaux d'études,
- bureaux d'ingénieries pluridisciplinaires du BTP,
- bureaux de contrôle,
- maîtres d'œuvre, entreprises de construction,
- emplois en agence d'architecture (débouché principal pour les étudiants architectes),
- poursuite d'études (doctorat en laboratoire d'architecture, de génie civil ou matériaux, ...).

L'enseignement est assuré par une équipe pédagogique composée d'enseignants chercheurs et de praticiens (architectes, ingénieurs, industriels, ...) spécialistes du domaine. Le Master est cohabilité entre l'ENSTIB et l'Ecole Nationale d'Architecture de Nancy et en étroite collaboration avec l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Strasbourg.

La formation, dispensée sur une année, est divisée en deux semestres :

ENSTIB à Epinal, les jeudis, vendredis et les samedis matins du semestre S9. Les étudiants et les auditeurs disposent des débuts de semaine pour des activités complémentaires (travail en agence, en bureau d'études, ...). Les professionnels en activité (architectes ou ingénieurs) ont la possibilité de suivre la formation tout en conservant une activité partielle.

Les étudiants sont en stage en agence d'architecture, entreprise ou laboratoire au cours du semestre S10.

Les effectifs de cette spécialité de Master sont de 20 étudiants.

Admission

Publics concernés :

- M1 Génie Civil – Parcours Constructions, Matériaux, Bois
- Autres M1 (Architecture, Génie Civil, Mécanique, Elèves ingénieurs, ...)
- Architectes diplômés (DPLG, DEA, DESA, INSA)
- Ingénieurs diplômés en Génie Civil ou en Génie Mécanique
- Cadres en formation continue avec validation des acquis (minimum 3 ans d'activité professionnelle)
- Etudiants hors Union Européenne titulaires d'un diplôme d'architecte ou d'ingénieur

Programme

Le 1er semestre comporte 290 h d'enseignements présents et 160 h d'enseignements intégrés (projet).

Le 2ème semestre est consacré au stage.

Enseignements dispensés pendant cette formation :

- Matériaux et caractéristiques ;
- Technologies du bois ;
- Technologie du bâtiment ;
- Architecture bios et développement durable ;
- Projet et prescriptions ;
- Stage et langues.

Stages

Au 2ème semestre les étudiants effectuent un stage en entreprise, en cabinet d'architectes ou en bureau d'études dont les caractéristiques dépendent de leur formation d'origine :

- provenance génie civil et génie mécanique : stage industriel de 4 à 6 mois,
- provenance école d'architecture : stage industriel de 2 à 3 mois – projet architectural de 2 à 3 mois.

La note de stage prend en compte, à parts égales : le rapport écrit, la soutenance orale et l'appréciation de l'entreprise d'accueil. La soutenance de stage se déroule devant un jury constitué d'enseignants de l'ENSTIB, de l'ENSA (Ecole Nationale Supérieure d'Architecture) de Nancy et de l'ENSA de Strasbourg et de professionnels.

Il s'agit d'un Master 2.

Présentation

En partenariat entre le Centre des Hautes Etudes de la Construction (CHEC) et l'ENSTIB. Les cours ont lieu principalement à Paris au CHEC (locaux de l'ENSAM à Paris).

L'enseignement de la formation CHEC/ENSTIB permet l'approfondissement des connaissances et l'acquisition d'un savoir-faire répondant aux besoins des entreprises de la construction en ingénieurs de haut niveau. La pédagogie est conçue dans un esprit d'entreprise. Le corps enseignant est constitué d'ingénieurs praticiens et de cadres supérieurs de la profession. La réussite à cette année de formation supérieure est officialisée par l'obtention d'un Mastère (MS) Spécialisé de l'ENSTIB (Université Henri Poincaré) et du CHEC (Fédération Française du Bâtiment, Fédération Nationale des Travaux Publics) accrédité par la Conférence des Grandes Ecoles.

Les diplômés de la formation CHEC/ENSTIB sont directement opérationnels, dans les entreprises et les bureaux d'études et de contrôle, où ils peuvent immédiatement prendre en charge la responsabilité d'ouvrage de grande technicité. Le nombre d'emplois offerts à l'issue de la formation est supérieur à l'effectif des promotions. Il existe une demande permanente importante pour les anciens élèves qui obtiennent des postes de haute responsabilité dans les études comme dans les travaux, sur le plan national et international. Les associations des anciens élèves de l'ENSTIB et du CHEC publient un annuaire et assurent un service emploi-carrière.

Admission

Les candidats doivent être en dernière année d'une école d'ingénieurs ou en dernière année de maîtrise universitaire scientifique (génie civil, mécanique, technologie de la construction en particulier). Ils doivent avoir obtenu leur diplôme pour la date prévue de rentrée en formation (septembre).

La scolarité de la formation CHEC/ENSTIB peut également être suivie, sous certaines conditions, dans un cadre post-universitaire, notamment sous le régime de la formation continue.

Programme

Le régime de la formation CHEC/ENSTIB est l'externat. Tous les cours et séances d'application se tiennent de début septembre à juillet dans les locaux du CHEC - 21, rue Pinel - 75013 PARIS (Stations de métro : Place d'Italie, Campo-Formio, Nationale).

Le programme s'articule autour de 2 périodes. Une première période commence le 1er lundi de septembre et se termine au mois d'avril de l'année suivante, représentant 766 heures d'enseignement (dont 31 heures d'examen). La deuxième période commence en mai.

Programme de la 1^{ère} période

	Heures		Heures
Rappels de résistance des matériaux	54	Mécanique des sols	15
Résistance des matériaux appliquée	63	Instabilité des structures 2	6
Modes de déviation des marchés	6	Conception générale	9
Dynamique des structures	36	Conception éléments acier	36
Instabilité des structures	9	Calcul d'assemblage	12
Béton	9	Règlements parasismiques	15
Verre structurel	3	Corrosion	3
Introduction Construction métallique	9	Tenue au feu, calcul au feu	18
Actions dues au vent	6	Structures métallo - textiles	6
Gestion de la qualité	6	Devis - fabrication - montage	15
Assurance responsabilité	3	Eurocode 3	33
Structures mixtes	12	Clos et couvert	12
Acoustique	6	L'ingénieur face à un projet	6
Introduction aux Eurocodes 0 et 1	9	Calcul en plasticité	6
Modélisation	12	Béton armé et précontraint, fondations	21
		Soudage	9
TOTAL 1	243	TOTAL 2	222

Les enseignements du total 1 sont communs à la filière CHEM (Centre des Hautes Etudes du Métal), à la filière CHEBAP (Centre des Hautes Etudes du Béton Armé et Précontraint) et à la filière CHEB. Les enseignements du total 2 sont communs à la filière CHEM et à la filière CHEB.

Programme de la 2nde période

	Heures		Heures		Heures
Matériau bois	45	Assemblages	42	Halles	6
Caractéristiques macro et micro	6	Familles d'assembleurs	6	Structures particulières	6
Résistance EN338	3	Conception	9	Ouvrages d'art	6
Bois et eau, température	12	Technologie et applications	24	Stabilité constructions bois	15
Bois et feu EC5 1.2	12	Systèmes constructifs	69	Eurocode 5.1.1	33
Traitement, classes de risque	9	Charpentes traditionnelles	6	Eurocode 5.2	3
Dérivés du bois	27	Fermette DTU 31.3	9	Dynamique et sismique	6
Lamellé collé - Résistance	9	Ossature DTU 31.2	12	Logiciels spécifiques	6
LVL	6	Poutres composées	6	Pathologies et réparation	15
Panneaux	9	Vêtures et bardages	6	Visites et conférences	9
Autres dérivés	3	Couvertures	6	Examen de fin d'études	4
Conception des structures bois	27	Bâtiments indus. et commerciaux	6	TOTAL 3	301

Ces enseignements (total 3) sont spécifiques à la filière CHEB (Conception et Hautes Etudes des structures Bois).

La deuxième période représente le travail personnel préparé dans le cadre d'une mission en entreprise et débouchant sur la soutenance d'un mémoire professionnel (ou thèse professionnelle). La durée minimum de cette deuxième période est de 4 mois. La soutenance a lieu en septembre.

Ce Mastère Spécialisé bénéficie du mécénat industriel, avec le groupe Bouygues. Premier mastère spécialisé en France sur le thème de la Construction durable, cette formation répond aux défis des entreprises du secteur à la suite du Grenelle de l'environnement : la diminution des consommations d'énergie des bâtiments, la réduction des émissions de gaz à effet de serre pour l'ensemble du cycle de vie des bâtiments et l'intégration des systèmes de production d'énergie renouvelable.

Le Mastère Spécialisé Construction et Habitat Durables prépare les étudiants en leur donnant les outils pour :

- engager dès à présent un chantier très ambitieux de rénovation énergétique des bâtiments existants
- lancer un programme de rupture technologique sur le bâtiment neuf,
- construire des villes et plus largement des territoires durables, avec par exemple la mise en place d'éco-quartiers.

La construction durable, c'est quoi ?

La construction durable consiste à construire en respectant notre environnement et celui des générations futures, tout en offrant un maximum de confort aux occupants. Cette démarche implique donc :

- d'identifier les impacts environnementaux des projets tout au long de leur cycle de vie,
- de favoriser des choix urbanistiques et architecturaux qui privilégient la lumière naturelle, intègrent des principes bioclimatiques, garantissent une bonne isolation thermique de toute l'enveloppe du bâtiment en respectant la législation en vigueur,
- d'utiliser des matériaux qui consomment peu d'énergie pour leur fabrication, leur transport et leur mise en œuvre,
- d'utiliser des techniques de construction à faible impact sur l'environnement et la consommation d'énergie,
- de favoriser l'utilisation des énergies renouvelables et/ou des combustibles peu polluants,
- de favoriser le choix d'équipements "intelligents" : éclairage et électroménager "basse consommation", chauffage efficace et correctement dimensionné.

Face au besoin urgent pour les entreprises d'acquérir ces nouveaux outils, cette formation a rencontré un succès immédiat, avec 21 étudiants formés dès la première année.

Pour sa 3ème édition, le mastère a connu une affluence record de candidatures. 50 étudiants ont été recrutés pour l'année 2010-2011. Ils ont effectué leur rentrée sur deux sites : Aix-en-Provence (centre des Arts et Métiers) et Paris (ESTP).

Le Mastère Spécialisé Construction et Habitat Durables a pour objectif de former les professionnels du secteur aux concepts, outils et méthodes du développement durable avec la participation d'entreprises, bureaux d'études et maîtres d'ouvrages.

Pour former des experts, aux niveaux national et international, capables de :

Comprendre le contexte réglementaire de la construction, l'habitat et l'urbanisme durables et son articulation avec les autres champs réglementaires (code du travail, code de la santé publique...),

Participer à la conception de nouveaux bâtiments économes en énergie en utilisant les outils appropriés à partir des interventions d'experts professionnels et d'études de cas

Mobiliser leurs connaissances dans d'autres champs disciplinaires comme l'énergie, les matériaux, l'architecture, l'automatisme, l'analyse des risques et des coûts,

Prendre en compte les facteurs humains et organisationnels dans les actions de conception et d'exploitation de ces bâtiments,

Promouvoir une culture de développement durable.

Admission

Les recrutements sont envisagés dans le cadre de parcours d'intégration au sein des entreprises partenaires, d'évolution de carrière, de promotion ou de reconversion professionnelle.

En formation initiale

Bac +5 : titulaires d'un diplôme de grande école d'ingénieur, de commerce, d'architecture, d'un diplôme universitaire de 3e cycle : Master 2 (DEA, DESS) de formations techniques et scientifiques, souhaitant se spécialiser dans la construction, l'habitat et l'urbanisme durables.

Bac +4 ou Master 1 (ou "maîtrise") suivi d'un minimum de 3 ans d'expérience professionnelle.

Titulaires d'un diplôme étranger équivalent.

Candidatures exceptionnelles, dans la limite de 20 % des places, en dérogation aux critères énoncés ci-dessus : bac +4 sans expérience professionnelle.

En formation continue

Ingénieurs ou cadres du secteur, dans le cadre de la mobilité professionnelle externe et interne.

Programme

-Module A : principes de la construction durable et gestion de l'énergie ;

-Module B : éco conception ;

-Module C : éco construction ;

-Module D : Biodiversité ;

-Module E : Territoires et éco quartiers ;

-Module F : Réhabilitation ;

-Module G : ingénierie technique, financière et juridique des bâtiments ;

-Module I : Visites et atelier éco-conception.

Mission en entreprise de 6 mois et rédaction d'une thèse professionnelle.

Le DNAT (Diplôme National d'Arts et Techniques)
de niveau Bac + 3

Les DSAA (Diplômes Supérieurs des Arts
Appliqués) de niveau Bac + 4

Le cursus se déroule sur 5 ans :

- Une première année commune à l'ensemble des élèves de l'École.

- Quatre années de spécialisation dans l'un des dix secteurs de l'École :

Architecture intérieure, Art espace, Cinéma d'animation, Design objet, Design graphique / Multimédia, Design textile et matière, Design vêtement, Image imprimée, Photo / Vidéo, Scénographie.

Dans le cadre de l'habilitation de son diplôme au grade de master, effective à partir de 2012, l'EnsAD a aménagé son cycle initial afin de mieux identifier les deux étapes de ce cursus (3 + 2) : de la 1^{re} à la 3^e année puis les 4^e et 5^e années.

La première étape a pour objectif l'apprentissage des basiques et fondamentaux ainsi que l'initiation au projet.

La seconde vise à un approfondissement dans le secteur choisi et à l'initiation à la recherche avec le Mémoire et le Grand Projet.

L'objectif de la formation est de préparer les élèves aux métiers de la création, de proposer une réelle progression pédagogique ouverte sur les enjeux de notre société et de permettre à chaque élève de s'affirmer comme un concepteur-créateur dans un monde professionnel en perpétuelle transformation.

L'École a ainsi construit le cursus des études dans le souci d'une parfaite symbiose entre les enseignements spécialisés de secteur et les enseignements transversaux.

De plus, l'École encourage les relations entre les disciplines et avec les partenaires extérieurs, qu'ils soient professionnels, institutionnels ou académiques.

En outre, un Cycle supérieur de recherche, création et innovation (EnsadLab) a été mis en place en 2007.

Chaque secteur de spécialisation, ainsi que la 1^{re} année, sont coordonnés par un professeur élu par ses collègues.

Le directeur et le directeur des études établissent les orientations pédagogiques après échanges au sein du collège des coordonnateurs, consultation du Conseil des études et de la recherche et approbation par le Conseil d'administration de l'École.

Le diplôme de l'École nationale supérieure des Arts Décoratifs est un diplôme d'établissement délivré par le directeur de l'École au nom de l'État. **Ce diplôme bénéficie du grade de master.**

Il est décerné à l'élève qui a obtenu la totalité des crédits de son cursus (300 ECTS) et a soutenu avec succès son Mémoire ainsi que son projet de fin d'études (Grand projet), présenté devant un jury dont la composition est fixée par le directeur de l'École.

Le diplôme de l'École est délivré avec une spécialisation dans l'un des dix secteurs de formation offerts : Architecture intérieure, Cinéma d'animation, Art espace, Design graphique / multimédia, Design objet, Design textile et matière, Design vêtement, Image imprimée, Photo / vidéo, Scénographie. Ce diplôme est certifié au niveau 1, code NSF 132f, par arrêté du 6 février 2008 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles, publié au Journal officiel du 21 février 2008 (concepteur-créateur en arts décoratifs).

Les équivalences du diplôme de l'École nationale supérieure des Arts Décoratifs

Le diplôme de l'École permet à son titulaire :

- d'accéder aux universités possédant un département arts plastiques (niveau à négocier sur dossier),-de s'inscrire directement en année de maîtrise après accord du conseil des études et de la recherche de l'Ensad dans certaines universités ayant passé une convention avec l'Ensad (Paris-I ou Paris-VIII par exemple),
- de s'inscrire au mastère de communication mise en place par Sciences Po à la rentrée 2007-2008, ouvert aux élèves de l'Ensad (4e, 5e année et diplômés)
- de se présenter aux concours externes et internes du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré (Capes) ; au concours externe du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique (Capet) ; aux concours d'enseignants des écoles d'art et des écoles d'architecture.

Les débouchés

La formation répond à des finalités professionnelles.

Les concepteurs issus de l'École nationale supérieure des Arts Décoratifs peuvent exercer, comme salarié ou en indépendant, les métiers suivants :

- directeur artistique pour l'édition (catalogues d'exposition, livres d'art, livres pour la jeunesse, etc.) ;
- réalisateurs de clips vidéo, de jeux vidéo, de films d'animation, de fiction, de documentaire, pour la télévision, le cinéma;
- photographe vidéaste, prises de vue, installations, post production (montage, mixage, étalonnage);
- architecte d'intérieur (aménagement d'espaces privés - maisons, hôtels, appartements, magasins - ou publics - musées, galeries d'art, théâtres) ;
- artiste plasticien (galerie ou centre d'art) ;
- designer graphique (signalétique, mise en forme éditoriale, identité visuelle, multimédia) ;
- designer industriel (conception et réalisation d'objets usuels ou de luxe, pour l'ameublement, l'habitat, la collectivité), conditionnement ;
- designer textile (secteur automobile, ameublement, habillement) ;
- designer vêtement (styliste de mode pour le prêt-à-porter, la haute couture), accessoires ;
- illustrateur pour la presse, l'édition, la publicité (livre d'enfant, bande dessinée, affiches) ;
- scénographe, pour l'opéra, le théâtre, le cinéma, les expositions.

Diplôme National d'Arts Techniques, option design d'espace, à l'issue de l'année 3. Diplôme de niveau II inscrit au Répertoire national des certifications professionnelles.

Les épreuves du DNAT consistent en :

- l'examen du dossier pédagogique du candidat : remise d'une fiche récapitulative des stages et du projet de diplôme,
- la présentation d'une sélection par l'étudiant de travaux significatifs de ses trois années d'études et la mise en espace du projet de diplôme,
- un entretien avec un jury.

Le Ministère de la culture nomme le jury proposé par le directeur de l'école sur avis de l'équipe pédagogique. Le jury de diplôme DNAT est constitué de quatre membres :

- un président,
- un représentant de la culture,
- un représentant du milieu professionnel,
- un enseignant de l'école.

Aucun candidat ne peut se présenter plus de deux fois aux épreuves du DNAT. Le DNAT permet d'intégrer le monde professionnel.

La poursuite d'études dans d'autres options et établissements supérieurs peut être également envisagée en faisant état de ses motivations et d'un dossier personnel conséquent : passerelles existantes via commissions locales et nationales.

Particularités du DNAT Option Design/Espace de la cité :

Les problématiques abordées par cette Option concernent l'organisation de l'espace, la représentation des territoires, les interventions in situ, l'architecture, les flux en milieu urbain, les nouveaux matériaux, l'intégration du développement durable et les problématiques du champ acoustique et sonore en espace urbain.

Les projets sont nourris par différents modes d'expression (dessin, maquettes, photo, vidéo, supports multimédias, son, etc.), avec une attention particulière portée aux représentations liées à l'outil informatique.

Les thématiques proposées sont élaborées à partir de cas réels très souvent situés dans l'espace urbain (ex : réalisation d'assises, d'éclairage, d'abris...), et des propositions d'objets en relation avec le monde industriel (mobilier, luminaire, muséologie, scénographie...). Ces projets passent par une phase de conception et d'expérimentation en ateliers jusqu'à l'élaboration de prototypes ou de maquettes. Ils permettent de fédérer les diverses expériences pratiques et démarches intellectuelles proposées par l'équipe pédagogique, tout en s'ouvrant vers l'extérieur.

Analyser et créer, représenter et communiquer, constitue les bases de l'enseignement proposé au cours de ce cursus de 2 ans après la première année.

Cet enseignement est réparti en 35 heures hebdomadaires dont une large part est consacrée au travail sur projet.

Il est complété, à la fin de chaque année, par des stages de deux mois en milieu professionnel. Il est également soutenu par les nombreuses initiatives de l'École : conférences d'histoire de l'architecture

et du design, voyages d'études en cours d'année, intervenants extérieurs dans le cadre d'ateliers, expositions, projections cinématographiques, colloques...

Diplôme supérieur d'arts appliqués (DSAA)
- architecture intérieure
- design produits mobilier

Formation

Formation en 2 ans (niveau II) qui a pour but de former des professionnels spécialistes de la conception-crédation dans deux secteurs d'application

-architecture intérieure

-design produits mobilier

En 1^{ère} année, les thèmes du bureau d'études sont communs.

Elle permet :

-d'élever le niveau de compétence spécifique,

-d'approfondir la culture générale considérée comme fondement nécessaire à l'enrichissement personnel, relationnel, artistique et technologique,

-d'ouvrir (notamment par les stages) aux réalités de la vie professionnelle

Conditions d'admission

Peuvent présenter leur candidature les étudiants titulaires :

-d'un BTS Arts appliqués (notamment DCEV, DE, DP),

-BTS Agencement de l'Environnement Architectural ou Design de Produits

-d'un Diplôme des Métiers d'Arts,

-d'un Diplôme National des Arts et Techniques (DNAT) préparé par l'Ecole des Beaux-Arts.

Programme

25 heures de cours hebdomadaires

-Enseignement artistique (4 h) : recherche plastique, histoire des arts et des techniques

-Sciences humaines (4 h) : philosophie, sociologie, sémiologie, technique d'animation de groupe, ergonomie, langue vivante.

-Sciences exactes (4 h) : sciences physiques, mathématiques, informatique, mécanique (pour l'option Design Produits Mobilier).

-Bureau d'études (11 h) : architecture, techniques industrielles.

Au-delà de ces cours les étudiants travaillent en autonomie.

Des stages en entreprise ou en bureau d'études sont organisés en fin de 1^{ère} année.

Le diplôme est attribué par unités de valeur.

En possession de son diplôme, le futur professionnel en architecture ou en design produits mobilier peut s'inscrire auprès du CFAI (Centre Français des Architectes d'Intérieur).

L'ESAA Boule est un établissement public. Le régime est l'externat (pas d'hébergement possible) ou la demi-pension.

Cette formation ouvre droit au régime de sécurité sociale des étudiants.

Les créateurs concepteurs en architecture intérieure et environnement sont amenés, dans leur vie professionnelle, à intervenir dans différents domaines de l'espace qui vont de l'urbanisme au design de mobilier, suivant une approche qui leur est propre. Leurs méthodes de travail sont complémentaires à celles des autres acteurs de la mise en forme de notre environnement ; ainsi l'urbanisme et le paysage sont abordés ici à partir du détail, des matériaux, des ambiances et de l'éclairage plutôt qu'à partir du grand paysage et des logiques de densification et de flux ; l'architecture est abordée à partir des aménagements intérieurs et des modes de vie qu'ils génèrent, plutôt qu'à partir des infrastructures ; le design et le mobilier sont abordés à partir de sites concrets, plutôt que suivant des logiques de production industrielle.

Formation

Cette formation associe fréquemment des partenariats extérieurs (professionnels, municipalités, entreprises...).

Les exercices sont l'occasion systématique d'un élargissement de la réflexion aux domaines de la sociologie, de l'éthique, de la culture, de l'économie... Ils sont décomposés suivant les phases de programmation et élaboration de cahiers des charges, d'esquisse, d'avants projets, de développement technologique, de communication.

Ils sont également l'occasion de l'apprentissage des différents outils d'investigation et de communication tels que le dessin, l'informatique, la vidéo, l'écriture...

-la première année décompose ces phases au travers de plusieurs exercices courts et ciblés,

-la deuxième année est consacrée à la gestion et la conception d'un projet long, abordé dans la totalité de ses aspects et complété par la rédaction d'un mémoire. Cette étude (projet + mémoire) fait l'objet d'une présentation, en fin de deuxième année, devant un jury professionnel qui délivre le diplôme.

Insertion professionnelle

Les métiers auxquels mène la formation sont issus de la pluralité des approches proposées. Les étudiants peuvent aussi bien intégrer des agences de design d'environnement ou d'architecture d'intérieur que des structures plus complexes, faisant appel à différents spécialistes, comme les agences d'urbanisme, de paysage ou d'architecture ; ou encore des administrations, des collectivités territoriales ou des établissements publics œuvrant sur des problèmes d'aménagement.

Bibliographie et sitographie

Sites Internet :

- Le site de l'ONISEP : www.onisep.fr
- Le site des métiers de de la forêt et du bois : www.metiers-foret-bois.org
- Le site spécialisé dans la filière bois : www.site-en-bois.net/fr/accueil.phtml
- Le site de l'Etudiant : <http://www.letudiant.fr/>
- Le site de Studyrama : www.studyrama.com
- Le site du Pôle emploi (répertoire Rome) : <http://www2.pole-emploi.fr/espacecandidat/romeligne/RliIndex.do>
- Le site du CIDJ : www.cidj.com
- Le site JCOMJEUNE réalisé par le CIDJ : <http://www.jcomjeune.com/>
- Le site consacré aux métiers de l'ameublement : <http://www.orientationameublement.fr/>
- Le site d'actualité de la filière bois en Auvergne : <http://www.auvergne-promobois.com/>

Bibliographie :

- Les métiers du bois (forêt, industries, construction, commerce), Onisep 2009, Collection « Zoom sur les métiers », 24 pages. ISBN : 978-2-273-00768-9.
- Les métiers de la forêt et du bois et les formations en Auvergne, Onisep Auvergne 2007, 43 pages.
- Au cœur de la forêt et du bois, Nathan 2011, 80 pages.